

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 8 octobre 2025 — Vol. 48 N° 5

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2025

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 8 octobre 2025 — Vol. 48 N° 5

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	215
Souligner le 50e anniversaire des Excavations Lafontaine	
Mme Stéphanie Lachance	215
Souligner la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal	
Mme Désirée McGraw	215
Saluer le partenariat entre la Fondation OLO et Pommes Qualité Québec	
Mme Audrey Bogemans	215
Souligner la Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral	
M. Andrés Fontecilla	216
Souligner le Mois du patrimoine libanais	
Mme Alice Abou-Khalil	216
Souligner la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales	
Mme Elisabeth Prass	216
Rendre hommage à M. Rénald Cusson	
Mme Isabelle Charest	217
Souligner le 50e anniversaire de Patrimoine et Histoire Terrebonne	
Mme Catherine Gentilcore	217
Inviter la population à participer à la 19e édition de L'Halloween à La Pocatière	
M. Mathieu Rivest	217
Souligner le 50e anniversaire d'Axia services	
Mme Céline Haytayan	218
Souligner le 25e anniversaire d'Habitations de l'Outaouais métropolitain	
M. Mathieu Lévesque	218
Souligner la Semaine nationale des journaux	
Mme Chantal Soucy	218
Présentation de projets de loi	219
Projet de loi n° 190 — Loi sur la mise en place en milieu de travail de comités paritaires de transition juste vers une économie écologiquement durable	219
M. Alexandre Leduc	219
Mise aux voix	219
Dépôt de documents	219
Dépôt de rapports de commissions	220
Consultations particulières sur le projet de loi n° 104 — Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal	220
Dépôt de pétitions	220
Mettre en place des mesures plus justes pour l'accompagnement des personnes sourdes-aveugles	220
Financer adéquatement le transport public afin de s'assurer que le transport adapté demeure accessible	221
Questions et réponses orales	221
Contrat attribué à LGS	
Mme Marwah Rizqy	221
M. François Legault	222
Mme Marwah Rizqy	222
M. François Legault	222
Mme Marwah Rizqy	222
Document déposé	222
M. François Legault	223
Mme Marwah Rizqy	223
M. François Legault	223

Table des matières (suite)

Contrat attribué à LGS	223
M. Marc Tanguay	223
M. Christian Dubé	224
M. Marc Tanguay	224
M. Christian Dubé	224
M. Marc Tanguay	224
M. Christian Dubé	224
Financement des ressources intermédiaires	
Mme Linda Caron	225
M. Lionel Carmant	225
Mme Linda Caron	225
M. Lionel Carmant	225
Mme Linda Caron	225
M. Lionel Carmant	226
Aide alimentaire destinée aux étudiants	
Mme Ruba Ghazal	226
M. François Legault	226
Mme Ruba Ghazal	226
M. Samuel Poulin	227
Mme Ruba Ghazal	227
M. François Legault	227
Investissements publics dans la production de matériel militaire	
Mme Alejandra Zaga Mendez	228
Mme Christine Fréchette	228
Mme Alejandra Zaga Mendez	228
M. Christopher Skeete	228
Mme Alejandra Zaga Mendez	229
Mme Christine Fréchette	229
Orientations gouvernementales en matière d'immigration	
M. Guillaume Cliche-Rivard	229
M. Jean-François Roberge	229
M. Guillaume Cliche-Rivard	230
M. Jean-François Roberge	230
M. Guillaume Cliche-Rivard	230
M. Jean-François Roberge	230
Projets de transformation numérique de l'État	
M. Pascal Paradis	231
M. Christian Dubé	231
M. Pascal Paradis	231
M. Christian Dubé	232
M. Pascal Paradis	232
M. Christian Dubé	232
Dépassements de coûts dans le projet de Dossier santé numérique	
M. Joël Arseneau	232
M. Christian Dubé	232
M. Joël Arseneau	233
M. Christian Dubé	233
M. Joël Arseneau	233
M. Christian Dubé	233
Appel d'offres dans le cadre du projet Hilo d'Hydro-Québec	
M. Monsef Derraji	233
Mme Christine Fréchette	234
Motions sans préavis	234
Demander au gouvernement d'évaluer la pertinence de mettre sur pied un fonds d'urgence pour contrer l'insécurité alimentaire chez les étudiants	235
Mise aux voix	235
Avis touchant les travaux des commissions	236

Table des matières (suite)

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	236
Mme Marie-Belle Gendron (suite)	237
M. André Albert Morin	237
Motion formulant un grief	239
Mme Pascale Déry	239
M. Vincent Marissal	242
Motion formulant un grief	247
M. Jean-François Simard	247
Mme Michelle Setlakwe	250
Motion formulant un grief	253
Mme Christine Fréchette	253
M. Alexandre Leduc	256
Motion formulant un grief	256
M. Mathieu Lacombe	262
M. Pascal Bérubé	265
Mme Kateri Champagne Jourdain	268
Mme Linda Caron	269
Motion formulant un grief	271
Mme Carole Mallette	272
M. Pascal Paradis	273
Motion formulant un grief	275
Mme Valérie Schmaltz	275
Mme Filomena Rotiroti	276
Motion formulant un grief	279
M. Yannick Gagnon	279
M. Marc Tanguay	282

Ajournement

283

Le mercredi 8 octobre 2025 — Vol. 48 N° 5

(Neuf heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bonjour à toutes, bonjour à tous. Prenez place, nous allons débiter nos travaux. Merci au public qui est présent parmi nous aussi.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Donc, nous sommes rendus à la rubrique Déclarations des députés. Et, sans plus tarder, je reconnais Mme la députée de Bellechasse.

Souligner le 50e anniversaire des Excavations Lafontaine

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, M. le Président. Heureuse de souligner en cette Chambre le 50e anniversaire de l'entreprise Les Excavations Lafontaine.

Permettez-moi d'abord de saluer, dans nos tribunes, Frankie, Mathieu et François, ainsi que leurs familles, qui sont ici avec nous ce matin.

Leur entreprise a vu le jour en 1975, lorsque Frank Lafontaine a lancé, à Saint-Malachie, un commerce de location de machinerie lourde, intégrant ses trois fils, dont Frankie. Après 50 ans, la compagnie fait partie des 300 plus importantes au Québec.

Votre histoire est la preuve que l'excellence et la pérennité vont de pair et témoigne de l'attachement indéfectible que vous portez à Bellechasse. Alors, à vous ainsi qu'à votre équipe, aux membres de vos familles, mes plus sincères félicitations pour ces 50 années de réussite intemporelle. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Bellechasse. Et félicitations. Je reconnais maintenant Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Souligner la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Merci, M. le Président. Comme vous le savez, le 15 octobre prochain marquera la deuxième année de la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal.

Chaque année, au Québec, près de 23 000 familles vivent le décès d'un bébé pendant la grossesse ou peu après la naissance. C'est une réalité douloureuse, souvent invisible, qui laisse des traces profondes dans la vie des parents, des familles et de tous ceux qui les entourent.

Son existence résulte de l'adoption à l'unanimité du projet de loi que j'ai eu l'honneur de déposer ici, à l'Assemblée nationale, l'an dernier, et, suite à cette initiative, une table de concertation nationale sur le deuil périnatal a été créée pour passer à l'action.

Je tiens à saluer aujourd'hui la présence du Réseau des centres de ressources périnatales du Québec ainsi que d'autres membres de la table de concertation : Parents Orphelins, Les Perséides, Parents d'Ange, le Centre de soutien lié à la perte reproductive.

À toutes les familles touchées, je veux dire ceci : Votre deuil compte, vos enfants comptent, et vos voix sont entendues ici, à l'Assemblée nationale. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, et merci à vous pour votre engagement.

La parole revient maintenant à Mme la députée d'Iberville.

Saluer le partenariat entre la Fondation OLO et Pommes Qualité Québec

Mme Audrey Bogemans

Mme Bogemans : Merci. Aujourd'hui, je désire souligner l'alliance de la Fondation OLO avec Pommes Qualité Québec, dont l'annonce a eu lieu à Rougemont la semaine passée.

Je souscris à ce nouveau partenariat en tant que mère, en tant que députée de la circonscription d'Iberville, dont le territoire regorge de vergers, mais aussi en tant qu'agricultrice. C'est une fierté de voir les pommes du Québec maintenant faire leur place dans le suivi postnatal d'OLO en tant que cinquième aliment de leur programme.

Nous accueillons aujourd'hui, dans les tribunes, Mmes Boyer, Cormier, Strecko et Ouellet, de la Fondation OLO, ainsi que MM. Turcotte et Nadeau, des Producteurs de pommes de l'Est-du-Québec.

La Fondation OLO offre la chance aux familles vulnérables de mettre au monde des bébés en santé et d'acquiescer des saines habitudes alimentaires. Avec Pommes Qualité Québec, c'est l'insertion d'un aliment de chez nous, dans les 1 000 premiers jours de l'enfant, qui est local, accessible financièrement, sain et nutritif.

Donc, au nom des citoyens du comté d'Iberville et de l'ensemble de ses pomiculteurs, merci à vous pour votre travail.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée d'Iberville. La parole revient maintenant à M. le député de Laurier-Dorion.

Souligner la Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je tiens à souligner la 22e édition de la Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral, qui se tiendra du 15 au 21 octobre 2025.

C'est l'occasion de sensibiliser la population du Québec à la réalité trop souvent méconnue des milliers de Québécoises et Québécois qui vivent avec les conséquences d'un tel traumatisme.

Cette année, le thème choisi est *Impact*, un mot fort qui évoque d'abord le choc initial d'un accident, mais qui illustre bien l'impact sur la vie de la personne atteinte et sur celle de ses proches.

Je tiens à saluer le Regroupement des associations des personnes traumatisées craniocérébrales du Québec et ses 13 associations régionales, qui travaillent chaque jour à améliorer les conditions de vie des personnes touchées ainsi que celles de leurs familles.

Dans le cadre de cette semaine, plusieurs activités de prévention et de sensibilisation se dérouleront à travers le Québec. J'invite mes collègues ainsi que toutes les citoyennes et tous les citoyens à prendre part à cette mobilisation et à découvrir la richesse humaine de ces histoires, parce que chaque geste, chaque regard peut avoir un impact réel. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. Merci, M. le député de Laurier-Dorion. Au tour, maintenant, de Mme la députée de Fabre.

Souligner le Mois du patrimoine libanais

Mme Alice Abou-Khalil

Mme Abou-Khalil : Merci, M. le Président. «Ana fakhoura enni lebnennyeh!» Je suis fière d'être libanaise.

Le Mois du patrimoine libanais est bien plus qu'une commémoration : c'est un appel au cœur.

Le Liban, petit par sa taille mais immense par son histoire, a offert au monde des trésors de culture, de savoir et de résilience. Nos poètes, nos artisans, nos artistes et nos bâtisseurs ont façonné un héritage qui vit encore aujourd'hui dans nos langues, nos mets, nos musiques, nos fêtes et nos valeurs de solidarité.

Ce patrimoine est aussi celui de la diaspora qui a porté avec courage et dignité les couleurs du Liban aux quatre coins du monde.

Partout où ils s'établissent, les Libanais s'intègrent avec respect dans les sociétés qui les accueillent.

Soyons les gardiens de cette richesse afin que le Liban, malgré ses épreuves, continue de briller comme une étoile dans le ciel du monde.

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Fabre. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de D'Arcy-McGee.

Souligner la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, M. le Président. Du 6 au 10 octobre, nous soulignons la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, dont le thème, cette année, est *Un droit, pas un privilège*. Cette semaine nous rappelle qu'une personne sur cinq vivra un problème de santé mentale au cours de sa vie et qu'il a le droit d'avoir accès aux services dont il a besoin. C'est également l'occasion de nous rappeler que chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour briser les tabous et promouvoir l'accès équitable aux soins.

Le 10 octobre, nous soulignons également la Journée mondiale de la santé mentale sous le thème *Accès aux services — La santé mentale dans les situations de catastrophes et d'urgences*. Cette journée nous invite à réfléchir à l'importance du soutien aux personnes vivant avec un trouble mental, particulièrement en période de crise, ainsi qu'à leurs proches.

À travers ces deux événements, j'invite mes collègues et l'ensemble de la population à promouvoir la bienveillance, à favoriser l'écoute et à soutenir les initiatives qui font de la santé mentale un droit pour toutes et pour tous.

Dans ma circonscription, je voudrais également remercier AMI-Québec pour le service qu'ils offrent à ces personnes et ces familles. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de D'Arcy-McGee. La parole revient à Mme la députée de Brome-Missisquoi.

Rendre hommage à M. Rénald Cusson

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Merci, M. le Président. L'été dernier, Brome-Missisquoi a perdu une figure marquante des arts au Québec, M. Rénald Cusson, cofondateur du symposium d'arts visuels Bromont en art. Avec sa conjointe, l'artiste peintre Marie-Claude Tétreault, il a créé, en 1999, ce qui allait devenir l'un des plus grands rassemblements d'artistes en arts visuels au Québec. D'une simple rencontre entre amis, l'événement s'est établi, 25 ans plus tard, comme un rendez-vous annuel incontournable qui attire des dizaines de milliers de visiteurs et anime le vieux village de Bromont.

Entrepreneur passionné, Rénald Cusson a travaillé sans relâche à rapprocher les artistes de leur public et faire rayonner la vie culturelle et économique de notre région. Son héritage est précieux : un rendez-vous devenu incontournable pour les amateurs d'art et une passion transmise à ses fils, Marc et Philippe, présents avec nous aujourd'hui.

Au nom des citoyens et citoyennes de Brome-Missisquoi, je remercie M. Cusson et sa vision pour... et sa vision et son engagement envers notre communauté. Merci, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Brome-Missisquoi. Et bravo à vous aussi. Je reconnais maintenant Mme la députée de Terrebonne.

Souligner le 50e anniversaire de Patrimoine et Histoire Terrebonne

Mme Catherine Gentilcore

Mme Gentilcore : Merci beaucoup, M. le Président. Je tiens à saluer la présence de quatre représentants, dans les tribunes, de l'organisme Patrimoine et Histoire Terrebonne. Merci d'être là et bienvenue à vous.

En 2023, la ville de Terrebonne a célébré ses 350 ans. Évidemment, vous vous doutez qu'il y a de nombreuses archives à sauvegarder et aussi plusieurs histoires à raconter sur le patrimoine de Terrebonne. Et c'est ce que vous faites brillamment depuis maintenant 50 ans. Grâce à vous, on comprend mieux le parcours de nos ancêtres, ce qui nourrit notre compréhension des défis qu'ils ont surmontés, mais aussi et surtout notre fierté pour leurs réalisations, qui ont contribué à façonner Terrebonne et le Québec tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Votre travail n'est certainement pas étranger au fait que le site du Vieux-Terrebonne ait été recommandé par le ministre de la Culture pour devenir le 14e site patrimonial déclaré en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

C'est donc un immense honneur et un plaisir pour moi de rendre hommage à Patrimoine et Histoire Terrebonne ici, à l'Assemblée nationale. Félicitations! Merci. Et à bientôt pour les prochaines histoires.

Merci, M. le Président.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Terrebonne. Et maintenant, la parole, je la cède à M. le député de Côte-du-Sud.

Inviter la population à participer à la 19e édition de L'Halloween à La Pocatière

M. Mathieu Rivest

M. Rivest : Merci, M. le Président. C'est avec enthousiasme que je souligne la 19e édition à venir de L'Halloween à La Pocatière, qui a pris naissance, entre autres, par le leadership de Bernard Généreux et qui se poursuit avec le dynamisme de Vincent Bérubé.

Je désire soutenir cette fête unique qui favorise l'animation culturelle et le rayonnement de notre milieu. Je vous invite donc au Kamouraska pour vivre l'expérience de l'orgue de Barbarie, rencontrer Les Forains du chaos, et du Clair de lune au jardin floral jusqu'à la soirée d'horreur... et pourquoi ne pas venir vous perdre dans le grand labyrinthe.

Je salue l'imagination débordante du comité organisateur et des partenaires. Je vous dis que La Pocatière aura d'ailleurs, M. le Président, un 32 octobre cette année, une date unique au monde où l'esprit d'Halloween se prolonge pour notre grand plaisir.

Faisons de cette édition un succès mémorable pour notre communauté, qui réaffirme combien La Pocatière peut briller et faire la vague à travers cette fête foraine des plus envoûtantes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Côte-du-Sud. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Laval-des-Rapides.

Souligner le 50e anniversaire d'Axia services

Mme Céline Haytayan

Mme Haytayan : Merci, M. le Président. Le 17 septembre dernier, l'entreprise Axia services a célébré son 50e anniversaire.

Depuis un demi-siècle, Axia, dont l'un des sites est à Laval-des-Rapides, offre des emplois de qualité à des personnes vivant avec des limitations. Axia propose à ses clients des services en entretien ménager, en sécurité et en sous-traitance d'emballage commercial, industriel.

Leur ligne de production adaptée permet à 650 employés, dont 450 ayant des limitations physiques ou cognitives, d'être impliqués dans un travail valorisant ou, comme ils aiment si bien le dire, de faire partie d'une grande famille.

Merci à la direction, aux employés, aux partenaires. Et longue vie à Axia, qui sait si bien allier inclusion et performance économique! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Laval-des-Rapides. Et je reconnais maintenant M. le député de Chapleau.

Souligner le 25e anniversaire d'Habitations de l'Outaouais métropolitain

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, j'aimerais souligner le 25e anniversaire d'un acteur du développement social et communautaire de notre région, les Habitations de l'Outaouais métropolitain, aussi connu sous le nom de HOM.

Depuis un quart de siècle, HOM agit comme un véritable bras immobilier innovant afin d'offrir un toit abordable aux familles à revenus modestes et aux personnes vulnérables. Depuis l'an dernier, HOM a livré deux importants projets, totalisant 90 logements, a mis en chantier trois projets contenant 395 unités et a préparé le démarrage d'un quatrième chantier, pour un grand total de 545 logements abordables et subventionnés en construction. Aujourd'hui, son parc immobilier compte près de 1 000 logements abordables.

HOM, c'est plus que du logement, c'est aussi un engagement concret envers la jeunesse. Cet organisme soutient des initiatives d'hébergement transitoire pour les jeunes en démarche d'autonomie, leur offrant un tremplin vers un avenir stable et prometteur.

Je veux ainsi saluer l'engagement de toute l'équipe de HOM, notamment sa directrice, Mme Anne Robinson, ainsi que ses nombreux partenaires.

Et bon 25e anniversaire!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Chapleau. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Souligner la Semaine nationale des journaux

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : M. le Président, une démocratie forte, ça commence par des citoyens bien informés, et, pour ça, rien ne remplace nos journaux. Ils racontent notre réalité, couvrent les enjeux concrets et donnent une voix à celles et ceux qu'on n'entend pas toujours.

Mais, il faut se le dire, M. le Président, l'information a toute sa valeur lorsqu'elle est libre, indépendante et qu'elle ne sert aucun agenda politique. Ce sont ces médias libres et rigoureux qui permettent aux citoyens de faire leurs propres idées. Dans un contexte où la désinformation circule plus vite que jamais, renforcer la présence de médias indépendants est crucial.

En cette Semaine nationale des journaux, je veux saluer leur travail essentiel, particulièrement ceux de la grande région de Saint-Hyacinthe, et rappeler que soutenir nos journaux, c'est soutenir notre démocratie. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Alors, voilà qui met fin à la rubrique Déclarations des députés. Je remercie les collègues pour vos déclarations.

Et nous allons suspendre les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 06)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Vous êtes nombreux. Bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous. Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.
Nous poursuivons les affaires courantes.
Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : ...Mme la Présidente. Je vous demanderais, s'il vous plaît, d'appeler l'article a du feuillet.

Projet de loi n° 190

La Présidente : À l'article a du feuillet, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve présente le projet de loi n° 190, Loi sur la mise en place en milieu de travail de comités paritaires de transition juste vers une économie écologiquement durable. M. le député.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais d'abord saluer, dans les gradins, des représentants des quatre centrales syndicales québécoises, la FTQ, la CSN, la CSQ et la CSD. Il y en a qui trouvent ça drôle.

Des voix : ...

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente.

Ce projet de loi prévoit qu'un comité paritaire de transition juste vers une économie écologiquement durable est mis en place par l'employeur appartenant aux catégories fixées par le gouvernement et dont le nombre de salariés est d'au moins 50. Au moins la moitié des membres du comité sont issus des salariés.

Le projet de loi énonce que le comité a pour mission de favoriser l'expression collective des salariés et de l'employeur sur l'instauration de mesures dans le milieu de travail permettant de répondre aux impératifs économiques, sociaux et environnementaux de la transition juste. Le comité émet des recommandations notamment sur la performance environnementale de l'employeur, sur la promotion et la création d'emplois verts, sur le soutien à une requalification équitable des emplois et sur le dialogue social et la justice climatique.

Le projet de loi prévoit d'autres règles relatives aux attributions, à la composition, au fonctionnement et à la prise de décision du comité en plus d'énoncer des dispositions diverses et finales.

Merci beaucoup.

Mise aux voix

La Présidente : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Adopté? Adopté.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer les comptes publics 2024-2025, états financiers consolidés du gouvernement du Québec, volume 1, et les comptes publics 2024-2025, renseignements financiers sur le fonds consolidé du revenu, fonds général et fonds spécifiques, volume 2. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Justice.

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente, je dépose le plan stratégique 2025-2030 du Conseil de la... Conseil de la justice administrative, le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Tribunal administratif du Québec et les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges 2023-2027, la phase II. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Affaires municipales.

Mme Guilbault : Oui. Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Présidente : Ce document est déposé. M. le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

• (10 h 10) •

M. Drainville : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le rapport

des activités 2024-2025 du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James, le décret du gouvernement du Québec n° 906-2025 concernant la Convention complémentaire n° 5 à la Convention du Nord-Est québécois entre le gouvernement du Québec et la Corporation foncière naskapie de Schefferville, le rapport annuel 2024-2025 du Comité consultatif de l'environnement Kativik, ainsi que le rapport annuel de gestion 2024-2025 du rapport d'audiences publiques sur l'environnement. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Culture et des Communications.

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Je dépose, quant à moi, le rapport annuel 2024-2025 du Conseil des arts et des lettres du Québec, qui est accompagné de ses appendices, le rapport de gestion 2024-2025 du Musée national des beaux-arts du Québec, le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC, ainsi que le rapport annuel 2024-2025 de la Société de télédiffusion du Québec, Télé-Québec.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Julien : Oui, Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère des Transports et de la Mobilité durable et le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission des transports du Québec.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre de l'Emploi.

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je dépose aujourd'hui le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission des partenaires du marché du travail et le rapport d'activité 2024-2025 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre du Tourisme.

Mme Dionne : Oui. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère du Tourisme.

La Présidente : Et ce document est déposé. Mme la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Bélanger : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Société d'habitation du Québec.

La Présidente : Ce document est déposé.

Pour ma part, je dépose un rapport du Commissaire à la langue française intitulé *Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer*.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de l'aménagement du territoire et député de Drummond—Bois-Francs.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 104

M. Schneeberger : Merci, Mme la Présidente. Alors, je dépose le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 1er, 2 et 7 octobre 2025, a tenu des auditions publiques dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal.

La Présidente : Ce rapport est déposé.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, Mme la députée de D'Arcy-McGee.

Mettre en place des mesures plus justes pour l'accompagnement des personnes sourdes-aveugles

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 385 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les personnes sourdes-aveugles ne reçoivent actuellement que quelques heures d'accompagnement par semaine (moins de 4 heures) en raison des compressions budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux;

«Considérant que les accompagnateurs sont rémunérés à un tarif horaire de seulement 8 \$ [de l'heure], un montant qui n'a pas été ajusté depuis 25 ans, entraînant un exode massif de ces travailleurs et limitant ainsi l'accès à l'accompagnement pour les personnes sourdes-aveugles;

«Considérant que, dans d'autres provinces canadiennes, des mesures plus justes sont mises en place :

«En Ontario, les personnes sourdes-aveugles ont droit à 24 heures d'accompagnement par semaine et les accompagnateurs reçoivent une rémunération de 25 \$/heure, incluant les frais de kilométrage;

«En Alberta, le tarif horaire des accompagnateurs est également fixé à 25 \$;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De rehausser le tarif horaire des accompagnateurs au lieu de 8 \$ [de l'heure] actuellement;

«D'augmenter le nombre d'heures d'accompagnement à un maximum de 24 heures par semaine;

«D'assurer un financement stable et annuel pour l'accompagnement des personnes sourdes-aveugles, au lieu d'un renouvellement aux six mois;

«De mettre en place un sous-comité des services sociaux dédié au soutien à domicile des personnes sourdes-aveugles;

«De garantir la sécurité, l'accès aux opportunités et l'inclusion sociale des personnes sourdes-aveugles au sein de la société québécoise.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Et, à nouveau, Mme la députée de D'Arcy-McGee.

Financer adéquatement le transport public afin de s'assurer que le transport adapté demeure accessible

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 252 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les personnes vivant avec un handicap ont droit à un transport public équitable;

«Considérant que les personnes vivant avec un handicap sont fréquemment exclues du transport public conventionnel en raison de décisions qui le rendent inaccessible (par exemple, l'absence d'ascenseurs pour accéder aux plateformes de métro ou l'incapacité des chauffeurs d'autobus à utiliser les rampes appropriées);

«Considérant que les personnes vivant avec un handicap sont souvent exclues du transport public conventionnel en raison de la lente adaptation de ce dernier pour le rendre accessible, en raison d'un financement insuffisant;

«Considérant que ce transport est essentiel pour les personnes handicapées afin de se rendre au travail, à l'école, à leurs rendez-vous médicaux et pour leurs loisirs;

«Considérant que le financement du transport public, y compris du transport adapté, est insuffisant;

«Considérant que le transport adapté est en danger d'être privatisé, avec une part croissante confiée à des sous-traitants privés, à l'extérieur de la Société de transport de Montréal;

«Considérant que la privatisation est justifiée par le manque de financement gouvernemental;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De financer adéquatement le transport public, tel que la STM, y compris et surtout le transport adapté;

«De s'assurer que le transport adapté demeure public, accessible et de qualité, géré par les sociétés de transport;

«De publier et partager les résultats du rapport sur le transport adapté, qui a été promis, mais qui n'est pas encore livré.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et je cède maintenant la parole, en question principale, à la cheffe de l'opposition officielle.

Contrat attribué à LGS

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Hier, avec *Le Journal de Montréal*, nous avons révélé qu'il y avait une clause inédite dans le contrat SIFA qui octroie à LGS-IBM une garantie absolue de paiement. Peu importe s'ils livrent ou pas la marchandise, ils seront payés complètement, donc des centaines de millions de dollars engloutis.

Questionné à ce sujet, le premier ministre nous a révélé, il a fait un aveu, il n'a pas lu le contrat qu'il a lui-même négocié et signé. Or, c'est un contrat majeur. Et pourtant, une petite revue de presse.

Premier feu rouge, octobre 2024, Gabriel Côté, *Journal de Montréal* : dépassements de coûts, la facture pourrait s'élever à plus de 200 millions de dollars additionnels. Deuxième feu rouge, Tommy Chouinard, de *La Presse* : des voyants

rouges, flambée des coûts. Troisième feu rouge, mai 2025, Nicolas Lachance : un audit du gouvernement annonce un gouffre financier. On continue. Quatrième feu rouge, le préféré du premier ministre, Thomas Gerbet : *Bras de fer autour d'un projet informatique dont le coût explose*.

La semaine passée, le contrat est suspendu. Moi, ma question est très simple : Depuis hier, à défaut d'avoir lu le contrat avant de le signer, à défaut d'avoir lu le contrat malgré tous les feux rouges, depuis ma question d'hier, a-t-il lu le contrat, oui ou non?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, il y a actuellement 1 000 projets informatiques, quand... au gouvernement. Il y en a à peu près 600, là, qui sont en planification, 400 qui sont en réalisation. Ce que nous dit la cheffe de l'opposition, puis je l'ai bien écoutée, là, elle dit «le contrat qu'il a lui-même négocié». La cheffe de l'opposition pense que le premier ministre du Québec négocie les 1 000 projets informatiques.

Mme la Présidente, il y a des experts qui sont responsables, dans chaque ministère, de négocier ce genre de contrat là. Il semble y avoir des problèmes dans ce contrat-là. D'ailleurs, l'AMP, l'Autorité des marchés publics, est dans le dossier depuis le printemps. Donc, quand la cheffe de l'opposition officielle nous dit : Il y a eu des lumières rouges, bien, elle n'est pas toute seule à les avoir vues, là, l'AMP aussi les a vues, nous aussi, on les a vues, les lumières rouges.

Donc, Mme la Présidente, je pense que Santé Québec a fait ce qu'ils avaient à faire, c'est-à-dire mettre le contrat sur pause, examiner ce qui est arrivé, qui a négocié, signé ces contrats-là. Puis, Mme la Présidente, je peux vous assurer qu'il y aura des conséquences s'il y a effectivement une personne qui a signé un contrat qui n'était pas responsable.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Mme la Présidente, citation : «Ultimement, c'est moi, le patron. Ultimement, c'est moi, le boss, c'est moi qui décide.» Qui a dit ça? Le premier ministre.

Tous les contrats passent où? Au Conseil du trésor. Qui préside le Conseil du trésor avec le ministère? Il y a le Conseil exécutif, tous les ministres sont réunis. Le premier ministre est présent ou pas?

Juste une question pour le premier ministre : A-t-il vraiment besoin de l'Autorité des marchés publics pour comprendre un contrat que son gouvernement a lui-même signé?

• (10 h 20) •

Des voix : ...

La Présidente : C'est trop bruyant du côté droit. Je voudrais entendre la réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, on va mettre ça sur... Je ne dirai pas... Non, je vais être prudent, puis je sais qu'il faut être parlementaire, mais ce que la cheffe de l'opposition vient de dire est absolument, absolument faux. Tous les contrats ne passent pas par le...

La Présidente : Attendez. M. le premier ministre, vous savez que ce mot est un mot non parlementaire, à ne pas utiliser. Alors, je vous invite, un, à le retirer et, deux, utiliser la bonne formulation.

M. Legault : Au lieu de dire que c'est faux, je vais dire que c'est inexact. Mais tous les contrats, contrairement à ce que vient de dire la cheffe de l'opposition officielle, ne passent pas au Conseil du trésor. Je ne pense pas que Jean Charest ou Philippe Couillard lisaient tous les contrats informatiques. Je ne pense pas qu'il y ait aucun premier ministre dans l'histoire du Québec qui faisait ce que propose la cheffe de l'opposition officielle.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Mme la Présidente, je dépose l'audit signé par Le Bouyonnec. C'est écrit noir sur blanc que ça, ce contrat-là, SIFA, a été approuvé par le gouvernement. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Le Bouyonnec, je pense qu'ils se connaissent. Là-dedans, Mme la Présidente, il y a une page qui, évidemment, est caviardée. Tous les indicateurs sont au rouge, dépassements de coûts, dépassements d'échéanciers. Qu'est-ce qui se passe?

Document déposé

La Présidente : Et ce n'est pas un tableau didactique. Par ailleurs, consentement pour le dépôt? Consentement pour le dépôt? Consentement. La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! J'aimerais entendre la réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, c'est un peu gênant, ce qu'on vient d'entendre de la cheffe de l'opposition officielle. Tout le monde a remarqué ici qu'elle n'a pas répété que le contrat avait été approuvé par le Conseil du trésor, parce que c'était complètement inexact. Donc, n'importe quoi. Elle nous a habitués à ça avant qu'elle soit cheffe de l'opposition officielle.

Mme la Présidente, elle nous dit qu'il y a un contrat qui a été signé. Elle nous dit qu'il y a une lumière rouge. Depuis le printemps qu'on le dit, qu'il y a une lumière rouge. L'AMP regarde, examine le dossier. On fait le suivi...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...et, Mme la Présidente, on va continuer de le faire sur tous les contrats.

La Présidente : Troisième complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : ...qui a été préparé par Stéphane Le Bouyonnec pour le gouvernement. Dans le cas de SIFA, c'est marqué : «États de santé des projets qualifiés ciblés, autorisés par le Conseil du trésor ou par le Conseil des ministres, au 30 juin 2025.» Je m'excuse, ce n'est pas moi qui le dis, c'est Stéphane Le Bouyonnec. Mais, dans tous les cas, là-dedans ils disent, pour la suite des choses, prochaines étapes et échéancier, alors que tous les voyants sont au rouge, c'est marqué noir sur blanc «sans objet».

Donc, tous les voyants sont au rouge, et eux n'ont aucun plan. Comment ça?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, Mme la Présidente, la cheffe de l'opposition officielle mélange des sous-ministres et des ministres. Elle est en train de mélanger les deux, là. Les responsables pour signer les contrats, ce sont des fonctionnaires, ce sont des experts. Non, mais elle trouve ça drôle, Mme la Présidente. La cheffe de l'opposition officielle pense que le premier ministre du Québec négocie et signe les 1 000 contrats en informatique. Voyons donc! Ça ne tient pas debout.

La Présidente : En question principale, je reconnais le député de LaFontaine.

Contrat attribué à LGS

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : 20 mai 2025, pourquoi, d'abord, le 20 mai 2025, le ministre de la Santé disait, et je le cite : «Le projet SIFARH, il ne faut pas en faire un drame.» Fin de la citation. Il se basait sur quoi, le ministre omniscient, pour dire qu'il ne faut pas en faire un drame?

Les voyants sont au rouge depuis plusieurs mois, Mme la Présidente. Et hier on a révélé la clause dont, semble-t-il, il ignorait l'existence, à savoir que les paiements étaient garantis pour le fournisseur LGS. Ce matin, parce qu'ils ne l'ont pas lu, on va les aider, on va y aller clause par clause. La clause prédestinée, la clause 13, clause chanceuse, fait en sorte, Mme la Présidente, que, pour résilier le contrat sans motif, ce qu'analyse Santé Québec, prête à payer 150 millions, ça prend un préavis donné uniquement dans la sixième année du contrat, préavis de 365 jours. Ça, c'est en 2030.

Pourquoi le ministre de la Santé a signé ça?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, des fois, il faut revenir, puis revenir, et répéter la même chose. J'ai demandé, hier, au député de LaFontaine d'être prudent quand il dit notamment que j'ai signé le contrat. C'est exactement la même réponse que le premier ministre vient de dire.

Écoutez, je veux être clair, on a transféré tous les dossiers santé... de santé numérique, entre autres, à Santé Québec, tous les projets de transformation. Santé Québec, à ce moment-là, a fait une analyse de plusieurs dossiers, comme vient de

dire le premier ministre, et, à la lumière de leur analyse, ce dossier-là notamment a justifié de demander de faire une pause, ce que le conseil d'administration a été très prudent, très transparent, puis dire : Dans l'intérêt de protéger les fonds publics, on n'est pas à l'aise de continuer avec ce dossier-là.

Mme la Présidente, laissons donc faire Santé Québec son travail, en complément avec l'analyse qui est faite par l'AMP, Mme la Présidente. C'est ça, savoir gérer les fonds publics.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Aïe! l'art de savoir gérer les fonds publics. À matin, on se fait instruire sur l'art de savoir gérer les fonds publics. Ce n'est même pas matériel, 400 millions, quand le premier ministre, hier, il disait qu'au total c'est 4,9 milliards. 10 % de l'enveloppe totale, ce n'est même pas matériel.

Geneviève Biron, là, elle ne peut pas réparer les pots cassés du ministre. Elle a dit : L'organisation — Santé Québec — a hérité d'un contrat, d'un projet mal planifié par le ministère de la Santé. C'est qui qui est imputable? C'est le ministre de la Santé. Qu'il réponde. Pourquoi il a signé ça?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, hier, il y a eu une réponse très intéressante de mon adjoint parlementaire, de dire que, si le travail que nous avons fait avec Santé Québec sur l'examen des contrats avait été fait dans le dossier de SAAQcllic pendant... avec les libéraux...

Des voix : ...

M. Dubé : Mme la Présidente, peut-être qu'ils n'aiment pas cette réponse-là, mais nous, on le fait, le travail rigoureux. Nous, on le fait. S'il y a un problème dans un contrat spécifique, pour un ensemble de raisons, Mme la Présidente, on fait le travail, ce que les libéraux n'ont pas fait et ce qui explique notamment tous les problèmes qu'on a avec SAAQcllic. Alors, aujourd'hui, Mme la Présidente, s'il y a une personne qui n'a pas les moyens de nous faire ces commentaires-là...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...c'est le Parti libéral, aujourd'hui.

Des voix : ...

La Présidente : On a écouté la question, on écoute les réponses. Maintenant, deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : L'art de bien gérer. Ayoye!

Mme la Présidente, près de 400 millions en pure perte. À date, les Québécoises et Québécois ont mis 65 millions là-dedans, on n'a pas de système, c'est du gaspillage. Une annulation, purement et simplement, ce serait 150 millions. On parle au total d'un 400 millions en pure perte. On lui met sous le nez les clauses que son ministère a signées : une garantie de paiement au fournisseur et un préavis qui ne peut pas être donné avant 2030, Mme la Présidente.

Question simple : D'ici à demain, va-t-il le lire, le contrat?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, la beauté, avec l'Assemblée nationale, c'est qu'on a un verbatim. Moi, je voudrais que le député de LaFontaine se souvienne de sa question, aujourd'hui, et de ses sous-questions. Et, quand on me présentera l'analyse qui a été faite de ce contrat-là, qui est imputable, qu'est-ce qu'on va faire avec ça, j'aimerais ça lui remettre devant lui exactement la question qu'il a posée aujourd'hui et la façon dont il la présente.

Je veux juste être clair, je lui demande d'être prudent, parce que nous, on fait une analyse. Le conseil de Santé Québec a été très prudent, très transparent. Ce que les libéraux ne faisaient pas, nous, on va le faire, Mme la Présidente. On est rigoureux dans la gestion des fonds publics.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de La Pinière.

Financement des ressources intermédiaires**Mme Linda Caron**

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Le milieu des ressources intermédiaires est en crise, au Québec. Les listes d'attente explosent. 5 500 Québécois attendent une place en RI en ce moment même, c'est une augmentation de 11 % en moins d'un an. Et, par-dessus le marché, près d'une RI existante sur deux est à risque de fermer. Résultat : les hôpitaux débordent, le nombre de personnes itinérantes augmente, les proches sont en détresse, les Québécois qui sont en attente souffrent et sont en désarroi au quotidien.

La CAQ est aux affaires depuis sept ans. Les ressources intermédiaires crient à l'aide depuis deux ans. On n'a pas vu le début de l'ombre d'une solution. Ça devient de l'insouciance.

Comment la CAQ peut-elle laisser la situation se dégrader à ce point-là?

• (10 h 30) •

La Présidente : La réponse du ministre responsable des services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, Mme la Présidente. Je remercie la députée de La Pinière pour sa question. Puis je suis d'accord avec elle, les ressources intermédiaires sont des ressources essentielles et qui ont fait leurs preuves.

Maintenant, on travaille avec les ressources intermédiaires depuis plusieurs années, et on a travaillé sur les ressources... sur les enjeux non monétaires, Mme la Présidente, depuis le début. Par exemple, on est en train de travailler sur le cadre de référence. On est en train de travailler également sur la révision de l'instrument de classification pour alléger leur bureaucratie puis améliorer leur accès aux soins, Mme la Présidente. Maintenant, les négociations ont débuté, et je m'en tiendrai à ça pour le moment, Mme la Présidente.

Quant à ce qui a trait aux gens qui sont en recherche d'hébergement, on a parlé beaucoup de santé mentale, ces derniers jours, mais on travaille à aider nos personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Ceux en situation d'itinérance, on a développé le programme PRISM et, depuis moins d'un an, on a déjà logé plus de 150 personnes avec de l'accompagnement en appartement, Mme la Présidente. Pour les personnes qui ont des problèmes autres, on a développé également d'autres ressources, Mme la Présidente. On y travaille.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Linda Caron

Mme Caron : Mme la Présidente, ça fait sept ans qu'ils sont aux commandes. Ça fait au moins deux ans que les RI crient au secours. Ça fait plus de six mois que l'entente est échue. Ils vont les mettre où, ceux et celles qui ont perdu ou qui vont perdre une place, ou qui sont en attente d'une place, à l'hôpital, pour allonger les listes d'attente, les délais pour se faire soigner, dans des campements en itinérance? Non, mais ce n'est pas un projet de société, ça. Il est temps que quelqu'un se réveille, et vite.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui, Mme la Présidente. Et, comme je vous dis, dans les dernières années, j'ai été régulièrement en contact avec l'ARIHQ et les autres associations de ressources intermédiaires, mais, encore une fois, on ne laisse personne à la rue, Mme la Présidente. Nos personnes en situation d'itinérance, on a trouvé des moyens pour les loger, quand elles ont un problème de santé mentale, avec de l'accompagnement intensif dans les domiciles via un programme qu'on a développé à Montréal puis qu'on est en train de développer ailleurs au Québec. Pour les personnes avec des problèmes en santé mentale qui demeurent à l'hôpital, avec la ministre de l'Habitation on a développé un programme pour ceux qui sont... qui n'ont plus besoin de soins en hospitalier, pour leur donner des programmes de supplément au loyer et les loger, avec le soutien des équipes SIF, SIM, en communauté, Mme la Présidente. On trouve des solutions.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Linda Caron

Mme Caron : Les aînés et les autres personnes vulnérables ne sont pas dans les quatre priorités du premier ministre, mais la CAQ peut-elle quand même regarder son bilan en pleine face? 5 500 personnes attendent maintenant une place en RI, 3 600 aînés attendent maintenant une place en CHSLD. Ça fait plus de 9 000 Québécois qui n'ont pas le milieu d'hébergement dont ils ont besoin. Et ça va doubler si les fermetures de RI se concrétisent.

Que répond la CAQ à toutes ces personnes et à leurs proches?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, merci, Mme la Présidente, mais, s'il y a un gouvernement qui en a fait beaucoup pour les aînés, je pense que c'est notre gouvernement. Ça, je pourrais dire tout simplement qu'on... de 2018-2019 à 2025-2026, on a augmenté les budgets de 4 milliards à 8 milliards. Ce serait la réponse simple. Mais qu'est-ce qu'on a fait? Nous, on a créé des nouveaux modèles d'hébergement. Je sais qu'ils n'aiment pas le modèle, mais les maisons des aînés, c'est plus de 3 400 places, Mme la Présidente. Les RPA qui sont... j'avoue que les petites sont peut-être en difficulté, mais, même les RPA, on a ajouté plus de 2 000 places, Mme la Présidente. Et, comme je dis depuis deux réponses, on travaille avec les RI, on aime le modèle...

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : ...on veut faciliter leur accès, puis on va trouver une solution, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Aide alimentaire destinée aux étudiants

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Ce matin, je me lève pour poser une question, et ça me fait mal de devoir la poser dans une société riche comme le Québec. Un étudiant sur deux a faim, au Québec. Il y a un étudiant sur deux, au Québec, qui va au cégep et à l'université le ventre vide. Puis, pendant ce temps-là, pendant que nos jeunes ont faim, le gouvernement, lui, jette l'argent, des millions de dollars, des centaines de millions, par les fenêtres, que ce soit par les gaspillages caquistes, que ce soit par l'argent qu'on donne à des grosses entreprises, et ça a été fait aussi par le Parti libéral avant eux, sans condition. Puis, pendant ce temps-là, les jeunes ont faim. Ça me fait mal de voir que des jeunes sont obligés de sauter des repas. Même quand ils travaillent, ils étudient et ils travaillent, ils restent très, très pauvres.

Les cégeps et les universités veulent les aider, mais leurs coffres sont vides à cause des coupes de la CAQ. Je suis tannée de voir le gouvernement jouer au casino avec l'argent public pendant que l'avenir des jeunes, l'avenir des jeunes est menacé.

J'ai une proposition à faire au premier ministre. J'aimerais ça qu'on travaille ensemble pour les jeunes du Québec. Est-ce qu'il accepterait rapidement, dès maintenant de débloquer de l'argent pour mettre dans un fonds d'urgence pour aider les étudiants, pour que plus aucun n'ait faim?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, d'abord, rappelons ce qu'on a fait. On a augmenté l'aide sociale de plus de 50 %, on a augmenté les allocations familiales, on a augmenté les budgets en éducation, en enseignement supérieur. On a le système des prêts et bourses le plus généreux.

Mme la Présidente, est-ce que ce serait le fun de pouvoir en faire plus? Bien sûr, bien sûr, on est tous d'accord. Mais là où je ne suis pas d'accord, c'est quand la cheffe du deuxième groupe d'opposition mélange ça avec les incitatifs qu'on donne aux entreprises pour créer des emplois payants au Québec, pour entrer des revenus additionnels au ministère des Finances. Plus on entre d'argent au ministère des Finances, dans les revenus, plus on a d'argent pour améliorer nos programmes sociaux. Je ne comprends pas que la cheffe du deuxième groupe d'opposition ne comprenne pas ça.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Ce que le premier ministre ne comprend pas, c'est que, les aides dont il me parle, il y en a certaines pour lesquelles les jeunes ne sont même pas accessibles et d'autres qui ne sont pas suffisantes. C'est lui qui ne comprend pas la réalité des étudiants.

46 % des étudiants qui reçoivent l'aide financière puis ce qui a été fait par la CAQ continuent à aller quand même dans les banques alimentaires. Il a coupé beaucoup d'argent : 32 millions dans les universités, 151 millions dans les cégeps, 250 millions dans les bourses Perspective.

Est-ce qu'il peut débloquer un fonds d'urgence? C'est ce que je lui demande.

La Présidente : La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : Le gouvernement décide qui répond. Le ministre responsable de la Jeunesse.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Évidemment, je prends acte de la question, aujourd'hui, qui est présentée par la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Vous dire que nous sommes en contact avec les associations étudiantes, à la fois ma collègue la ministre de l'Enseignement supérieur et de mon côté. Nous allons, évidemment, établir une feuille de route avec eux.

Maintenant, il n'en demeure pas moins qu'on a un plan d'action jeunesse. Nous sommes des partenaires des Auberges du coeur, nous sommes des partenaires des maisons des jeunes, nous sommes des partenaires, également, avec les organismes communautaires pour les gens qui ont des besoins spécifiques, notamment au niveau de l'aide alimentaire. Mais nous prenons acte de cette réalité-là. Nous en sommes conscients. Mais on va continuer d'être au rendez-vous pour supporter nos organismes, supporter les jeunes du Québec, évidemment, pour pouvoir les accompagner au rythme de leurs besoins...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, je suis vraiment indignée. Je ne comprends pas que le premier ministre refuse de parler aux jeunes, de répondre à ma question.

Des voix : ...

La Présidente : Oui. Je pense qu'ici, M. le leader du gouvernement, je vais vous entendre avec votre rappel au règlement.

M. Jolin-Barrette : ...c'est prévu dans notre règlement que le gouvernement peut désigner quiconque pour répondre aux questions, même les adjoints parlementaires, Mme la Présidente. Dans notre règlement, c'est prévu. Alors, si la cheffe du deuxième groupe d'opposition ne veut pas respecter notre règlement, ça lui appartient, mais c'est prévu, c'est le cadre dans lequel...

La Présidente : Merci, M. le leader. Et j'aimerais maintenant entendre le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : Le gouvernement détermine certainement qui répond. Ceci dit, on a pleinement le droit de critiquer ce choix, c'est la liberté démocratique, de notre côté, de le faire aussi.

La Présidente : Et vous avez raison tous les deux. Cela dit, madame...

Des voix : ...

La Présidente : Vous avez raison tous les deux. Le gouvernement décide qui répond, c'est son privilège, et c'est un privilège, même, qui nous vient de la solidarité ministérielle. Mme la députée, vous avez le droit de ne pas être satisfaite. Poursuivez, il vous reste du temps.

Mme Ghazal : Un étudiant sur deux a faim, au Québec. Je comprends que le premier ministre soit gêné, je le comprends, je l'aurais été, à sa place. Je lui demande de se lever puis de parler aux jeunes qui ont faim aujourd'hui, qui souffrent du coût de la vie.

Est-ce qu'il accepte ma main tendue, très simple : débloquer rapidement un fonds d'urgence pour assurer la sécurité alimentaire...

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bien, moi aussi, je suis indigné que la cheffe du deuxième groupe d'opposition soit indignée qu'on fasse répondre le ministre responsable de la Jeunesse. Qu'a la cheffe du deuxième groupe d'opposition contre la jeunesse, hein?

Mme la Présidente, on a augmenté de façon historique les fonds, entre autres, pour les petits déjeuners à l'école. On a augmenté de façon historique l'aide financière aux études pour ceux qui sont au cégep et à l'université.

Mme la Présidente, est-ce que ce serait une bonne chose d'en faire plus? On est tous d'accord. Mais ce que n'est pas capable de nous dire Québec solidaire...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...c'est où ils prendraient cet argent additionnel.

La Présidente : En question principale...

Des voix : ...

La Présidente : On ne s'interpelle pas, des deux côtés, je vous le rappelle.
En question principale, je reconnais maintenant la députée de Verdun.

Investissements publics dans la production de matériel militaire

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Pendant l'été, la CAQ a modifié les règles d'Investissement Québec et de la Caisse de dépôt pour permettre le financement public de la production d'armes, d'armes létales. Les Québécois n'ont jamais demandé de financer des multinationales de l'armement. La CAQ choisit d'investir dans une industrie sur laquelle nous n'avons aucun contrôle, puisque c'est Ottawa qui va décider de l'usage... de l'usage de ces armes-là. Rien ne garantit que les armes létales qui seront financées avec l'argent des Québécois ne seront pas utilisées pour attaquer des civils. Rien ne nous garantit que ces armes ne finiront pas dans les mains des États génocidaires comme Israël. Nous ne connaissons pas ni les balises ni les critères.

L'argent public ne devrait certainement pas servir à la production des armes létales. Je demande donc la tenue d'une commission parlementaire pour tenir un débat public.

Est-ce que la ministre de l'Économie va appuyer cette demande? Mais surtout où est-ce qu'elle trace la ligne rouge?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Bien, comme vous savez, le monde a changé, et a changé rapidement depuis un an. Je sais que Québec solidaire préfère ne pas voir les choses en face de ce côté-là, mais, de notre côté, on ajuste et on adapte notre façon de développer les politiques et d'encadrer le développement économique.

Le gouvernement canadien va rehausser dès cette année à 2 % sa contribution au budget de l'OTAN. C'est majeur. Ça veut dire 9 milliards de plus de dépenses, du côté du gouvernement canadien, dans le domaine de la défense et de la sécurité. Or, il se trouve qu'au Québec on a toute l'expertise requise pour aller chercher notre juste part de ces investissements additionnels qui seront dépensés par le gouvernement canadien. On a le domaine aérospatial. Et j'entendais la cheffe de la deuxième opposition dire qu'on avait besoin d'investir davantage. Mais d'où viennent ces investissements, quand le gouvernement investit? Bien, ils viennent notamment d'emplois bien rémunérés, des secteurs d'expertise dans des créneaux d'avenir. En aérospatiale, on a 43 000 travailleurs, et on pourra en avoir davantage si on parvient à bien se positionner dans le domaine de la défense et de la sécurité.

La Présidente : En terminant.

Mme Fréchette : Alors, j'y reviendrai pour la suite.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Mme la Présidente, je nous parle d'armes létales, missiles, obus, bombes, des armes qui, oui, sont déjà produites au Québec. Les entreprises, là, pour la plupart, ce sont des multinationales qui se portent très bien. Elles signent déjà puis sont déjà capables de signer des contrats avec le fédéral. Pourquoi, donc, leur donner l'argent public? Mais surtout où est-ce qu'on trace la ligne rouge? Nous avons besoin de limites claires.

Est-ce que la ministre souhaite que des armes létales financées avec notre argent...

La Présidente : La réponse du ministre des Affaires internationales et de la Francophonie.

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je dois avouer que je suis surpris. Je suis surpris que la collègue de l'opposition ne réalise pas à quel point le monde a changé et à quel point on a l'obligation morale de faire notre part pour protéger nos valeurs. D'autant plus, Mme la Présidente, je suis profondément surpris d'entendre un parti qui se dit souverainiste ne pas penser que ce serait intéressant, pouvoir protéger l'intégrité territoriale de notre juridiction.

Alors, la chose que je dirais à la collègue, c'est, un, le monde a changé; deux, on a une responsabilité morale d'aider nos partenaires et nos voisins à se protéger, à faire valoir nos valeurs...

La Présidente : En terminant.

M. Skeete : ...puis en plus tous les pays du monde sont à l'oeuvre, actuellement, pour essayer de voir comment ils peuvent davantage...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Avec tout ce qui se passe, les Québécois méritent de savoir comment leur argent va être dépensé. La CAQ a déjà trop, trop joué au casino avec l'argent des Québécois. 1,1 milliard de pertes en aide aux grandes entreprises, des prêts qui vont majoritairement à des entreprises étrangères. Là, la ministre nous promet que cette fois-ci, c'est la bonne, mais on n'a aucune garantie. Nos millions risquent cette fois de s'envoler aux multinationales qui fabriquent, et je réitère... d'armes létales, obus, missiles et bombes.

Est-ce que la ministre est moralement à l'aise avec...

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Alors, j'aimerais rappeler qu'Investissement Québec a sondé les entreprises pour savoir qui... quelles étaient celles qui sont intéressées à se positionner en défense et en sécurité. Alors, 70 % d'entre elles sont des PME. Donc, c'est pour dire qu'il n'y a pas que des grands joueurs comme semble l'indiquer la collègue.

Par ailleurs, il y a un cadre très clair, des balises très claires qui sont établies, à savoir que ce qui sera développé dans le cadre de la défense et de la sécurité devra ne pas concerner des armes non conventionnelles et devra servir soit pour le Canada soit pour des pays alliés du Canada, tel que défini par le fédéral. C'est les balises dans lesquelles on s'engage, celles qu'a adoptées Investissement Québec, et on va s'assurer d'aller chercher notre juste part de ces sommes considérables...

La Présidente : En terminant.

Mme Fréchette : ...qui vont être dépensées au cours des prochaines années, et auxquelles tous les pays de l'Occident sont en train de...

Orientations gouvernementales en matière d'immigration

M. Guillaume Cliche-Rivard

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, mes sources sont très claires, le ministre de l'Immigration, alors qu'il reste des dizaines de groupes et d'experts à entendre en consultations, eh bien, il a déjà tranché, les jeux sont faits, ce sera 25 000 résidents permanents. C'est inutile, selon la CAQ, d'entendre les entreprises, les universités, les syndicats, les Québécois qui attendent désespérément après la réunification familiale, pas besoin, bien non, le scénario, ils l'ont déjà choisi, la décision est déjà prise, la mise en pages du plan est même terminée.

Il y avait trois scénarios : 25 000, 35 000, 45 000. Le 35 000, ils l'ont rapidement écarté, c'était le chiffre du PQ. La surenchère identitaire CAQ-PQ aura fait le reste du travail. Il fallait avoir l'air d'être les plus sévères. Restait juste le 25 000.

Mme la Présidente, qu'est-ce que le ministre répond, là, aux centaines de personnes qui participent encore à la planification pluriannuelle, alors que les jeux sont déjà faits?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci bien, Mme la Présidente. C'est dommage de voir que mon collègue ne croit pas à l'exercice démocratique auquel il participe pourtant. Écoutez, oui, on a déposé un cahier de consultation avec des orientations qui sont claires. Oui, notre orientation, c'est de réduire, réduire, absolument, après une très grande montée notamment de résidents temporaires imposée par Ottawa, les seuils d'immigration. On a mis au jeu trois seuils : 25 000, 35 000, 45 000 immigrants permanents. On a aussi considéré pour la première fois l'immigration temporaire, moins de 200 000 relèvent du gouvernement du Québec, nos travailleurs étrangers temporaires, qu'on doit préserver en région, et les étudiants étrangers, pour lesquels on a adopté une loi, la loi n° 74, il y a un peu plus d'un an. Mais mon collègue veut faire semblant que les 400 000 résidents temporaires qui relèvent d'Ottawa, les demandeurs d'asile, les titulaires du permis du Programme de mobilité internationale, PMI, ils n'existent pas, ces gens-là, il ne faudrait pas les considérer.

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : Je m'excuse, mais, quand on parle d'immigration, on parle de démographie, on parle de services aux Québécois...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, ça pourrait difficilement être plus limpide. Le ministre n'a pas du tout nié l'information à l'effet que le plan, il est déjà pris, le scénario, il est déjà choisi. Il fait un grand détour dans sa réponse pour éviter de répondre précisément à la question. Les jeux sont faits, la décision est prise. Ce n'est pas moi qui ne crois pas au processus démocratique, c'est lui qui tranche son plan alors qu'il y a des dizaines et des dizaines de groupes qui vont être entendus.

Qu'est-ce qu'il répond à ces gens-là? A-t-il, oui ou non, pris son plan?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Mme la Présidente, la réponse, c'est non, la décision finale n'est pas prise. On a soumis trois scénarios et nous consultons pour savoir qu'est-ce qui devrait être la décision finale.

Oui, on a une orientation très claire pour réduire le nombre d'immigrants, bien sûr. Écoutez, mon collègue veut faire semblant que ça n'existe pas, ces chiffres-là, la flambée des résidents non permanents, la flambée des temporaires, qui sont surtout à Montréal et à Laval, tiens, peut-être dans des comtés solidaires, que sais-je. Mais, écoutez, Mme la Présidente, les services du Québec ne sont pas infinis. La capacité de payer des Québécois n'est pas infinie. Le nombre de places en services de garde ne sont pas infinies.

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : Le nombre de classes ne sont pas infinies. On manque d'enseignants...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : On voit, Mme la Présidente, à quel point, là, on s'assure de dévier le débat, dévier le sujet. C'est très, très clair, c'est clair que le ministre va déposer son plan dans les prochaines semaines puis c'est clair qu'on va voir qui disait vrai. Retenez cet échange, Mme la Présidente. Il nie avoir déjà fixé la cible à 25 000? Retenez bien sa réponse. On a parlé de verbatim, du côté du ministre de la Santé, tout à l'heure. On va regarder le verbatim. Sa réponse, là, elle ne résistera pas au passage du temps. Vous allez tous en être témoins.

• (10 h 50) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Mme la Présidente, mon collègue veut faire un débat sur la décision a-t-elle été prise ou pas. Nous sommes en consultations. Je l'invite à arrêter de faire preuve de cynisme et à arrêter de faire croire aux gens qui viennent ici qu'il n'y croit pas. D'ailleurs, il a essayé de mettre des mots dans la bouche des gens, hier, dans ses questions, très, très souvent, il disait : Est-ce que vous pensez que les dés sont pipés? Et les gens ont dit non. Les...

Des voix : ...

La Présidente : Un instant, je vous prie. M. le député, je vous reconnais en tant que leader. Quel est votre rappel au règlement?

M. Cliche-Rivard : J'ai laissé passer une fois, deux fois, là, mais la troisième, c'est clairement prêter des intentions. Je lui demande de faire très attention.

La Présidente : M. le leader du gouvernement, rapidement.

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, vous connaissez notre règlement. Prêter des intentions, ce n'est pas...

Des voix : ...

La Présidente : Là, attendez. Wo!

Une voix : ...

La Présidente : Article 32, monsieur, je suis debout. Et là c'est moi qui l'a.

Alors, on demeure respectueux. Vous ne vous interpelez pas des deux côtés de la Chambre. C'est une critique, c'est une façon de voir les choses. Des deux côtés, vous vous êtes, comment dirais-je... vous aviez une opinion sur le travail de votre collègue. Maintenant, j'inviterais à poursuivre. C'était bien parti, et j'aimerais qu'on poursuive. Merci, M. le leader du gouvernement, restez assis. Poursuivez.

M. Roberge : Mme la Présidente, suite à ses questions, hier, en disant : Est-ce que vous pensez que tout est réglé d'avance?, les intervenants ont dit : Non, je ne serais pas venu ici si je croyais que tout était réglé. Non, j'ai confiance en l'écoute. Non, je veux être entendu.

Alors, je suis désolé, mais il est seul à essayer d'alimenter ce cynisme-là.

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : Les consultations se font, et se font bien. J'espère qu'il va y participer...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Jean-Talon.

Projets de transformation numérique de l'État

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Donc, on a appris, dans les derniers jours, que le projet de Système d'information des finances, de l'approvisionnement et des ressources humaines a été suspendu de façon indéfinie. On a aussi appris que le Dossier santé numérique a été reporté par Santé Québec.

Et là, hier, en quelque sorte, le premier ministre nous a ressorti l'argument de la moyenne au bâton. Il y a plein de contrats informatiques, puis en général ça va bien, il y en a quelques-uns qui vont moins bien. La moyenne au bâton, c'est une statistique qui cache l'ampleur du problème, et, l'ampleur du problème, on l'a ici avec une demande d'accès à l'information qu'on a obtenue, qui démontre qu'actuellement, sur l'ensemble des contrats en ressources informationnelles, il y en a 77 qui sont en dépassements de coûts depuis décembre 2020, pour un total de 518 millions de dollars, plus d'un demi-milliard.

Est-ce qu'il y a quelqu'un au gouvernement qui est prêt à se lever et répéter encore une fois que ça va bien et que la moyenne au bâton est bonne?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, Mme la Présidente, je pense que de faire un raccourci entre la moyenne au bâton puis les dossiers informatiques, que fait le député en ce moment, c'est tout un raccourci, tout un raccourci, Mme la Présidente.

On a très bien expliqué, très bien expliqué... Puis je veux faire attention comment je vais le dire, Mme la Présidente, mais on cite ici, dans cette question, le DSN. Le DSN, j'ai expliqué clairement hier qu'il a été mis sur pause, retardé en raison des moyens de pression des médecins. Ça n'a rien à voir avec une mauvaise gestion. Au contraire, Mme la Présidente, le conseil d'administration de Santé Québec a été très transparent. On a les budgets, mais en ce moment on n'est pas capables de livrer dans les bons délais, si on n'a pas la formation nécessaire pour nos employés, ce qui a été un des problèmes de SAAQcllic. Alors, que j'entends aujourd'hui qu'il n'y a pas une bonne gestion des projets informatiques... Le DSN, c'est un des projets les plus importants pour la transformation numérique de la Santé, et je n'accepterai pas que Santé Québec soit mis à mal dans ça...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...alors que le conseil a été très transparent et très rigoureux. Merci.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Raccourci? Le ministre nous parle de bonne gestion des contrats informatiques comme hier. 77 contrats avec 518 millions de dépassements, ça, c'est de la bonne gestion des contrats informatiques, c'est ça qu'on est en train de dire aux Québécois?

Est-ce qu'on nie ces chiffres-là? J'en ai cinq pages, de contrats, incluant les contrats de Santé Québec. 518 millions, plus d'un demi-milliard en dépassements.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : ...Mme la Présidente. Si on arrive puis on veut faire l'addition que semble vouloir faire le député... Je vais prendre le deuxième projet. J'ai expliqué, encore une fois, hier, je l'explique aujourd'hui, qu'est-ce qu'il en est avec SIFA. Lors du transfert des dossiers qui a été fait par le ministère, de nombreux dossiers, il y en a plusieurs qui ont été transférés à Santé Québec, une des raisons pour lesquelles on les a transférés, parce qu'on a mis en place une équipe d'expertise très, très bonne, très qualifiée, ces gens-là nous disent : Dans le cas de SIFA, on n'est pas à l'aise avec la présentation qu'on a en ce moment. Et, avant de demander des fonds supplémentaires, comme ça a été fait par les précédents gouvernements, nous, on va être transparents, on va dire au Conseil des ministres : Laissez-nous faire l'analyse, puis on va...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Cinq pages de contrats informatiques qui vont mal, plus d'un demi-milliard en dépassements de coûts, et le problème, c'est qu'on ne sait même pas qui s'en occupe, parce que le gouvernement a créé un ministère, et le... Le ministre, lui-même, il y a quelques jours, dit : J'aimerais avoir les pouvoirs d'agir, mais je ne l'ai pas parce qu'il y a des chicanes au Conseil des ministres, parce que les ministres veulent s'en occuper eux-mêmes. C'est intéressant que ce soit le ministre de la Santé qui réponde à mes questions et non pas le ministre ou quelqu'un qui est responsable du cybernumérique.

Alors, y a-t-il un pilote dans l'avion? Parce que c'est ça aussi, les problèmes...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bon. Alors, je veux juste être clair, là, pour que les gens comprennent bien les insinuations qu'essaie de faire le député ici, là. Soyons très clairs. La responsabilité des dossiers informatiques relève du ministre de la Santé, relève du ministère des Transports, relève des différents ministres. Le rôle du MCN est très clair, et moi, je l'accepte 100 %, c'est d'être capable d'être le conseiller, avec ses experts, pour nous aider à suivre ces projets-là. C'est exactement ça, la philosophie. Le ministre du ministère en question est responsable de l'exécution, souvent il peut le déléguer à un organisme comme Santé Québec...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...mais, comprenons bien, le MCN a son rôle et les...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député des Îles-de-la-Madeleine.

Dépassements de coûts dans le projet de Dossier santé numérique**M. Joël Arseneau**

M. Arseneau : Merci, Mme la Présidente. C'est intéressant d'entendre le ministre de la Santé avouer qu'il ne veut absolument pas que le ministre de la Cybersécurité et du Numérique ait du pouvoir sur les projets informatiques, il ne veut pas qu'il se mêle de ses affaires. Pourtant, c'est lui qui voulait séparer les orientations puis les opérations en matière de santé. Ça ne vaut pas, visiblement, pour l'informatique. Avec pour résultat que ce n'est pas le ministre qui a suspendu le projet SIFA, c'est sa créature, Santé Québec, sans même qu'il ne le sache, parce que le matin il nous disait : Tout va bien dans le meilleur des mondes, Madame la Marquise, dans ces deux projets-là.

On sait que le ministère de la Cybersécurité et du Numérique demandait la suspension de SIFA depuis des mois. Ça n'a pas empêché le ministre d'aller chercher 94 millions de dollars de plus à engloutir dans ce projet-là avant qu'il soit suspendu et, vraisemblablement, aboli, avec 150 millions de dollars à donner à LGS.

Pour le Dossier santé numérique, on est rendus à combien dans l'évaluation des coûts de ce projet-là? 3 milliards?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Ouf! Ouf! Il y a tellement de questions et de sous-questions, dans cette question-là, je ne sais pas par où commencer. Mais je vais dire une chose, Mme la Présidente... Mme la Présidente, je vais dire une chose, j'ai répondu très clairement à cette question-là hier, quand j'ai dit : Faites-moi pas dire des choses que je n'ai pas dites la semaine dernière. J'ai été très clair. On avait donné un échéancier à la fédération des médecins qu'en date du 29 septembre on devait avoir une décision, s'ils retireraient ou non leurs moyens de pression, qu'à partir de cette date-là, si les moyens de

pression, de ne plus participer au DSN... Santé Québec n'aurait pas le choix de retarder le projet en raison des risques que ça causait. C'est ça qui a été discuté la semaine dernière, c'est ça que je répète aujourd'hui en Chambre. J'ai été très transparent qu'il y aurait des actions à prendre. Santé Québec les a prises, et je les félicite pour leur transparence et dans la rigueur des dossiers qu'ils font en ce moment. C'est ça, ma réponse, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Des félicitations pour la transparence, moi, je n'en ai pas à offrir au ministre ce matin, Mme la Présidente.

Je lui demande une question toute simple. J'ai fait un préambule, oui. La question est simple : Le Dossier santé numérique, combien d'argent les Québécoises et les Québécois auront-ils à casquer pour ce programme-là au cours des cinq, des 10 ou des 15 prochaines années? À combien est rendue la projection de dépenses et d'investissements dans ce projet-là?

• (11 heures) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Et ça, c'est une très, très bonne question. Puis d'ailleurs, sur les réseaux sociaux, cette semaine, Mario Dumont a publié une entrevue excellente avec Mme Biron, il lui a posé exactement cette question-là, Mario Dumont lui a dit : Qu'est-ce que vous allez faire avec DSN, une fois que vous avez réglé le problème avec les médecins? Elle a dit : C'est très clair, on a deux projets vitrines, ces deux projets-là, projets vitrines, quand ils vont être réglés, on prendra une décision, de voir. Contrairement à SAAQclic, de faire un bing-bang, on fait une approche par projets vitrines. C'est exactement ce que Mme Biron a répondu. Et j'invite le député à écouter cette entrevue-là...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...que Mme Biron a donnée à Mario Dumont cette semaine.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Mme la Présidente, je ne sais pas si vous avez entendu un chiffre, un montant. Nous, on n'a rien entendu. On va aller écouter l'entrevue de Mme Biron. Pourtant, ce sont les dépenses qui sont autorisées par le ministère qui vont permettre, j'imagine, de réaliser peut-être un jour le Dossier santé numérique sur la base d'une évaluation qui était faite le 21 mai dernier, dans un document que j'ai en ma possession, de 3 milliards de dollars.

Combien...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : C'est intéressant que la question change au fur et à mesure qu'on donne les réponses, parce que, Mme la Présidente, Mme la Présidente, dans l'entrevue que Mme Biron a donnée à Mario Dumont, elle a été très claire. Il est tout à fait normal qu'après un projet vitrine, c'est-à-dire un projet où on s'assure que ce qu'on met en place n'est pas théorique, que ça fonctionne bien, surtout un projet où on veut donner un outil aux Québécois, d'avoir l'information au bout de leurs doigts... il est tout à fait normal d'attendre la fin du projet vitrine pour être capable d'évaluer le coût pour une implantation complète. C'est exactement ce qu'il faut faire, avec les meilleures pratiques, en informatique...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...et c'est ce que fait Santé Québec, et je suis très content de les avoir responsables de ce dossier-là. Merci beaucoup.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Appel d'offres dans le cadre du projet Hilo d'Hydro-Québec

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, aujourd'hui, sur *Le Journal de Montréal*, Nicolas Lachance nous informe qu'Hydro-Québec impose un monopole payant qui dérange. Mme la Présidente, mars... février dernier, nous avons

posé une question dans le cahier des crédits à la ministre de l'Énergie pour qu'elle nous parle de ce contrat et qu'elle nous parle des informations concernant ce projet Hilo. À la grande surprise, aujourd'hui, Mme la Présidente, on découvre qu'il n'y a pas eu d'appel d'offres et que c'est un contrat donné à une seule entreprise. On parle d'un projet plus ou moins de 5 milliards sur 10 ans.

La question que j'ai le goût de poser aujourd'hui à Mme la ministre, ça vient de la présidente de la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

Une société d'État qui se crée un monopole avec l'argent public, est-ce que la ministre cautionne aujourd'hui cette pratique, d'une société d'État où on donne le monopole à une seule entreprise?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Alors, il n'y a aucun monopole en ce qui a trait à ce programme en lien avec les thermostats. Il faut voir que les règles ont changé récemment et que ça peut maintenant devenir très intéressant pour une plus grande partie de la population des abonnés d'Hydro-Québec de se doter de thermostats parce que l'installation se fait gratuitement, et, par conséquent, il y a beaucoup plus de demandes.

Alors, auparavant, la demande était très faible. On y est allé d'un contrat de gré à gré parce que le volume n'était pas important. Maintenant que le volume est important parce que les règles ont changé, eh bien, il y aura un appel d'offres qui va être fait par Hydro-Québec. Il y a déjà des premières mesures, démarches qui ont été entamées, il y a des analyses qui sont en cours. Et maintenant il y aura un appel d'offres en bonne et due forme d'ici la fin de l'année pour faire en sorte que toute entreprise qui souhaite y participer pourra le faire.

La Présidente : Voilà. Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la parole au troisième vice-président. Merci beaucoup pour votre attention.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bonjour, collègues. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais un membre du troisième groupe d'opposition. Mme la députée de Terrebonne.

Mme Gentilcore : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Jean-Lesage et la députée de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de rendre hommage aux Québécoises et Québécois qui ont laissé un legs incontestable à la nation québécoise notamment dans les domaines culturel, sportif, intellectuel, politique ou diplomatique, au moment de leur décès;

«Qu'elle reconnaisse qu'à des fins de transparence et d'équité, les éléments pris en compte pour déterminer quelles personnalités auront droit à des funérailles d'État, des funérailles nationales ou un hommage national doivent être connus et clairement énoncés;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre en place un processus neutre et objectif afin d'établir les critères qui encadreront la sélection des personnes qui seront honorées par l'État au moment de leur décès;

«Qu'elle réitère l'importance que ce processus respecte le deuil des familles et des proches des personnes décédées.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas de consentement.

Et la prochaine motion revient à un membre du groupe formant le gouvernement, et je reconnais M. le député de Chapleau.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Donc, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse qu'un projet de constitution du Québec "a le potentiel de donner au Québec des règles du jeu collectives fort utiles";

«Qu'elle reconnaisse qu'il "permettrait de discuter de certaines de nos valeurs communes telles que celle de la démocratie, et de se distinguer en innovant sur le plan de nos institutions et de nos pratiques";

«Qu'elle reconnaisse également "qu'une Constitution du Québec serait un point de départ intéressant susceptible de mener à une dépoliarisation de notre société, en mettant en valeur les croyances et les objectifs que nous partageons tous";

«Que l'Assemblée nationale exprime son accord avec la réflexion à l'effet qu'un projet de constitution québécoise ne doit pas être un exercice de promotion de la souveraineté du Québec, telle qu'exprimée dans l'ouvrage *Des jeunes et l'avenir du Québec : Les rêveries d'un promeneur solitaire*.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement. Merci.

Pour la prochaine motion, qui revient à l'opposition officielle, je reconnais M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Beauchemin : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Verdun et le député d'Abitibi-Est :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que la lecture entière et assidue par les décideurs des documents gouvernementaux tels que les avis, notes, analyses et contrats constitue un rempart élémentaire contre le gaspillage [des] fonds publics.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas de consentement.

La prochaine motion revient au deuxième groupe d'opposition, et je reconnais Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

**Demander au gouvernement d'évaluer la pertinence de mettre
sur pied un fonds d'urgence pour contrer l'insécurité
alimentaire chez les étudiants**

Mme Ghazal : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Westmount—Saint-Louis et la députée de Terrebonne :

«Que l'Assemblée nationale du Québec prenne acte de la montée alarmante de l'insécurité alimentaire chez les étudiantes et étudiants des cégeps et des universités du Québec, dont près de la moitié peinent à se nourrir convenablement;

«Qu'elle souligne que l'insécurité alimentaire compromet la réussite scolaire, la santé mentale et la dignité des étudiantes et étudiants;

«Qu'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'évaluer la pertinence de mettre sur pied un fonds d'urgence afin de garantir que personne ne soit contraint de sauter des repas pour poursuivre ses études.» Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement, sans débat. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

Une voix : ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Un vote électronique a été demandé. La période de vote est ouverte. La période de vote est terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 100
Contre : 0
Abstentions : 1

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est donc adoptée. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : Merci, M. le Président. Je demanderais à ce qu'une copie de cette motion soit envoyée, s'il vous plaît, à l'Union étudiante du Québec et à la fédération étudiante du Québec, s'il vous plaît.

• (11 h 10) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ce sera fait. Je reconnais Mme la députée de Rimouski.

Mme Blanchette Vézina : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député d'Abitibi-Est :

«Que l'Assemblée nationale du Québec réaffirme l'importance d'une fonction publique bien ancrée dans toutes les régions du Québec;

«Qu'elle constate que les compressions récentes dans la fonction publique touchent durement plusieurs régions, notamment l'Est-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue, fragilisant la prestation de services aux citoyens et entraînant une érosion de l'expertise locale;

«Qu'elle souligne que ces décisions vont à l'encontre des engagements gouvernementaux en matière de décentralisation et de présence accrue de l'État sur le territoire;

«Qu'elle réaffirme que la présence de l'État dans les régions est essentielle à leur vitalité économique et sociale, et qu'elle constitue un gage de politiques publiques adaptées qui évitent les approches mur à mur;

«Et qu'enfin, elle demande au gouvernement de suspendre toute nouvelle suppression de poste dans la fonction publique dans les régions du Québec et de présenter, dans les plus brefs délais, un plan de maintien et de renforcement des services publics en région, incluant des mesures concrètes de décentralisation de l'action gouvernementale.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Monsieur... Attendez. M. le leader du deuxième groupe d'opposition, oui.

M. Cliche-Rivard : Oui. Juste une note rapide, M. le Président. La députée de Verdun était conjointe à cette motion.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Parfait. Y a-t-il, donc, consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Alors, nous passons à la rubrique des avis des travaux touchant les commissions. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, merci, M. le Président.

Et donc j'avise cette Assemblée que la Commission des relations avec les citoyens va poursuivre les consultations générales et les auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'économie et du travail va poursuivre l'étude détaillée du projet loi n° 101, la Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Collègues, les règles n'ont pas changé. S'il vous plaît, je demanderais à celles et ceux qui doivent quitter l'enceinte du salon rouge de le faire pour nous avec discrétion, les travaux sont en cours. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Merci, M. le Président.

Et donc la Commission des finances publiques va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques du projet de loi n° 112, la Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'oeuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à midi et de 15 heures à 16 h 35, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Commission de la culture et de l'éducation va poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, la Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, aujourd'hui, de 15 heures à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader adjoint du gouvernement.

Pour ma part, je vous avise que la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail le jeudi 9 octobre 2025, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, de 8 heures à 8 h 30, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse des pétitions portant sur l'opposition à la vente de l'édifice patrimonial et à la relocalisation définitive de l'école publique FACE à Montréal et, de 8 h 30 à 9 heures, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition portant sur la construction d'une école primaire dans le secteur du Triangle à Montréal.

De plus, je vous avise que la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail le jeudi 9 octobre 2025, de 8 heures à 8 h 30, à la salle Louis-Hippolyte... Louis-Joseph-Papineau, afin d'organiser les travaux de la commission et de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse des pétitions concernant la mise en place d'un moratoire sur les fermetures de succursales de la SAQ jusqu'à l'adoption d'une politique de responsabilité territoriale.

Enfin, je vous avise que la Commission des institutions se réunira en séance de travail le jeudi 9 octobre 2025, de 8 h 30 à 9 heures, à la salle RC-189, afin d'organiser les travaux de la commission et de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant l'adoption d'une charte des droits des enfants.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 7 octobre 2025 sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale

du gouvernement afin que... les motions de grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Mille-Îles, M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, M. le député de Nelligan, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, Mme la députée de Chomedey, M. le député de Taschereau, Mme la députée de D'Arcy-McGee, M. le député de Marquette, Mme la députée de Terrebonne et M. le député de Pontiac.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 13 h 37 min 38 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 5 h 27 min 15 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 12 min 52 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 56 min 44 s au deuxième groupe d'opposition, 45 min 31 s au troisième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un prochain intervenant. Je reconnais Mme la députée de Châteauguay.

Mme Marie-Belle Gendron (suite)

Mme Gendron : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, je vais poursuivre mon allocution que j'avais débutée hier. Donc, je reprends là où j'ai laissé.

Donc, oui, nous devons ajouter de l'efficacité, revoir les procédures et réduire la paperasse, c'est certain. Que ce soit en construction, en environnement ou au niveau des services, on doit faire mieux, et, comme le premier ministre a été clair, on doit faire un traitement choc pour simplifier, optimiser, responsabiliser afin de mieux servir les Québécois et les Québécoises. Je veux que ce traitement choc se traduise aussi chez nous, dans la circonscription de Châteauguay, par des parcours plus faciles, des délais réduits et des allègements de démarches trop souvent longues, tout ça pour favoriser la vitalité de nos comtés, pour être plus agiles et pour encourager l'innovation, pour être plus efficaces et pour que les projets se fassent. Comme je le répète souvent, je souhaite plus de confiance et plus de marge de manoeuvre.

Nous avons, dans la circonscription de Châteauguay, des élus municipaux compétents, et j'aimerais prendre deux petites minutes pour souligner, en fait, M. Payant, qui a été élu par acclamation dans la ville de Saint-Isidore, et également une partie de ses conseillers municipaux. Ensuite, j'aimerais féliciter Mme Lise Michaud, également élue par acclamation, ainsi que l'entièreté de ses conseillers. Et, finalement, j'aimerais féliciter M. Éric Allard, maire de Châteauguay, pour avoir été élu encore une fois par acclamation, ainsi que l'entièreté de ses conseillers. Donc, c'est un réel plaisir pour moi de pouvoir continuer à travailler en collaboration avec vous tous.

Donc, comme je le disais, les élus sont compétents, les organismes également, des entrepreneurs, des gestionnaires qui ont à coeur les concitoyens et qui sont des acteurs essentiels, qui connaissent la réalité du terrain mieux que quiconque. Donnons-leur la marge de manoeuvre, décentralisons davantage les décisions à faible risque et diminuons leur surplus de paperasse. Leur temps doit être mieux utilisé et doit être orienté vers la mission de chacun.

Notre langue, notre culture, notre histoire, ce sont nos fondations et ce sont notre horizon également. À Châteauguay, nous avons la chance de vivre dans une communauté diversifiée, inclusive et attachée à nos valeurs québécoises. Nos bibliothèques regorgent d'auteurs d'ici comme Marilou Addison et Chuck Halliday, qui résident dans mon comté, mais également nous avons d'incroyables acteurs, dont la talentueuse Catherine Bérubé, et également des travailleurs de l'industrie cinématographique, dont le réalisateur et producteur Gabriel Allard, qui sont également issus de mon comté, sans oublier les musiciens, les danseurs, les troupes de théâtre et autres. Tous ces artistes racontent, à leur façon, notre coin de pays avec énormément de talent.

Nous devons faire davantage pour exposer et intéresser nos jeunes et les nouveaux arrivants à la culture québécoise, à la lecture, aux sorties culturelles, à la découverte de nos grandes chansons, de nos films et aussi de nos références communes qui ont marqué et continuent d'émouvoir notre Québec. Nos réflexions et nos actions visent à rassembler autour de valeurs partagées et d'un avenir commun pour tous.

En conclusion, M. le Président, ce que je retiens du discours de notre premier ministre, ce n'est pas seulement le constat de la détermination qui nous anime, mais c'est aussi la volonté de l'atteinte des objectifs. Nous avons une chance unique de bâtir un Québec plus fort, un Québec plus sécuritaire, plus efficace, et ça commence aussi par l'apport de chacun de nous. Nous sommes prêts, prêts à accueillir les investissements pour des projets porteurs. Nous sommes prêts à repenser nos façons de voir pour simplifier la vie des familles, des entrepreneurs et des municipalités. Nous sommes prêts à défendre nos valeurs, notre culture et notre langue, prêts à bâtir un avenir durable, et équilibré, et sécuritaire. Pour réussir, bien, restons unis, unis derrière cette vision claire, unis dans la fierté d'être Québécois. Merci, M. le Président.

• (11 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Châteauguay. Et, toujours dans la rubrique des affaires prioritaires, je reconnais M. le député de l'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, M. le Président. Je suis... en fait, je trouvais ça important de prendre la parole aujourd'hui devant cette Assemblée parce que, dans le discours d'ouverture du premier ministre, ce dernier nous a parlé de la loi et de l'ordre. D'ailleurs, c'est un thème qui est cher au gouvernement de la CAQ puisqu'ils ont même eu un congrès avec ce thème-là, et on en a parlé beaucoup. C'est important, la loi et l'ordre. Ce n'est pas moi qui va vous dire que ce n'est pas essentiel dans notre société. Est-ce qu'il y a un sentiment parfois d'insécurité dans la population? Et je ne veux pas être alarmiste ce matin, mais, oui, ça existe. Donc, c'est un thème qui est important.

Cependant, comment voulez-vous faire régner la loi et l'ordre sans les procureurs de l'État, ceux qu'on appelait précédemment les procureurs de la couronne, à l'époque, des substituts du Procureur général?

Donc, je suis, donc, sorti pour dénoncer cette situation-là, suite à plusieurs articles qui ont été publiés, puis pour rappeler au gouvernement que la loi et l'ordre, ça fonctionne si le système judiciaire fonctionne, s'il est capable de remplir son mandat. Il y a les procureurs, mais il y a aussi tous les intervenants dans le système. Et présentement, M. le Président, avec regret, pour les procureurs de l'État, pour les poursuivants en matière criminelle, ça ne fonctionne pas. Ça ne fonctionne pas. C'est le président de leur syndicat, M. Michaud, Me Michaud, qui en parle.

Et, vous savez, c'est important d'attirer l'attention de la population sur l'État, le sort, le travail des procureurs de l'État. Pourquoi? Bien, parce que les policiers auront beau faire toutes les enquêtes, les policiers auront beau arrêter toutes les personnes à la fin de leur enquête, lorsqu'ils ont des motifs raisonnables et probables de croire que quelqu'un a commis une infraction, un crime, mais, s'il n'y a personne après dans le système judiciaire, s'il n'y a pas de procureur par la suite pour autoriser le dossier puis tenter la poursuite, organiser la preuve, la présenter devant le tribunal, bien, ça ne va servir absolument à rien. C'est en vain. J'écoutais le nouveau ministre de la Sécurité publique, qui pense à différentes escouades, différentes options, qui veut lutter contre le crime, j'en suis. C'est effectivement important. Mais, si, dans l'équation, le gouvernement ne porte pas attention au nombre de procureurs qui vont être capables de faire le travail, ça ne va servir à rien.

Puis, ça, M. le Président, je peux vous en parler parce que, pendant plus de 30 ans, dans ma carrière d'avocat, j'ai été procureur de l'État au gouvernement du Québec d'abord. À l'époque, c'était avant le DPCP, on nous appelait les substituts du Procureur général puis, par la suite, au fédéral, comme poursuivants de l'État. Le procureur de la couronne, c'est un travail qui est difficile, je peux vous en parler. Les procureurs de l'État ne sont pas les procureurs de la police. Ils sont là pour évaluer la preuve, pour déterminer si une poursuite doit être intentée, puis, après ça, bien, ils ont à travailler avec la police pour présenter cette preuve-là au tribunal. C'est un volet fondamental de leur travail.

Mais, quand on parle des crimes au Code criminel, ce qui est le mandat, entre autres, de poursuites des procureurs de l'État au Québec, bien, il y a aussi des victimes, et, ces victimes, il faut prendre le temps de s'en occuper, il faut prendre le temps de les rencontrer. Et là ce qu'on nous dit, c'est que les procureurs de l'État sont débordés et qu'ils n'y arrivent plus. On nous rappelle dans les différents articles qu'il en manquerait plusieurs, des dizaines, que des procureurs partent, que ce soit en congé ou autre, et qu'ils ne sont pas remplacés, augmentant la charge des autres procureurs qui restent et qui peinent à faire leur travail. Et ça, c'est important de le dire. Les procureurs ont une charge énorme, et évidemment les policiers vont continuer à faire leur travail, vont leur soumettre des dossiers, parce qu'au Québec c'est le procureur qui va d'abord déterminer si le policier pourra présenter une dénonciation à un juge de paix. Mais, moi, ce qu'on me dit, c'est que, sur leurs bureaux, bien, les piles de dossiers augmentent, qui doivent être autorisés. Ils sont obligés de faire du triage, d'aller dans des dossiers les plus importants, pour des crimes les plus sévères, parce qu'ils n'y arrivent plus.

Et, d'ailleurs, dans les différents articles de journaux qui ont été publiés... Et je fais référence... je cite un article de MM. Bergeron et Joncas, de *La Presse*, qui s'intitulait *Un risque réel de voir des crimes rester impunis*. Bien, ce qu'on nous raconte, dans cet article-là, c'est que le ministère, le ministère de la Justice, le DPCP, ils ont besoin de ressources additionnelles. À Justice, c'est pour assurer le bon déroulement de l'appareil judiciaire. Donc, le sous-ministre demande de l'aide additionnelle parce que, selon lui, et je cite l'article, «le manque d'effectifs a déjà forcé l'annulation d'audiences, et il y a, donc, un risque réel de voir des crimes rester impunis, non par faute de preuves, mais par faute de ressources».

Alors, imaginez-vous, M. le Président, vous êtes une victime, vous avez été agressé, vous êtes victime d'une agression sexuelle, des crimes excessivement importants, puis là le procureur est obligé de vous expliquer que c'est excessivement compliqué, qu'il manque de ressources, qu'il n'a pas de temps, qu'il est obligé de courir. Et certains crimes, certains dossiers ne seront pas autorisés, des dossiers excessivement complexes. Quand on parle de faire la lutte au crime organisé, ce sont des enquêtes qui peuvent durer des mois, voire des années, avec une accumulation immense d'éléments de preuve. Et, ça aussi, je peux vous en parler, M. le Président, parce que j'ai fait ça pendant des années dans ma carrière. Ce n'est pas simple.

Ce qu'on nous dit, c'est qu'il y a 41 % des employés qui ont moins de deux ans d'expérience à la Justice. Puis au DPCP il y a énormément de jeunes procureurs, des gens qui sont vaillants, qui vont se défoncer pour leur travail, mais, à un moment donné, l'expérience risque de manquer. Donc, il faut être capable de palier, mais ils n'ont pas de monde, ils n'ont pas de ressource. D'ailleurs, d'ailleurs, quand on regarde le rapport annuel de gestion du Directeur des poursuites criminelles et pénales, M. le Président, qui vient d'être déposé, ça a été déposé la semaine dernière, on voit bien qu'au niveau des départs, départs à la retraite, par exemple, il n'y en a pas beaucoup, mais, quand on regarde les démissions, bien là, ils ont un taux plus élevé que le reste de la fonction publique québécoise. Pourquoi? Bien, parce qu'évidemment ils n'y arrivent pas, et le nombre de dossiers augmente, donc chaque procureur a de plus en plus de dossiers à gérer, et c'est effectivement inquiétant.

Le président du Syndicat de la fonction publique du Québec, M. Daigle, disait : «Ça met énormément de pression sur nos membres, alors que les causes abandonnées pour des délais déraisonnables se multiplient.»

«"On va échapper des dossiers", estime M. Bouvrette, Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec. "Ça crée une surcharge de travail."» Puis les gens sont tellement au bout que, là, évidemment, quand on pose des questions, quand on visite, quand on se promène sur le terrain, bien là, il y a des gens qui nous parlent, puis ils n'en peuvent plus, ils n'en peuvent plus, ils ne sont plus capables.

• (11 h 30) •

On nous dit qu'il y a des dates d'audiences qui sont reportées parce que, parfois, il manque de procureurs, puis là, bien, le procureur qui veut remplacer n'a pas eu le temps de tout préparer. Excessivement difficile. On nous dit qu'il

y a des délinquants qui vont écoper de sentences moins importantes parce qu'à un moment donné les gens n'ont pas de temps. Puis, moi, ce qu'on me raconte, c'est que, là, le procureur est confronté : ou bien il n'autorise pas, ou il ne poursuit pas, ou il ne procède pas, on risque d'arriver avec un acquittement, ou bien, s'il y a une négociation de plaider, puis c'est dans la fourchette, bien, le juge va l'accepter, et donc on va y aller pour ça. Au moins, il y aura une condamnation. Dans un cas comme ça, la victime n'aura pas tout perdu.

Bien, ça, ce n'est pas normal, M. le Président. Ce n'est pas normal que notre système soit rendu là. J'écoutais, il y a quelque temps, le ministre de la Justice qui s'insurgeait contre les peines Netflix. C'est ce qu'il disait. Bien, moi, je peux vous dire que, si ça continue comme ça, c'est un abonnement à vie à Netflix qu'il va avoir parce que ça ne va pas changer. Ça ne va pas changer.

Et d'ailleurs on nous rappelle, n'est-ce pas, notamment par la voix du président de l'Association des procureurs, que, selon une enquête, en 2023, il y a 73 % des procureurs qui vivaient dans la détresse psychologique. Ça, c'est dans l'article de *La Presse*, 73 %, on parle de détresse psychologique, 36 % ont des symptômes dépressifs et, écoutez cela, M. le Président, 19 % ont des idées suicidaires. Ce n'est pas moi qui l'invente, 19 % ont des idées... Ils n'arrivent plus. Ils ne sont plus capables. 62 % vivent de l'épuisement professionnel ou sont à risque d'en vivre.

Ce n'est pas normal, là. Vous voulez faire un travail, vous êtes passionné, vous voulez faire une différence pour la société puis vous vous ramassez avec des situations où 62 % vivent de l'épuisement professionnel. Le président du syndicat des procureurs demande la question : Quelles infractions on va devoir prioriser, quels crimes on ne va plus poursuivre, quels dossiers vont être retirés?

Bien, M. le Président, c'est ça, l'état de la situation aujourd'hui : 36 % ont des symptômes dépressifs, 73 % des procureurs vivent de la détresse psychologique. Ils sont débordés. Puis le premier ministre, lui, dans son discours d'ouverture, nous dit : Moi, là, la loi et l'ordre, on va s'en occuper. Bravo, on n'est pas contre l'idée, mais comme on dit, des fois, il faudrait que les bottines suivent les babines, parce que, s'il n'y a rien qui change, M. le Président, ça ne va juste pas marcher. Ça ne va juste pas marcher, puis, au Québec, bien, les peines Netflix, on n'en veut pas, de la justice à rabais, on n'en veut pas. Puis là je vous ai parlé de deux secteurs. Il y a les procureurs qui sont là, mais il y a aussi évidemment les employés du ministère de la Justice. Quand je faisais référence à des déclarations du sous-ministre, bien là, ce n'est pas juste les procureurs, c'est tout le monde, et tout le monde, tout le monde, paie pour ça, et ce n'est pas normal.

On apprenait aussi que, dans le rapport de gestion du DPCP, évolution des pratiques de l'institution, encourager la croissance et le développement professionnel et organisationnel, pourcentage des points de service où le système APPUI est accessible, c'est des systèmes informatiques, la cible, c'était 100 % en 2023-2024, les résultats, c'est 7,8 %. Et on apprend que certains programmes informatiques, notamment le déploiement des solutions d'affaires, volet criminel, est suspendu en juin. Ça a été suspendu en 2023. On ne sait pas quand ça va repartir.

Alors, même les outils technologiques qui pourraient aider les procureurs, là, bien, ça ne marche pas. Puis le déploiement informatique, là, ça ne vient pas de commencer, là, parce que, dans mon ancien emploi, là, quand j'allais à la table, parfois, on m'invitait à la Table Justice, on en parlait déjà du projet. C'était supposé être une panacée. Bien là, ça n'avance pas. Ça fait que la panacée, là, elle est arrêtée. Et, quand on parle du programme GESTE, bien, ça, c'était la transformation numérique de tous les dossiers. Alors, le policier devait avoir un volet numérique, faire son dossier, envoyer ça au procureur, au greffe. Ça devait fonctionner superbien. Bien là, on voit que les cibles ne sont pas atteintes.

Donc, non seulement les gens sont débordés, non seulement les gens vivent de la détresse, non seulement les gens vivent de l'épuisement, mais les outils informatiques qui pourraient les aider ne sont même pas là. La loi et l'ordre, M. le Président, la loi et l'ordre, bien, ça ne va pas arriver, je vous le dis.

Motion formulant un grief

Et c'est la raison pour laquelle je vous soumetts :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de financement dans le domaine de la justice au Québec qui entraîne des coupures chez les procureurs et au ministère de la Justice.»

Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de l'Acadie. Votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons les travaux. Je reconnais Mme la ministre de l'Emploi et députée de Repentigny.

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, bien, je salue tous mes collègues dans cette Chambre. Très heureuse de me lever aujourd'hui pour vous parler du discours inaugural de notre premier ministre, de ses quatre champs d'action. C'est toujours un privilège, M. le Président, de revenir ici et de siéger. Puis on a vraiment cette responsabilité-là, de représenter non seulement, pour ma part, les citoyens de Repentigny, mais évidemment les Québécois et les Québécoises de par mes fonctions de ministre. Alors, c'est toujours un honneur de prendre la parole puis de pouvoir m'exprimer sur, entre autres, le discours.

J'aimerais, d'entrée de jeu, M. le Président, remercier le premier ministre, qui a renouvelé... qui m'a renouvelé sa confiance. C'est un honneur, encore une fois, pour moi, d'occuper ces nouvelles fonctions. Il me confie un portefeuille qui est à vocation économique cette fois-ci. Et puis, dans le contexte actuel, M. le Président, dans le contexte où tout

a changé, mon collègue le disait tout à l'heure durant la période de questions, il y a de grandes transformations, et surtout dans le monde que nous vivons actuellement, et particulièrement dans l'emploi. En emploi, il y a de grandes transformations, et le ministère de l'Emploi, je crois humblement, joue un rôle important dans ces grandes transformations en ce qui a trait notamment à la main-d'oeuvre, la main-d'oeuvre qualifiée, le rehaussement de compétences, la requalification, mais évidemment aussi à tout ce qui est intégration sur le marché du travail.

Si vous me permettez, M. le Président, je veux juste faire un petit saut de puce à l'Enseignement supérieur, parce que j'étais à l'Enseignement supérieur au cours des trois dernières années, avant de vous parler de ces nouvelles fonctions que j'occupe à l'Emploi, parce que j'y vois quand même une certaine continuité. Il y a quand même une certaine logique à être en Enseignement supérieur puis à transférer un peu les fonctions du côté de l'Emploi et une continuité parce que j'ai contribué, au cours des dernières années, à m'assurer de former la main-d'oeuvre de demain, donc la relève de demain, dans nos établissements collégiaux et dans nos établissements universitaires, de déployer plusieurs formations partout à travers le Québec, pas juste dans les grandes villes, mais partout à travers nos régions, de déployer des formations qui sont en adéquation avec le milieu économique, avec le milieu de l'emploi, donc en adéquation, vraiment, avec le milieu du travail. Et donc, là, j'ai la responsabilité d'intégrer tous ces jeunes-là qu'on a formés, tous ces gens-là qu'on a formés au cours des dernières années, bien, de m'assurer que ces jeunes-là accèdent à l'emploi. Donc, pour moi, c'est... il y a vraiment quelques vases communicants. Il y a une certaine continuité dans ces deux fonctions-là.

Il y a de très bonnes choses qui ont été faites, au cours des dernières années, en enseignement supérieur. Je vous parlais du déploiement de programmes. C'est extrêmement important. Puis d'ailleurs j'ai eu quand même des relations très étroites avec ma prédécesseure à l'Emploi parce qu'on a déployé des programmes conjoints pour s'assurer de vraiment répondre à la pénurie de main-d'oeuvre, pénurie qui est, je vous le rappelle... qui était, jusqu'à tout récemment, une pénurie beaucoup plus généralisée dans beaucoup de secteurs. Donc, on a eu à faire un travail colossal de déployer vraiment des programmes très précis, très ciblés dans plusieurs régions pour répondre de manière très juste aux besoins de main-d'oeuvre. Donc, ça a été un réseau qui a été extrêmement agile pour déployer ces formations-là. On a su adapter, ajuster en cours de route des formations pour s'arrimer de plus en plus avec le marché... les besoins du marché du travail puis particulièrement en région.

Je vous le rappelle, c'est un rattrapage très important qu'on a dû faire au cours des dernières années, dans plusieurs programmes, à travers les régions, qui n'étaient pas déployés, puis ça donne des résultats. Au cours de l'automne, on a des inscriptions qui sont en hausse dans tous nos établissements d'enseignement supérieur. Il y a eu des inscriptions très importantes, une forte hausse du nombre de Québécois qui accèdent à l'enseignement supérieur, donc c'est une très bonne nouvelle. Ce sont tous des gens qui vont éventuellement se retrouver sur le marché de l'emploi, et c'est la raison pour laquelle je voulais faire un petit peu cet aparté pour vous dire à quel point c'est important, les efforts qu'on a faits, au cours des dernières années, qui portent fruit.

On a une grande portion de ces jeunes-là qui vont se retrouver sur le marché de l'emploi. Puis actuellement, bien, il y a des jeunes qui vont intégrer le marché du travail dans des secteurs névralgiques pour l'économie du Québec, parce qu'encore une fois l'économie du Québec a beaucoup changé, va continuer de changer. Comme l'a dit souvent notre premier ministre, on doit repenser l'économie du Québec, repenser nos façons de faire, de continuer, justement, de s'adapter parce que ça change beaucoup.

• (11 h 40) •

Il y a quatre champs d'action. Je vais vous les réitérer, ces quatre champs d'action là. On a parlé d'économie, on a parlé, évidemment, du portefeuille des Québécois, l'efficacité de l'État, la sécurité, l'identité.

Alors, bien sûr, avec mes nouvelles fonctions à l'Emploi, c'est l'économie qui m'interpelle plus particulièrement. Je parlais justement de main-d'oeuvre, M. le Président, un petit peu plus tôt, puis on est encore dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre. Je parlais de main-d'oeuvre... de pénurie de main-d'oeuvre généralisée au cours des dernières années, c'était le cas, maintenant on est capables de parler de rareté de main-d'oeuvre. Donc, il y a encore certaines pénuries, mais cette pénurie-là est beaucoup plus ciblée, dans des secteurs beaucoup plus ciblés, dans des secteurs qui sont touchés aussi par cette guerre tarifaire, là, qui est venue un peu chambouler, accentuer, je vous dirais, l'incertitude économique qu'on connaît actuellement. Donc, on a ce devoir de diversifier notre économie.

Notre premier ministre l'a dit souvent, il y a eu plusieurs missions à l'extérieur. Au cours des derniers jours, vous avez pu voir aussi qu'il y avait une conférence avec les premiers ministres, des gens des territoires, et des Grands Lacs, et du Saint-Laurent. Et là-dedans, on a été capable d'avoir des rencontres très fructueuses de... on va déployer, encore une fois, des partenariats. On a mis l'accent, encore une fois, sur l'économie et l'importance de créer ces partenariats puis l'importance de diminuer cette dépendance que nous avons, justement, par rapport aux États-Unis, donc miser sur des domaines, M. le Président, avec lesquels on excelle afin de réduire cette dépendance qu'on a actuellement aux États-Unis.

Donc, il y a plusieurs domaines où on excelle au Québec. On est vraiment très, très bien positionnés pour être capable de dépendre de moins en moins, de diversifier les marchés puis, justement, de partager cette expertise-là puis les domaines dans lesquels on excelle avec des partenaires américains, des États avec lesquels on est très, très proches depuis très longtemps, mais aussi avec des partenaires européens. C'est ce qui est important.

Donc, en aérospatiale, je ne vous apprends rien quand on se dit ici qu'au Québec on a une industrie en aérospatiale qui est très, très... qui est réputée, qui a une notoriété, qu'on n'a plus besoin de faire la preuve de cette notoriété-là dans cette industrie-là. On a le maritime aussi, on a... avec la construction navale. Quand je parle de maritime, on pense à la construction navale, on pense au Chantier Davie. Les minéraux critiques, on en a abondamment parlé au cours des derniers mois, les terres rares, le graphite, le lithium, le nickel, le cuivre. Donc, tout ça, il faut continuer, justement, à développer ces créneaux-là.

Et il y a un nouveau créneau, dont on parle depuis que le fédéral, évidemment, a ouvert cette porte-là, nouveau créneau qui renaît, en quelque sorte, et qui crée une très, très belle opportunité, M. le Président, pour nos entreprises

québécoises, et là je parle du secteur de la défense. Donc, on sait que le gouvernement fédéral en fait une priorité. On souhaite que nos entreprises puissent justement bénéficier des investissements annoncés. Puis d'ailleurs ma collègue le disait tantôt, ma collègue à l'Économie disait qu'il y avait beaucoup de PME qui seraient intéressées à participer, justement, à cette belle opportunité là.

Moi-même, j'ai demandé à la CPMT, à la Commission des partenaires du marché du travail, de nous créer un petit comité où on rassemble un peu tout ce nouveau créneau là, donc des gens en cybersécurité, des gens en maritime, en intelligence artificielle, donc, pour être capable de voir un peu... de créer un petit écosystème au sein de la CPMT qui va pouvoir aussi aborder ces questions-là puis s'assurer qu'on puisse en bénéficier du côté de nos entreprises et de nos travailleurs.

Puis il faut aussi miser, bien sûr, sur nos grands projets d'infrastructure. On a un énorme projet, colossal, avec Hydro-Québec, ceux de la Davie que je mentionnais au cours des dernières minutes également. Puis, je le disais tout à l'heure, M. le Président, tout au long du week-end, le week-end dernier, le premier ministre, qui a été l'hôte de la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs, du Saint-Laurent. Et puis c'est ces occasions-là qui nous permettent, justement, de réitérer l'importance, le rôle stratégique que le Québec peut jouer en Amérique du Nord, en Europe, dans tous ces secteurs-là qui sont maintenant des secteurs clés.

Et donc, pour relever tous ces défis-là, bien, on a besoin de cette main-d'oeuvre-là. On a besoin, nous, de continuer d'adapter les mesures qu'on met de l'avant. Ça prend de la main-d'oeuvre qualifiée. On sait qu'il y a encore des défis. On sait qu'il y a encore des enjeux de main-d'oeuvre dans certains secteurs ciblés parce que, bien, justement, dans le secteur... dans des secteurs un peu plus ciblés, on a des enjeux où on manque de main-d'oeuvre qualifiée. Donc, il va falloir qu'on continue.

Ma prédécesseure a mis des mesures de l'avant au cours des dernières années. J'ai moi-même conjointement travaillé avec elle sur des mesures quand j'étais à l'Enseignement supérieur. Là, je pense qu'il va falloir continuer de s'assurer de former une main-d'oeuvre qualifiée, de s'assurer du rehaussement des compétences, de s'assurer encore une fois d'accompagner nos entreprises pour faire augmenter la productivité. Il y a des programmes qui existent déjà, non seulement à l'Emploi, puis des mesures, mais il y a aussi, du côté du MEIE, de mes collègues à l'Économie, des programmes qui sont déjà en place, des appels à projets qui vont nous permettre de travailler, non seulement en intelligence artificielle, mais aussi, surtout, sur d'autres secteurs actuellement qui posent ces défis-là.

Alors, comme je le disais, c'est vrai que le paysage a changé drastiquement. Il y a quelques années à peine, quand on est arrivés en 2022, puis, pour ma part, c'était la première fois que j'arrivais ici, on parlait de pénurie généralisée. Puis, je le mentionnais, aujourd'hui, cette pénurie-là, elle est plus segmentée, donc elle est plus ciblée. Mais il y a un enjeu qui a apparu récemment, au cours de l'été, et là je parle du taux de chômage chez les jeunes. C'est un phénomène qu'on ne voyait pas il y a quelques années. On avait vraiment le plein-emploi parce qu'on avait une pénurie généralisée. Maintenant, on revient petit à petit à une certaine normalité, et c'est la raison pour laquelle je parlais de rareté de main-d'oeuvre.

Ceci dit, le taux de chômage chez les jeunes, c'est quand même un phénomène préoccupant, M. le Président, un phénomène préoccupant, même si on s'en tire mieux que les autres provinces. Quand on compare le taux de chômage chez nous ou quand on compare le taux de chômage chez les jeunes, ailleurs en Europe, la situation est beaucoup plus difficile. Mais, ceci dit, ça demeure quand même préoccupant.

On en a parlé avec la CPMT. J'en ai parlé avec certains acteurs aussi et partenaires qui ont vu, au cours de l'été, des jeunes qui avaient beaucoup plus de difficulté à se trouver des emplois. On parle de jeunes entre 15 et 24 ans. Essentiellement, les facteurs qui expliquent un peu ce taux de chômage un petit peu plus élevé que la normale, bien, c'est l'incertitude économique qu'on connaît, surtout avec les jeunes diplômés, la concurrence pour les postes d'entrée. Évidemment, il ne faut pas nier que l'immigration aussi cause un peu cet effet-là. Ça veut dire qu'on se partage un peu la tarte. On a une immigration, des immigrants qui cherchent évidemment à faire leur entrée sur le marché de l'emploi. On a nos jeunes également qui tentent de faire leur entrée sur le marché de l'emploi. Donc, dans un contexte, en fait, où on embauche moins puis on a un certain ralentissement, donc on peut comprendre que la tarte se partage avec plus de monde.

Et donc le taux de chômage chez les jeunes est en augmentation, puis c'est là-dessus que j'aimerais pouvoir agir, pouvoir essayer de trouver des mesures, en concertation, en collaboration avec les partenaires, pour être capable de voir de quelle manière on peut s'attaquer ou contribuer à faire diminuer ce taux de chômage puis à essayer de faire rentrer nos jeunes sur le marché de l'emploi.

Il y a aussi l'intelligence artificielle, M. le Président, l'intelligence artificielle qui... je l'ai toujours dit, on a mis des actions en place du côté de l'enseignement supérieur, mais ça, c'est un enjeu et c'est un phénomène où, je l'ai toujours dit, il y a des avantages, il y a des inconvénients à l'intelligence artificielle. En ce moment, il y a des postes d'entrée qui étaient réservés ou du moins qui étaient octroyés à des jeunes qui faisaient leur entrée sur le marché du travail. Là, maintenant, il y a certains postes d'entrée qui sont générés par l'intelligence artificielle. Donc, c'est clair qu'il va y avoir un impact. Il y en a déjà un, un petit peu plus faible chez nous qu'ailleurs, mais encore là, il faut s'y attarder. Puis il faut penser à rentrer... à prendre ça en considération comme enjeu, actuellement, l'intelligence artificielle.

Mais il reste encore beaucoup d'opportunités. Justement, avec tout ce que je vous ai mentionné tout à l'heure, il y a des opportunités, très belles opportunités pour nos jeunes, spécifiquement aussi pour les jeunes diplômés. Donc, on ne peut pas se permettre d'échapper ces jeunes-là, et, comme je vous l'ai dit tantôt, je travaille actuellement sur des mesures, sur comment est-ce qu'on peut adapter notre approche, comment est-ce qu'on peut mieux cibler les mesures qu'on a déjà pour faire face à cette nouvelle réalité. Donc, je vais continuer de travailler avec le milieu, avec la CPMT, les différents organismes aussi en employabilité, les CJE également. Donc, on est en train de regarder un petit peu tout ça.

Je me penche aussi vraiment sur le déficit de productivité, comme mes collègues d'ailleurs. Je ne suis pas toute seule. On a plusieurs mesures. Mais je veux voir si, à Emploi, on est capables de cibler mieux certaines mesures pour

aider nos entreprises à être plus productives. D'ailleurs, il y a un forum très, très important au cours... à la fin du mois d'octobre. Il y a un forum de la Commission des partenaires du marché du travail qui est organisé et ça va porter pour la première fois sur la productivité. Donc, le thème de la productivité sera central dans ce prochain forum. On va continuer d'avoir nos mesures sur le rehaussement des compétences, sur la requalification puis justement continuer de soutenir les secteurs qui souffrent toujours d'une pénurie de main-d'oeuvre.

Le secteur de la construction en est un important. On a des mesures à court terme, avec des formations courtes. On a mis des formations plus longues. Il y a eu beaucoup de choses qui ont été faites dans le domaine de la construction, au cours des dernières années, mais on agit sur plusieurs fronts, justement, comme on le fait depuis des années déjà.

• (11 h 50) •

Puis il y a un 250 millions, on en a parlé, pour augmenter les cohortes, encore une fois, de certains métiers, certains DEP. On en a besoin pour répondre à la main-d'oeuvre qu'Hydro-Québec aura besoin au cours des prochaines années. On a besoin de monteurs de ligne, on a besoin d'électriciens, de charpentiers-menuisiers, de grutiers, de mécaniciens de machinerie lourde. Donc, il y a des programmes, actuellement, qui se font, qui ont un taux de succès important. Moi, juste dans ma région, dans Repentigny, on avait un DEP qui a très, très, très bien marché, pour être capable de former des grutiers. Donc, il y a des programmes COUD aussi, on a toutes sortes de programmes qu'on est capables... avec lesquels on est capables d'aller former et augmenter les cohortes pour s'assurer d'avoir des gens diplômés puis d'avoir des gens... des jeunes qui sont capables d'accéder au marché du travail puis aider nos entreprises à être beaucoup plus productives.

Il y a des secteurs vulnérables, donc, c'est là-dessus qu'on travaille, comme je le mentionnais tout à l'heure, des secteurs manufacturiers, l'importance de requalifier des travailleurs qui sont déjà impactés par les perturbations qu'on connaît. On a le programme FORCE, à Emploi, qui a été annoncé par ma prédécesseure, pour déployer des formations dans certains secteurs touchés aussi.

Ceci dit, les services publics, ça reste encore une priorité. Il faut encore comprendre que, dans les services publics, il y a encore une certaine pénurie. On a agi sur ce front-là au cours des dernières années, avec plusieurs mesures, ce qui nous a permis d'augmenter les cohortes, que ce soit en sciences infirmières, que ce soit en enseignement, donc en éducation. On a été capables d'avoir, cet automne, des cohortes qui sont beaucoup plus importantes que les cohortes auxquelles on a été confrontés au cours des dernières années.

Je vais passer au thème de l'efficacité, rapidement, M. le Président, pour vous dire que je suis complètement investie pour être capable de donner un coup de main, comme tous les ministères, d'ailleurs, et comme tous les ministres. Je pense que tout le monde doit contribuer à cet effort de réduire la bureaucratie, d'alléger, évidemment, l'État sans affecter les services. Et je suis investie dans cette mission-là parce que je pense que c'est important. Ma collègue peut compter sur nous, à l'Emploi, pour être capable de contribuer à cette démarche qui est très, très ambitieuse.

Sur la sécurité, M. le Président, troisième thème de notre premier ministre, bien, je le dis et je le répète, le Québec, c'est quand même l'un des endroits les plus sécuritaires au monde, mais, il faut quand même se rendre à l'évidence, il y a des enjeux. Il y a des choses qui ont changé puis il y a un sentiment aussi d'insécurité qui a augmenté, donc il faut s'attaquer à ce sentiment d'insécurité là. Et d'ailleurs mon collègue ministre de la Sécurité publique est déjà au travail pour rendre nos rues plus sécuritaires, pour lutter contre le crime organisé, les gangs de rue, les fraudeurs. Bref, il s'y attaque depuis qu'il a été nommé.

Et puis je vais terminer sur l'identité. On en a fait, du chemin, au cours des dernières années, notamment avec la loi n° 96, M. le Président, qui vient renforcer la langue française. J'ai déployé cette loi au sein des établissements d'enseignement supérieur, au sein des établissements collégiaux, plus particulièrement au sein du réseau collégial anglophone, au cours des dernières années. On est le premier gouvernement, M. le Président, à s'assurer que nos établissements universitaires anglophones contribuent à franciser les étudiants hors Québec. On l'a dit, ils ont un rôle à jouer et ils acceptent de jouer ce rôle-là, ils acceptent cette responsabilité-là que nous avons de protéger et de défendre notre langue.

On a été le premier gouvernement aussi à adopter, pour la première fois, une loi sur la laïcité de l'État et on va continuer en ce sens avec le dépôt, prochainement, d'un deuxième projet de loi qui va un petit peu plus loin, qui prévoit élargir, évidemment, les principes de laïcité. Puis on a été aussi le premier gouvernement, M. le Président, puis on va être le premier gouvernement, et on l'a vu au cours des derniers jours, avec mon collègue, à déposer une constitution du Québec qui va protéger notre identité, notre langue, nos valeurs. Ce sera, comme le dit si bien mon collègue à la Justice, le miroir et le bouclier de la nation québécoise.

Alors, M. le Président, juste, en terminant, vous dire qu'on se tient debout, on continue de défendre ce qui nous tient le plus à coeur. Moi, je vais toujours défendre, M. le Président, le Québec que j'aime tant. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la ministre de l'Emploi. Nous poursuivons maintenant avec... Je reconnais M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, M. le Président. Content de vous revoir, je n'avais pas eu le plaisir de travailler avec vous encore en ce début de session. Bonjour aux collègues.

J'ai l'impression que ça fait déjà un mois que le discours d'ouverture a été fait tellement les choses vont vite ici, mais c'est important de prendre un petit pas de recul pour analyser ce qui a été dit, critiquer aussi, oui, ça fait partie de mes attributions ici, peut-être faire quelques suggestions, mais faire un état des lieux.

On dit souvent qu'un discours d'ouverture, discours inaugural, dans d'autres législatures de type britannique comme la nôtre... le discours d'ouverture, c'est comme un... pardonnez l'anglicisme, là, je vais me le faire reprocher, j'imagine, mais un «reset». Je vais essayer un autre mot, un «reboot», hein, on est toujours en anglais en informatique, malheureusement. Alors, on repart la machine en quelque sorte, c'est comme un «reset». Est-ce que ça a fonctionné dans le cas du premier ministre la semaine dernière? Je laisserai le temps filer.

Cela dit, je dois dire que ce discours d'ouverture m'a surpris à bien des égards, d'abord par l'empressement manifesté par le premier ministre à régler, en un an, avec une feuille de route infinie, de régler en un an ce qu'il n'a pas été capable de régler en sept ans. Puis ce n'est pas toujours de sa faute, j'en conviens. Il y a eu une pandémie, ça, on ne fera pas à semblant que ça n'a pas existé, là, mais quand même un certain nombre de choses sur lesquelles la CAQ aurait pu, et aurait dû, et voulait travailler, et ça n'a pas été fait.

Je m'étonne quand même d'entendre le gouvernement et le premier ministre, la semaine dernière, nous dire qu'en un an, tout d'un coup, on va faire ce qu'il n'a pas été possible de faire en sept ans. Puis je vous dirais que, même, dans le cas du premier ministre, depuis plus de 25 ans qu'il est ici, qu'il parle souvent des mêmes choses, mais, pour l'avancement, pour les réussites... en tout cas, c'est à géométrie variable, en ce qui me concerne.

Évidemment, l'expression consacrée... quand j'ai entendu le premier ministre la semaine dernière, la première expression qui m'est venue, c'est un peu un cliché, c'est : trop peu, trop tard. Probablement, ça a été dit aussi ailleurs, je n'ai pas tout lu ce qui s'est dit sur la question, mais... Et, en fait, ce n'est peut-être pas «trop peu, trop tard», c'est juste «trop». C'est trop tard, c'est trop gros pour être vrai puis c'est trop tard pour être faisable. Et ça, c'est uniquement de la faute du gouvernement, qui n'a pas mis en place ses propres réformes. Au contraire, à bien des égards, il a fait le contraire de ce qu'il avait dit, en particulier lorsque le premier ministre nous dit qu'il veut faire le ménage dans la bureaucratie.

Ça fait quelques années, là, que je traîne mes guêtres dans les parlements, ici et ailleurs. J'ai entendu ça souvent, là, mater la bureaucratie, maîtriser la bureaucratie, diminuer la bureaucratie. En fait, les chiffres sont les chiffres, là, puis ce n'est pas moi qui les invente, là, le gouvernement fait le contraire, il y a plus de fonctionnaires qu'il y en avait il y a sept ans, quand ils sont arrivés. Et je ne dis pas qu'ils sont tous inutiles, contrairement à ce que j'entends parfois dans la sphère publique, là. La plupart sont utiles, sont compétents et ils font un excellent travail, mais le fait est que ce gouvernement nous dit depuis sept ans qu'il faut diminuer la démocratie, là, ce que les Anglais appellent le «red tape», là, qui empêche les gens d'avancer. Et il y en a, ça existe, oui, oui, ça existe. J'y arrive, là, d'ailleurs. Ça existe. Ça fait plus de sept ans qu'ils sont au pouvoir, et là, alors qu'il ne reste qu'un an, qu'il reste pas mal moins de sable dans le sablier puis qu'on voit ça défiler comme ça... La beauté des élections à date fixe, c'est qu'on sait quand ça s'en vient, là. Dans un an, on ne sera pas ici, on va être en campagne électorale. Ça, c'est assez clair. «On» exclut la personne qui parle ou pas, je ne le sais pas, mais il y aura une campagne électorale au Québec, ça, c'est à peu près certain, à moins que d'aventure le gouvernement déclenche avant, mais je ne le lui conseillerais pas, si je travaillais pour eux.

Alors, tout d'un coup, le premier ministre nous revient avec ça. Puis je ne pouvais pas m'empêcher, de mon siège ici, de me rappeler ce premier ministre qui était alors un citoyen privé qui se joignait à la politique en 1998, à l'impulsion, à la demande de Lucien Bouchard. Celui qui occupe aujourd'hui le poste de premier ministre s'est donc joint à l'équipe de Lucien Bouchard, qui fait sa première campagne en 1998.

• (12 heures) •

Je l'ai déjà raconté ici, mais je le raconte de nouveau, ce n'est pas inutile pour les gens qui n'ont pas entendu. La première longue entrevue qui a été faite avec M. le premier ministre, qui ne l'était pas encore à l'époque, sur le terrain, c'est moi qui l'a faite. Et j'avais constaté, déjà à l'époque, parce qu'on l'avait présenté comme une vedette du milieu économique, tout... ce qui était très vrai, d'ailleurs, pour le PQ, à l'époque... et j'avais constaté très rapidement l'impatience de cet homme-là envers la bureaucratie. Puis ça arrive souvent dans le milieu des affaires. Ça arrive souvent dans le milieu des affaires. J'en ai vu ici, à Ottawa et ailleurs, des gens qui viennent du milieu des affaires, ils ont bien de la misère avec la machine de l'État. Ça ne va jamais assez vite. C'est plein de monde qui pose des questions, c'est plein de contre-expertises puis, en plus, c'est gossant parce qu'il faut répondre au public puis répondre aux journalistes.

La plupart des gens d'affaires que j'ai connus en politique ne sont pas très, très habiles. On avait un collègue qui était assis ici, en face de moi, pendant assez longtemps, qui a été ministre omnipotent du gouvernement, Pierre Fitzgibbon pour ne pas le nommer, qui avait de la misère et qui l'admettait lui-même qu'il avait de la misère avec ça. Mais c'est parce que c'est comme ça que ça fonctionne. On ne gère pas le gouvernement comme on gère une entreprise. Ce n'est pas un conseil d'administration, un gouvernement. Ça gère pour tout le monde. Ça gouverne pour tout le monde.

Alors, je l'avais vu, M. le premier ministre, j'ai failli dire son nom, M. le premier ministre à l'époque, en 1998, sur le terrain : déjà cette impatience de faire quelque chose, s'impatienter devant des décisions de fonctionnaires qui ne voulaient pas développer un programme de subvention assez rapidement pour lancer une subvention à une entreprise dans sa circonscription. Bon, je pense qu'après plus de 25 ans ici, il a très bien compris comment ça fonctionne, mais il n'a pas tout le temps tort quand il dit qu'il y a trop de bureaucratie dans la machine. C'est vrai. Ce n'est pas nécessairement du côté des subventions, parce que ça, j'ai l'impression que le chéquier est assez slaque du côté du gouvernement, là. Si on regarde les histoires Northvolt, et Airbus, et autres, là, ce n'est pas là que ça bloque, hein? Ce n'est pas là que ça bloque. Je connais des secteurs où ça bloque pas mal plus avant d'avoir des chèques puis que la bureaucratie est pas mal plus tatillonne, comme par hasard, notamment dans le communautaire.

Ça ne m'a pas l'air de bloquer beaucoup, en tout cas, ça ne m'a pas eu l'air d'avoir bloqué beaucoup pour Northvolt, là. Au contraire, ça s'est fait assez vite et peut-être trop vite, même. Ça n'a pas l'air d'être le cas pour donner des contrats en transformation numérique, même quand ils sont tout croches, puis qu'on vit avec après, puis qu'on va payer pendant des années.

Mais j'accepte la... j'accepte la thèse du premier ministre qu'il y a trop de bureaucratie, qu'elle est souvent trop tatillonne, oui. Le symbole ultime de ça au Québec, là, ce sont les fax. Ça tombe bien, parce que le premier ministre en parlait hier. Le premier ministre disait : Les libéraux, ils achetaient des fax par pleins camions. Puis on a augmenté le nombre de fax. Puis, avec les libéraux, on était à l'ère jurassique de l'informatique. Puis Québec solidaire propose encore plus de fax. Ils sont encore pires! Mais qui est au gouvernement depuis sept ans? En tout cas, ce n'est pas moi. Ce n'est pas moi puis les libéraux non plus parce qu'ils sont dans l'opposition. Le nombre de fax sous ce gouvernement a augmenté. Puis savez-vous quoi? Il y a des endroits dans l'État, des services publics dans cette machine de l'État, où on ne peut pas fonctionner sans fax. Enlevez les fax dans le réseau de la santé, le réseau de la santé s'écroule. Déjà que ça tient avec de la broche, là, enlevez les fax, il n'y a plus rien qui marche.

Donc, le premier ministre, après sept ans au pouvoir, qui vient nous faire des leçons sur l'utilisation des fax, nous sommes, avec les fax, en Faxidistan. C'est la république du fax. Et, je le répète, enlevez les fax dans le réseau de la santé, et il n'y a plus rien qui marche. Il n'y a plus une consultation qui circule, il n'y a plus une référence qui fonctionne. Je l'ai encore expérimenté il y a trois jours. Les références pour les bobos mineurs de santé, ça passe d'un hôpital à l'autre... parce que les seuls appareils qui se parlent dans notre réseau supermoderne, ce sont les fax.

Alors, je pense qu'on n'a pas de leçons à recevoir d'un premier ministre qui s'était donné pour mission première, il y a plus de 25 ans, de réduire la bureaucratie puis qu'on en est encore pris aujourd'hui avec des fax. Pire que ça, quand ils essaient de faire des transformations numériques, ça vire au fiasco. Fiasco, SAAQclic, c'est devenu synonyme.

Puis voulez-vous que je vous parle de SAAQclic? Voulez-vous que je vous parle de SAAQ? Je vais vous donner un conseil, chers collègues : Ne perdez pas votre permis de conduire à l'étranger. Ne perdez pas, ne vous faites pas voler votre portefeuille à l'étranger. Moi, ça m'est arrivé cet été. J'avais mon portefeuille. J'avais évidemment de l'argent là-dedans. J'avais des photos de famille, j'avais tous mes papiers. J'avais mon permis de conduire. Puis ça la foutait mal parce que je devais honorer une réservation d'automobile. Pas de permis de conduire, pas d'automobile, hein, ça va de soi. Mais j'avais quand même 10 jours devant moi. Donc, j'ai dit : Ce n'est pas grave, je vais communiquer avec la SAAQ. Grand naïf que je suis! Grand naïf que je suis! Communiquer avec la SAAQ, je pense que j'ai plus de chance avec l'au-delà.

Alors, je suis allé sur le site de la SAAQ pour me rendre compte que, dans le pays où je me trouvais, bien, le site n'est pas accessible. Je ne pouvais pas. Tu sais, d'un coup qu'un Québécois perdrait son permis de conduire à l'étranger puis qu'il voudrait en récupérer un autre, c'est-tu bête, le système ne fonctionne pas à l'étranger. Pourquoi? Je n'ai jamais eu de réponse à ça, mais ça ne fonctionnait pas. Et je n'étais pas en banlieue de Kaboul. J'étais en Europe.

Donc, j'appelle, j'appelle, j'appelle la SAAQ. Je suis un gars patient. J'attends, j'attends, j'attends. Je finis par parler à quelqu'un. Savez-vous ce qu'on me dit? Allez sur le site. J'ai dit : Oui, merci, merci beaucoup, j'ai essayé, ça ne fonctionne pas. Je suis allé sur le site, le site est indisponible dans la région du monde où je me trouve. Je suis dans le trouble, j'ai une réservation, je vais la perdre. J'ai besoin d'un char, je voyage en famille. On me met en attente une fois, deux fois, trois fois. Ça dure un temps infini. Et finalement, eurêka, on trouve la solution : Monsieur, on est très sensibles à ce que vous vivez, écrivez-nous une lettre et envoyez-la à nous par fax. Bien oui, c'est que c'est connu, quand vous voyagez à l'étranger, vous avez tous un fax quelque part dans vos valises, tu sais, c'est... c'est tellement pratique, un fax, c'est extraordinaire. Bon, j'étais à Venise, je pense, j'aurais plus de chance avec les pigeons voyageurs qu'avec un fax. Mais je répète à la dame : Je n'ai pas de fax et qu'on est en 2025, qu'on a investi beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent dans la SAAQ pour SAAQclic. Est-ce qu'on ne pourrait pas fonctionner par courriel? Vous allez pouvoir m'identifier, vous avez tous mes renseignements. Bien non. Impossible. Impossible. Littéralement impossible. Résultat des courses : je n'ai jamais eu de nouveau permis de conduire.

Alors, quand on nous dit qu'on veut moderniser la bureaucratie, bien, je suis bien d'accord. Mais qu'on soit encore là en 2025 puis que ce gouvernement est là depuis sept ans, bien, j'aurais tendance à dire que la job n'a pas été faite. Alors, pourquoi est-ce que je croirais là que ça va se faire? Pourquoi est-ce que la population, en pleine commission Gallant, avec un nouveau fiasco qui nous pend au nez en santé numérique, pourquoi est-ce que la population croirait maintenant ce gouvernement, qui dit : On va le faire, le ménage dans la bureaucratie? Ça aurait dû être fait depuis très, très, très longtemps. Ça aurait dû être fait depuis très longtemps.

Parlant de bureaucratie, il y a une contradiction flagrante dans l'action du gouvernement... entre l'action du gouvernement et le discours du gouvernement. Si on veut réduire la bureaucratie, mais pourquoi diable avoir créé Santé Québec, qui est une des patentes les plus bureaucratiques du Québec, qui est une nouvelle couche, une nouvelle superstructure de bureaucratie au Québec, qui se superpose à une autre superstructure de bureaucratie que sont les CIUSSS et les CISSS? Ça fait juste ajouter un intermédiaire de plus.

Puis parlez à vos gestionnaires, chers collègues, parlez à vos gestionnaires de réseau, ils vont vous le dire, ils passent un temps infini à répondre aux questions de Santé Québec. Santé Québec, c'est un chien dans un jeu de quilles, c'est l'éléphant dans le magasin de porcelaine. Ils sont débarqués là, là, avec leur système de gestion. Ils ne connaissent pas le réseau. C'est des «top guns», ça fait que c'est sûr qu'ils allaient tout régler. Il n'y a rien qui est réglé. Ça fait juste une couche de bureaucratie de plus.

Tellement, M. le Président, rappelez-vous que quand ils se sont fondés, quand ils se sont... quand ils ont lancé leurs opérations, ils se sont mis à engager du monde, là, à pleine porte, à pleine porte, tellement que le ministre de la Santé a été obligé de sonner l'alarme puis dire : Wo, les moteurs! Ce n'est pas ça. Ce n'est pas ça. Arrêtez d'engager du monde. Vous engagez trop de monde.

Bien, je suis bien d'accord qu'il y a trop de bureaucratie, là, dans la machine de l'État. Mais ce n'était pas nécessaire d'en créer encore plus. Puis pour quoi? Pour quoi? Pour quoi, en deux mots, pour quel résultat? Bien, les résultats, on les attend. On attend toujours plus longtemps pour voir un médecin spécialiste, les retards dans les salles d'op au public

sont de plus en plus longs, on n'a toujours pas un médecin de famille par personne, ça n'arrivera jamais. Le diable est aux vaches dans le réseau. Le moral est au plus bas dans le réseau. Moi, j'ai envie de dire : Il est... il n'est pas trop tard pour reculer sur Santé Québec, il n'est pas trop tard. C'était une mauvaise idée. Puis évidemment c'est en train de mal tourner.

• (12 h 10) •

Parlant de santé, parce que c'est quand même ma majeure, ici, comme député dans l'opposition, le ministre... le premier ministre nous l'a redit dans son discours d'ouverture qu'il veut en arriver à une entente avec les médecins sur leur rémunération. Bon, le sous-texte depuis 25 ans avec le premier ministre, c'est qu'il veut mater les médecins, il veut en finir avec les médecins. Bonne chance! Bonne chance! Les médecins sont constitués en syndicats hyperpuissants, hyperorganisés, qui ont beaucoup d'argent et qui ont des moyens de pression... ma foi, que je n'approuve pas, mais qui ont un pouvoir de nuisance inouï.

Alors, quand le premier ministre se promène partout, comme il le fait depuis trois ans, en disant que c'est des paresseux, qu'il veut les mater, qu'ils ne travaillent pas assez, sans aucune considération pour la conjoncture, notamment que le milieu a changé, que les médecins sont plus âgés... Savez-vous qu'il y a 22 % des médecins au Québec, chez les omnipraticiens, qui ont 60 ans et plus? Ça se peut qu'à 63 ans, quand ça fait 40 ans qu'on travaille, on travaille un petit peu moins. Ça se peut que le milieu se soit féminisé puis que les femmes partent en congé de maternité s'occuper de leurs enfants, et elles ont parfaitement le droit, ça se peut qu'elles n'aient pas le goût de travailler 80 heures-semaine. Ça ne veut pas dire qu'elles ne travaillent pas, ça ne veut pas dire que c'est des paresseuses, ça ne veut pas dire que les médecins n'en font pas assez. Ça se peut-tu, parlant de bureaucratie, que les médecins passent un temps fou à remplir de la paperasse? Bien oui, ça se peut, c'est même la triste réalité, notamment à démêler les fax en fin de journée. Avez-vous déjà vu ça, dans une clinique de médecin, le fax en fin de journée? C'est... Ce serait drôle si ce n'était pas triste, là, mais c'est ça, la réalité.

Quand on a commencé à étudier le projet de loi n° 106 avec le ministre de la Santé, il est tombé des nues en apprenant qu'il y a des médecins qui font de l'enseignement et que cet enseignement n'est pas comptabilisé dans leur travail par la RAMQ. Bien sûr que ce n'est pas comptabilisé par la RAMQ, ils ne facturent pas à la RAMQ pour enseigner, mais ça existe, ça existe.

Alors, évidemment, quand le premier ministre, du haut de la chaise qu'il occupe, qui est une institution, dit à un groupe : Vous êtes des paresseux, vous n'en faites pas assez, ça fait 23 ans...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Allez-y, M. le leader adjoint du gouvernement, je vous écoute.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Oui, je vous reconnais. Allez-y.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Oui, bien sûr.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci, M. le Président. Effectivement, j'en ai laissé passer plusieurs, là, de la part du député, là, mais, honnêtement, ça fait plusieurs interventions qu'il fait et qu'il prête des intentions au premier ministre...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Écoutez, écoutez... Parfait. Je suis... Je suis édifié, M. le leader adjoint du gouvernement. M. le député de Rosemont, je vais vous demander de poursuivre votre intervention. Allez-y.

M. Marissal : Merci. Merci. Les médecins, là, c'est comme ça qu'ils l'ont pris, ils l'ont pris comme une insulte, et là ils se rebiffent, sans grande surprise. Alors, c'est une bien bizarre de façon de négocier avec des gens qui ont un gros, gros, gros pouvoir de nuisance. Moi, je préférerais qu'on s'entende.

D'ailleurs, le premier ministre, chef de la CAQ, dans son programme et dans ses déclarations, dans sa première campagne, qui allait le mener vers le pouvoir en 1998... en 2018, pardon, c'est ce qu'il disait, c'est ce qu'il disait : Nous allons nous entendre avec les médecins pour le bénéfice des patients. Ce n'est pas ça qu'il fait, ce n'est pas ça qu'il fait, tellement que le ministre de la Santé est constamment obligé d'apaiser le discours en disant : On va changer de ton. On ne devrait pas avoir à faire ça, là, il me semble qu'on est des gens civilisés, on est capables de se parler. Après ça, ça se règle aux tables de négo, la table de négo, avec médiateur et arbitrage s'il le faut. Bien oui, c'est comme ça qu'on devrait faire. Mais les médecins, ça fait des beaux boucs émissaires parce que ce sont des gens qui gagnent beaucoup, beaucoup d'argent dans la société puis ils ont l'air de gens qui tirent la couverture de leur bord. Alors, c'est facile, en politique... Bien, on a toujours besoin, hein, d'adversaires en politique, c'est connu. C'est une vieille... C'est le plus vieux truc dans le livre, on a toujours besoin d'un adversaire en politique.

Alors, moi, j'ai l'impression que le premier ministre a choisi ses adversaires, que sont les médecins. Mais ça ne fait rien pour le public, ça ne fait rien pour la population, ça. Ça ne donne pas un rendez-vous de plus. Au contraire, je pense que ça en donne moins. Je pense que ça en donne moins parce que les médecins sont démobilisés. Il est où,

l'employeur de choix? Il est où, l'employeur de choix, là, dont le ministre de la Santé rêvait, là? Certainement pas dans les négos avec les médecins en ce moment.

Puis les médecins n'ont pas tort sur toute la ligne, là, quand ils disent au gouvernement : On veut bien en faire plus, mais donnez-nous les moyens de travailler, quand ils ne sont pas capables d'opérer puis qu'il y a une de leurs adjointes qui ne fait qu'appeler des patients pour repousser des opérations parce que la salle d'op n'est pas disponible. On est en train de construire six nouvelles salles d'opération dans ma circonscription, à l'Hôpital Santa Cabrini, qui est un hôpital communautaire qui sert beaucoup, mais pas que la communauté italienne de ce coin-là de Montréal. On est en train de construire des salles d'op flambant neuves. Je suis supercontent. Je suis allé à la première pelletée de terre. J'étais heureux et je l'ai dit au ministre, bravo, parce que cet hôpital avait besoin d'être rénové. J'ai visité les anciennes salles d'op de Santa Cabrini puis j'avais l'impression d'être dans un vieux film de Stanley Kubrick. Ça faisait un peu peur.

Alors, tant mieux, tant mieux, mais, à ce jour, on n'est pas capables d'afficher les postes pour faire rouler ces salles d'op parce qu'on n'a pas les budgets puis on n'a pas le monde. Est-ce qu'on est vraiment en train de construire des nouvelles salles d'opération qui vont être vides, qui ne vont servir à rien parce qu'on n'a pas de monde, notamment parce que notre staff, notre effectif, est parti vers le privé, dans les cliniques privées? C'est absurde. C'est absurde. Alors, ça non plus, ça ne s'est pas réglé. Ça non plus, ça ne se règle pas.

Puis le gouvernement est arrivé avec le projet de loi n° 106, qui était mort au feuilleton, qui est comme le phénix qui renaît de ses cendres, récemment. Vous aurez remarqué que le projet de loi n° 106, il n'est pas revenu en commission. On n'a pas recommencé le projet de loi n° 106. Pourtant, c'était une pièce maîtresse pour le gouvernement. C'était une pièce maîtresse tellement que le premier ministre menaçait déjà de l'adopter par bâillon avant même qu'on ressiège ici puisque la session avait été prorogée par le même premier ministre. Ah! c'était tellement urgent, c'était tellement important qu'on menaçait déjà de le passer par bâillon en tout début de session pour changer la façon dont on rémunère les médecins.

Curieusement, ce n'était pas exactement le même discours que tenait le ministre de la Santé et ce n'est pas du tout le même discours que tient le ministre de la Santé puisque 106 est toujours sur le rond arrière, puis on ne l'a toujours pas rappelé. Le projet de loi n° 106, c'est un outil de négociation qui s'est immiscé dans la ronde actuelle avec les médecins, les fédérations... les deux fédérations de médecins. Encore là, ça ne me paraît pas idéal comme façon de fonctionner, là, d'ajouter, dans une ronde de négociation qui est déjà... toujours très compliquée, l'épée de Damoclès d'une loi qui pourrait devenir loi spéciale par bâillon. Il me semble que ce n'est pas l'idéal comme façon de négocier. Il me semble que ça se peut que les médecins se braquent parce que, d'habitude, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Ça négocie, ça négocie sur table, après ça, ça se règle par médiation.

Moi, j'irais même jusqu'à l'arbitrage, s'il le faut, là, ça va, là, ça va, puis moi, je le changerais pour vrai, le mode de rémunération des médecins, là. Moi, je suis un grand, grand partisan du salariat chez les médecins, là. C'est ça qu'on aurait dû faire, mais là on fait l'affaire à moitié, aux trois quarts. On dit : Ça va être 25 % de votre temps qui va être pour la prise en charge des patients. Ah! non, finalement, ce ne sera pas 25 %, ça va être 15 %. Ça sent un peu l'improvisation. Ça sent un peu l'improvisation, cette affaire-là.

Puis, sur le terrain, qu'est-ce qu'on constate? Je l'ai dit, des retards, des bris de service, des bris de service puis l'inaccessibilité des soins de santé de plus en plus grande. En voulez-vous, des bris de service? Ici, à Québec, après la fermeture de la clinique 388, qui est un service unique en santé mentale, les services de l'hôpital de jour de Faubourg Saint-Jean, du CIUSSS de la Capitale-Nationale, ont été abolis.

• (12 h 20) •

À Sainte-Justine, à Montréal, abolition du seul poste de psychoéducatrice au Centre intégré pour les troubles de conduite alimentaire. Je relis... je le redis : abolition du seul poste de psychoéducatrice au Centre intégré pour les troubles de la conduite alimentaire. Il y a beaucoup de parents ici. Il y a beaucoup de parents parmi mes collègues, là. S'ils ont eu le malheur de vivre ce que c'est qu'un adolescent ou une adolescente qui a des troubles alimentaires, ils ne peuvent pas accepter ça. Ça, c'est inacceptable. Ça met en péril des années et des années de travail à Sainte-Justine dans un domaine hypersensible, méconnu, orphelin de la médecine traditionnelle. Le Dr Wilkins, à Sainte-Justine, avec ses collègues, il a sauvé combien de vies? Puis là, pour faire des économies de bouts de chandelle, on abolit le seul poste de psychoéducatrice. Je ne peux pas croire.

On continue. L'Hôpital Notre-Dame a fermé ses portes. L'unité de... familiale flambant neuve, construite au coût de 25 millions, n'a jamais ouvert. C'est fermé. Réduction de l'urgence à Fortierville à compter du 30 juin dernier. Au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, l'employeur a coupé la notion de véhicule requis à plus de 300 personnes, professionnels et techniciens de catégorie 4. Pour desservir la clientèle de l'est de l'île de Montréal, ces personnes devront dorénavant se déplacer en transport en commun. Ça va bien, avec la grève, ça. Le territoire de l'Est est vaste et moins desservi, ce qui accentuera le temps de déplacement. Rendus là, peut-être qu'on pourrait leur payer une passe de Bixi. Vous êtes un député de l'est de Montréal... nord-est de Montréal. C'est vaste, c'est vaste, le territoire à couvrir. Les gens qui faisaient huit, neuf, 10 patients par jour avant, avec leur auto, combien ils en font maintenant, vu qu'ils se transportent je ne sais pas comment? Je ne sais pas comment ils font. Bien, en tout cas, ils en font moins.

Puis ça, dans nos bureaux de circonscription, là, tous les jours on reçoit des gens qui se font couper des services de soins à domicile ou de soutien à domicile. C'est notre quotidien, c'est notre pain puis notre beurre, en ce moment dans les circonscriptions, des gens qui se font dire : Bof! tu es capable de marcher, là, tu peux aller au CLSC. Quelqu'un qui a une stomie, quelqu'un dont le système immunitaire est complètement affaibli, quelqu'un qui a de la difficulté à marcher, surtout l'hiver, sur les trottoirs de Montréal, avec une marchette — bonne chance — qui habitent à deux kilomètres et demi du CLSC, puis qui se font dire : On ne t'enverra plus personne, tu es capable de marcher au CLSC, bien oui, bien oui, c'est le genre de coupures, de compressions avec lesquelles on vit constamment.

Rapidement, il a été dit aussi, dans le discours d'ouverture, qu'on veut accélérer les projets d'infrastructures. Celle-là aussi, je l'ai déjà entendue, puis je l'ai entendue ici, là, d'ailleurs, en 2000, avec le défunt projet de loi n° 61, réincarné en projet de loi n° 66, qui avait fini par passer. Quand vous regardez, aujourd'hui, sur les tableaux de bord du gouvernement, les propres tableaux de bord du gouvernement, vous constaterez qu'il ne s'est pas passé grand-chose, malgré l'accélération. Et là on nous dit qu'on va accélérer, là. Bien, moi, comme député de Rosemont, là, à voir la saga que ça a pris pour construire un parking, là, j'ai des petits doutes sur la capacité de ce gouvernement de livrer des projets d'infrastructures, puis, quand on parle d'accélération, mon petit doigt me dit que c'est plus un slogan politique qu'autre chose.

Puis, en passant, là, l'accélération, là, ça revient à chaque crise, à chaque crise politique ou de santé publique, peu importe. C'est arrivé avec la COVID, puis il fallait absolument tout accélérer. C'est en train d'arriver, maintenant, à cause de Trump, on est... on veut tout accélérer. Tout accélérer, ça veut dire, notamment, moins d'évaluations environnementales, plus rapides. Mark Carney fait la même chose, hein, fait la même chose à Ottawa, là, en passant sur le corps des autochtones, en passant. Ça fait que, pour l'accélération des dossiers puis des programmes d'infrastructure, vous me permettez d'avoir un doute, M. le Président.

Un mot plus général, pour terminer, avant ma motion de grief. Des attachés de presse de mon aile parlementaire me disent souvent que je fais plus d'analyse politique que de discours politiques. Ça se peut, ça se peut, c'est une vieille déformation professionnelle, puis l'analyse politique, c'est un plaisir dont je ne me passerai pas. Et je veux juste dire ici que ce discours d'ouverture de la part du premier ministre me semble assez typique de tout ce que j'ai observé, depuis plus de 30 ans en politique, d'un gouvernement en fin de régime, d'un gouvernement en fin de course, qui essaie de se bricoler un héritage, qui essaie d'accélérer des choses qu'il n'a pas été capable de faire, depuis sept ans dans le cas de la CAQ. Tous les signaux sont là : l'éparpillement, des mots-clés qui font très fort dans l'opinion publique puis dans les manchettes, comme «les assauts contre la société québécoise», «la loi et l'ordre», «j'instruis ma ministre de couper dans la fonction publique». Oui, ça résonne puis ça... tu fais des belles manchettes, ça fait des belles manchettes. Mais, je le répète, puis on boucle la boucle, il reste un an, il reste un an, puis, en tout cas, sur la réduction de la taille de l'État et sur la bureaucratie, ça n'a pas été fait.

Alors, il me semble voir là un film que j'ai vu à maintes, et maintes, et maintes reprises d'un gouvernement en fin de course. Et, pour moi, le signe le plus tangible de ça, c'est de constater que ce premier ministre, et je l'ai dit, que je connais depuis plus de 25 ans, que j'ai suivi d'abord et que je suis encore ici dans un autre rôle... que ce premier ministre n'ait pas réitéré sa priorité absolue, son sens politique, son sens dans sa vie politique, qui est l'éducation, pour moi, c'est un signe. Pour moi, c'est un signe d'éparpillement, de déliquescence de ce qu'était la colonne vertébrale de ce gouvernement.

Motion formulant un grief

Sur ces bons mots, je vous présente une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ de creuser les inégalités dans l'accessibilité et la qualité des soins par la marchandisation et par la privatisation de notre système de santé et des services sociaux.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Rosemont. Votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Et je reconnais maintenant M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Jean-François Simard

M. Simard : Je vous remercie beaucoup, M. le Président. Je suis très heureux de joindre ma voix à ce débat portant sur le discours d'ouverture. J'ai déjà participé à ce type, comment dire, de débat par le passé à titre de député et, maintenant, je le fais à titre de ministre responsable des Ressources naturelles et des Forêts ainsi que de ministre responsable de la Capitale-Nationale. Mais vous me permettez tout d'abord, M. le Président, de dire à mes concitoyens de Montmorency que ma priorité et mon premier mandat, c'est d'être leur député de Montmorency. Et j'entends, comme je l'ai été au cours des sept dernières années, rester présent au sein de ma communauté, à l'écoute de leurs besoins.

Si j'avais à vous résumer comment je me sens après un mois de mandat à titre de ministre responsable des Ressources... des Ressources naturelles, dis-je, et des Forêts, c'est que ce ministère est sans doute celui qui rejoint... ou un de ceux qui rejoint le plus l'ADN des Québécois. Pourquoi? Parce qu'il parle de notre territoire. Et j'ai en tête cette fameuse strophe du grand chanteur Claude Gauthier, dans ma jeunesse, qui résonne donc encore dans mon esprit :

«Je suis de lacs et de rivières

Je suis de roches et de poussières.»

Lorsqu'on parle des ressources naturelles et de la forêt, on parle de nous-mêmes, en définitive. Il n'y a rien de plus identitaire que ce ministère, d'une certaine manière.

Et, parlant de territoire, on ne peut pas ne pas parler de forêt. Pourquoi? Parce que la forêt, qu'elle soit privée ou publique, elle couvre plus de la moitié de notre territoire. Ce n'est pas banal. Et, dans cette forêt, donc, on a une immense forêt publique qui fait plus de 830 000 kilomètres carrés. Alors, ça paraît un chiffre qui peut paraître un peu, comment dire, ésotérique quand on le regarde comme ça, mais, lorsqu'on fait la comparaison, on a, comme patrimoine collectif, entre

les mains, à travers notre territoire forestier, un continent. C'est le bas de laine des Québécois et des Québécoises. Regardez, là, moi, j'invite les gens qui nous écoutent à regarder sur Wikipédia la liste de la superficie des pays qui siègent à l'ONU. Et puis, à partir du... de mémoire, là, du 34^e pays parmi les quelque 200 qui siègent à l'ONU, tous les pays qui sont là, à partir du 34^e, pourraient entrer, pas tous en même temps mais un après l'autre, pourraient entrer dans la forêt publique québécoise. C'est dire que nous sommes les héritiers d'un territoire immense dont nous avons la responsabilité de prendre soin.

• (12 h 30) •

Et qui dit forêt publique puis immensité de territoire dit forcément... appelle forcément une dimension de multifonctionnalité. Et j'attire votre attention, M. le Président, et celle... et ceux... de ceux qui nous écoutent. Nous avons bâti, au Québec, une espèce de modèle québécois dans l'usage de nos forêts publiques. Ce n'est pas parfait, il y a encore des écueils, il y a encore des irritants, on peut aller plus loin, puis c'est ce qui nous habite.

D'ailleurs, dans la réforme du régime forestier, mais force nous est de reconnaître qu'on a été capable jusqu'à présent, avec toutes les difficultés dont je viens de parler, d'harmoniser une cohabitation.

D'abord, la forêt, il faut le rappeler, c'est un milieu, c'est un écosystème, point barre, un écosystème qui est, en quelque sorte, un des plus grands et des plus beaux poumons de l'humanité, qui stocke des milliards de tonnes en carbone, en CO₂. C'est aussi un lieu, comment dire, de villégiature, c'est un lieu qu'on fréquente pour la randonnée, qu'on fréquente pour la chasse, qu'on fréquente pour la pêche, qu'on fréquente pour l'ornithologie, qu'on fréquente pour tant d'activités sociales. C'est aussi un lieu, M. le Président, qui est intrinsèquement relié à la vie sociale et économique du Québec parce que c'est un lieu où l'industrie forestière génère à elle seule, directement et indirectement, 57 000 emplois. Il y a 900 villes et villages du Québec qui comptent dans leurs rangs une présence directe ou indirecte de l'activité forestière. Et il y a 150 villages, un peu plus de 150 villages au Québec qui sont des villages dits mono-industriels, qui dépendent essentiellement de l'industrie forestière. Le Québec ne serait pas ce qu'il est sans l'industrie forestière. Donc, il y a une cohabitation qui se fait, dans une recherche de développement durable, entre des impératifs écologiques, des impératifs économiques et des impératifs sociaux. Et je pense que nous pouvons être fiers de ce qu'on a fait et de ce qu'on va continuer à faire en matière de forêt.

M. le Président, je ne peux pas poursuivre mon discours sans m'arrêter sur une difficulté majeure que va rencontrer, que rencontre déjà l'industrie forestière. Déjà, cette industrie, depuis les 25 dernières années, a souffert de l'effondrement du marché des pâtes et papiers. Pourquoi? Parce que traditionnellement... Moi, mes parents lisaient, mon père lisait son journal. Bien, le journal, il était, vous savez, imprimé sur du papier journal. Ça ne se fait plus. Maintenant, nos quotidiens sont dans une facture numérique. Malgré cet obstacle, l'industrie forestière a réussi à tenir le coup, par son dynamisme, sa productivité. L'industrie forestière est un des secteurs qui exporte le plus aux États-Unis. Vous me voyez venir avec mes gros sabots, M. le Président. Actuellement, il pèse une menace historique sur cette économie, et cette menace, elle n'est pas attribuable à la pénurie de main-d'oeuvre directement. Non. Un peu, mais pas directement, pas essentiellement. Ce n'est pas directement dû à un manque de productivité. Ce n'est pas directement dû à un problème de concurrence étrangère. La menace que rencontre l'industrie forestière, actuellement, elle porte un nom : Donald Trump. Les menaces tarifaires que fait peser Donald Trump sur notre industrie la menacent.

Et, si je vous dis ça, c'est parce qu'il faut bien réaliser qu'il y a, au Québec, une toute petite minorité, j'insiste, c'est une toute petite minorité, de Québécois qui le trouvent bien sympathique, Donald Trump — moi, je ne suis pas de ceux-là, mais il y en a qui le trouvent attachant — et qui se plaisent à s'identifier à un mouvement qu'on appelle le MAGA, le «Make America great again». Puis savez-vous quoi, M. le Président? Ces partisans du MAGA, dans quel parti politique sont-ils, actuellement, au Québec? Parce que c'est eux qui s'en vantent, qui me le disent lorsqu'on les croise, lorsqu'ils nous appellent. Ils ne sont pas au Parti libéral, ils ne sont pas au Parti québécois, ils ne sont pas à Québec solidaire, ils ne sont certainement pas à la Coalition avenir Québec. Ils se retrouvent au Parti conservateur du Québec dirigé par Éric Duhaime. Et aujourd'hui ce chef a un rendez-vous de leadership. Puis, de deux choses l'une, ou bien il dit à sa frange MAGA, dans son parti, qu'ils n'ont pas leur place dans son parti parce qu'il veut être résolument pro-Québec ou bien il tolère et accepte, voire même encourage la présence de membres MAGA dans son groupe. Et, ce faisant, on saura vraiment où est-ce qu'il niche, on saura que les conservateurs du Québec sont contre l'industrie forestière parce qu'ils tolèrent et encouragent les menaces tarifaires de Donald Trump sur notre industrie.

Les 150 villages mono-industriels du Québec vont s'en souvenir, M. le Président. Il a deux choix devant lui : ou bien il tolère les MAGA ou bien il ne les tolère pas. Mais il y a un test de leadership qui s'annonce pour Éric Duhaime. On attend de voir s'il sera au rendez-vous.

Ceci étant dit, de notre côté, M. le Président, on ne s'est pas croisé les bras et on a été très, très proactifs. Au cours des deux dernières années, on a investi plus de 1,2 milliard dans l'industrie forestière à tous les niveaux de la chaîne de production. Que ce soit au niveau de la semence, que ce soit au niveau des plants, que ce soit au niveau de la préparation des terres, que ce soit au niveau de la plantation, que ce soit au niveau de la valorisation de la biomasse, que ce soit au niveau de la coupe, que ce soit au niveau du transport, on est là et on sera là pour accompagner l'industrie dans la tempête qu'elle va traverser. Je suis, à cet égard, en étroite collaboration avec ma collègue la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Vous me permettez, parce que le temps file, d'avoir quelques mots quand même sur le secteur minier parce que, s'il est un secteur de l'activité économique québécoise qui apporte... contribue, j'oserais dire, à la richesse collective, c'est bien celui-là. Vous devez savoir qu'à lui seul le régime forestier totalise plus de 30 000 travailleurs directs et indirects. Et, au cours de mes recherches, j'apprenais, M. le Président, que le secteur minier a ceci de particulier qu'il est un des secteurs de l'économie qui génère le plus d'emplois indirects : 1,35 emploi indirect par emploi direct, c'est pour dire à quel point ce secteur est névralgique pour nous. C'est un secteur qui totalise environ 9 milliards en ajout au

produit intérieur brut québécois annuellement. Et puis c'est un secteur qui, par ses redevances, contribue à notre richesse collective. Vous savez que, évidemment, les redevances... le niveau des redevances fluctue d'année en année selon la valeur au marché des minéraux dont on parle, mais, grosso modo, l'an passé, c'était près de 500 millions de dollars qui ont été reversés au trésor québécois via les redevances du secteur minier.

Ce secteur est, plus que jamais, névralgique, plus que jamais. Nous sommes dans un contexte international qui, depuis les dernières années, a beaucoup évolué, s'est beaucoup transformé, et l'enjeu de la sécurité nationale devient de plus en plus prioritaire. Et on ne peut pas penser les enjeux de sécurité nationale sans oublier le rôle important que jouent à cet égard les minéraux stratégiques et critiques. Et il n'y a pas beaucoup d'endroits autant qu'au Québec, de par le monde, où on a une présence aussi diversifiée de ces matériaux. Je vous rappelle, M. le Président, que la seule mine en opération en Amérique du Nord, de graphite, qui est un conducteur extraordinaire, c'est chez nous, au Québec. Et je vous rappelle que nous avons une des mines de lithium les plus importantes du monde.

Je ne vais pas continuer toute la liste. Nous avons 21 mines en opération au Québec et nous entendons, dans les semaines qui viennent, vous présenter un plan encore plus structuré en matière économique pour valoriser l'apport des minéraux stratégiques et critiques, toujours dans une logique d'application du modèle québécois. Parce que nous aussi, on ne propose pas un développement des minéraux et de l'industrie minière débridé, nous sommes les partisans d'un développement harmonieux, d'un développement responsable qui prend en compte les Premières Nations, qui prend en compte la société civile, qui prend en compte des dimensions d'acceptabilité sociale, qui prend en compte la nécessaire protection de l'environnement. Nous avons, je crois, élaboré, au cours des dernières années et tout dernièrement, grâce à l'action de la Coalition avenir Québec et de la dernière Loi sur les mines... nous avons développé un processus qui renforce cette logique de développement durable dans la mise en oeuvre de... de l'exploitation de nos ressources minières.

• (12 h 40) •

Je vois que le temps file, j'aurais tant à vous dire, mais je ne voudrais pas terminer mon intervention sans vous parler, bien sûr, d'une des responsabilités qui me tient beaucoup à coeur, celle d'être désormais responsable, à titre de ministre, de la région de la Capitale-Nationale, une région qui m'a vu naître, dans laquelle j'ai grandi, certains diront que j'ai arrêté de grandir rapidement, c'est un autre débat, mais j'ai cette région, particulièrement la ville de Québec, de tatouée sur le coeur, et je suis de ceux, et n'en déplaise à certains prophètes de malheur... n'en déplaise à certains prophètes de malheur, je suis de ceux qui ont l'intime conviction que la ville de Québec et sa région tout entière a le vent dans les voiles. C'est une région dynamique. C'est une région innovante. C'est une région ambitieuse. M. le Président, à travers le monde, puis il y a bien des enquêtes qui le démontrent, l'une des destinations touristiques les plus prisées, c'est où? C'est où nous sommes, ici, à Québec. Et... Ça me permet de prendre un petit verre d'eau. Et tout ça au bénéfice, au profit de notre industrie touristique, plus particulièrement au profit de notre industrie hôtelière.

Nous avons, à Québec, une expertise reconnue mondialement dans tant de secteurs. Grâce à la présence de mon alma mater, l'Université Laval, nous sommes un pôle scientifique international. Aussi, en cela, grâce à la présence du réseau de l'Université du Québec, de la TÉLUQ, de l'ENAP, de l'INRS, j'inclus même le campus de Lévis de l'UQAR, nous rayonnons sur le plan scientifique, comme nous rayonnons sur le plan touristique, comme nous rayonnons également sur le plan culturel. Les Robert Lepage et Sylvain Bédard de ce monde, c'est extraordinaire, la vitrine que ces personnes nous offrent sur la scène internationale.

Et pas plus tard qu'hier, M. le Président, j'étais avec mon ami, le ministre de la Culture, nous allions voir... Date symbolique, le 7 octobre, le grand Riopelle aurait eu 102 ans. Nous allions voir l'avancement des travaux pour le musée Riopelle, qui est un agrandissement du musée des beaux-arts. C'est un secret bien gardé. Il faut rappeler que, grâce à cet agrandissement, le musée des beaux-arts devient, au mètre carré, l'un des plus importants musées en Amérique du Nord. Et, avec le Musée de la civilisation... Merci, collègues. Avec le Musée de la civilisation, avec le nouveau Musée national de l'histoire du Québec que nous allons faire dans les murs du Vieux-Québec, Québec va devenir l'une des plus importantes, sinon la plus importante, destination muséale d'Amérique du Nord, et j'en suis très fier. Ça, c'est grâce à la Coalition avenir Québec.

Sur le plan économique, nous avons soutenu et nous allons continuer de soutenir la Zone économique métropolitaine, qui unit Lévis à Québec. J'insiste sur ce point. Moi, là, j'estime que Québec, c'est une ville qui est grande, qui est prospère, qui est à côté d'une autre ville qui est grande et qui est prospère, qui est Lévis. On est séparés par un fleuve, mais nous savons aujourd'hui que nous ne formons plus qu'une seule et même économie qui va venir être structurée et soutenue davantage par le troisième lien, parce que nous allons de l'avant avec le troisième lien, et nous allons le réaliser, M. le Président.

Encore sur le plan économique, pour vous montrer à quel point ma ville, elle est innovante, à quel point ma ville, elle est ambitieuse, à quel point ma ville a les yeux tournés vers l'avenir, j'étais, il y a deux jours, au Musée de la civilisation pour assister à une présentation qui a été élaborée par quatre incubateurs d'entreprises bien connues de la région de Québec : Quantino, 2 Degrés, Le Camp, puis nos amis de l'université, Entrepreneuriat ULaval. Ils se sont réunis ensemble. Ça, c'est un symbole, que des incubateurs d'entreprises s'unissent. Ils ne sont plus compétiteurs. Ils sont partenaires d'une même cause, soutenir, permettez-moi l'anglicisme, une fois n'est pas coutume... soutenir le développement de start-up à Québec.

Et c'était beau de voir 16 jeunes, un après l'autre, un peu comme aux *Dragons*, là, se présenter devant des investisseurs, une cinquantaine d'investisseurs. Ils présentaient leurs projets pour être soutenus financièrement, développer des entreprises ici, chez nous, à Québec. Puis moi, je commence à être d'un âge pas mal avancé, vous le voyez avec mes cheveux blancs, mais vous m'auriez dit, quand j'avais 15 ans, qu'un jour il y a un autobus qui serait nolisé de Montréal, rempli d'investisseurs qui partent de Montréal, pour venir à Québec, pour investir chez nous, dans ma capitale nationale, je ne vous aurais pas cru. Bien, c'est ce qui se passe en ce moment à Québec, M. le Président, et ça, c'est grâce au leadership économique du premier ministre du Québec et de la Coalition avenir Québec.

Je voulais vous dire, en terminant, parce que c'est vraiment la dernière fois que je vous dis «en terminant» parce que je vois mon leader qui me fait des grands signes, je dois laisser du temps à mes collègues, ce leadership-là, ce n'est pas le leadership d'une seule personne, c'est toute une équipe. Et je voulais lever ma main... Lever? Je lève ma main, oui, mais surtout lever mon chapeau à mes collègues de la région de Québec, les députés de la Coalition avenir Québec qui, chacun à leur façon, transforment le visage de la région de Québec. Je pense ici à mon collègue, à mon collègue de Chauveau, qui, grâce à son leadership, change le dynamisme du milieu et qui se traduit donc par deux nouvelles écoles, un CHSLD à Wendake, deux nouveaux CPE dans le quartier Saint-Émile, trois terrains de soccer synthétiques, tout ça pour la fierté de nos jeunes. Il en va de même pour mon collègue de Charlesbourg, le nouveau ministre des Transports, qui voit grand pour les jeunes parce qu'on a construit l'école secondaire le Phare. C'est un projet de 174 millions de dollars. C'est la première école secondaire construite dans l'ancienne commission scolaire des Premières-Seigneuries en 50 ans.

Une voix : ...

M. Simard : Le centre de services scolaire. Merci, très cher collègue.

À cela s'ajoute, bien sûr, l'école primaire l'Ancre, un investissement de 41 millions de dollars. Dans Portneuf, mon collègue multiplie les projets porteurs avec un parc sportif de 8 millions de dollars à Saint-Raymond, la construction d'un préau à Saint-Basile, sans oublier l'inauguration récente d'une nouvelle caserne et la rénovation de l'hôtel de ville. Dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré, ma collègue travaille sur... conjointement, bien sûr, avec moi. On a... On est en train de construire, puis vous le voyez, comment ça va vite, le pont de l'île d'Orléans. Vous avez vu les esquisses du pont de l'île d'Orléans? Ce nouveau pont sera l'un des plus beaux ponts d'Amérique du Nord. Il fera partie de la signature touristique et architecturale de la grande région de Québec. Tout ça grâce à ma collègue la députée de Charlevoix. Un mot également pour ma collègue de Louis-Hébert qui... grâce à laquelle nous avons réussi à construire le site historique Cartier-Roberval. Et je voulais lever, bien sûr, mon chapeau à ma collègue parce que, grâce à elle, nous avons réalisé dans les budgets et dans les temps la phase III de Samuel-De Champlain. C'est une des plus belles réalisations de la Coalition avenir Québec. Et je voyais tout récemment les chiffres que me proposait... présentait la Commission de la capitale nationale. C'est un succès de fréquentation phénoménal qui s'accroît d'année en année et qui répondait, bien sûr, à la volonté des gens de redonner le fleuve à la population.

Un petit mot. Dans Montmorency, nous avons racheté les terres des Soeurs de la Charité. C'était un dossier qui traînait dans les cartons depuis 30 ans. Ce sera le plus beau projet, à terme, de ferme urbaine en Amérique du Nord. On refait de fond en comble le site de la chute Montmorency, qui est le principal attrait touristique au Québec, après le Vieux-Québec.

Donc, chacun à notre manière, chacun dans nos coins de pays, je vous parle, bien sûr, des gens de la Capitale-Nationale, mais je pourrais vous parler de tous les collègues de la Coalition avenir Québec, chacun d'entre nous a à cœur puis veut changer son milieu, puis on ne s'arrêtera pas, on ne s'arrêtera pas, M. le Président, en si bon chemin. Je vous remercie de votre attention.

• (12 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le ministre des Ressources naturelles et des Forêts. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, M. le Président. Et je me lève aujourd'hui à mon tour pour réagir, pour offrir une réplique à ce budget d'ouverture qu'a prononcé le premier ministre la semaine dernière, un discours, dois-je le dire, de fin de parcours qui sonne creux et, je dirais même, qui sonne comme un aveu d'échec, M. le Président. Car, il faut le rappeler, ça fait sept ans que le gouvernement de la CAQ est au pouvoir. Après sept années au pouvoir, ce gouvernement agit comme s'il était encore à ses débuts, comme s'il découvrait soudainement les enjeux et les problèmes auxquels font face les Québécois. Le premier ministre tente même, je dirais, de repartir à neuf, de repartir sur des nouvelles bases. Il se présente comme porteur de renouveau, mais il lui reste un an pour livrer des résultats, alors que ça fait sept ans qu'il est au pouvoir. Il promet aujourd'hui de faire, en un an, ce qu'il n'a pas fait en sept ans. Et ce qu'il nous a livré la semaine dernière, c'est trop peu, trop tard. C'est comme s'il s'engageait, aujourd'hui, à faire, dans la prochaine année, donc la huitième et, présumément, dernière année de son mandat, ce qu'il s'était engagé à faire il y a sept ans. Et, en ce sens-là, je dirais que c'est un aveu d'échec. Et toute cette opération, là, de remaniement ministériel, prorogation de la session, discours d'ouverture, pour moi, c'est un signe, c'est un aveu d'échec. Si le premier ministre était fier de son bilan, fier de ses réalisations, nous ne serions pas, aujourd'hui, à discuter d'un discours d'ouverture. Je pense que le premier ministre tente de nous faire oublier les sept dernières années et à quel point elles ont été empreintes d'échecs, de fiascos, de déceptions, de promesses brisées, M. le Président.

Quand on dit que c'est trop peu, trop tard et qu'il reste une année, là, pour livrer des résultats, bien, écoutez, sur le terrain, les Québécois, eux, n'ont vraiment plus le luxe d'attendre. Permettez-moi même de citer le premier ministre. Il dit : «Les Québécois veulent que ça change, et on va livrer.» Mais ça fait sept ans qu'il est au pouvoir, encore une fois, et il dit lui-même qu'il entend les Québécois dire qu'ils souhaitent qu'il y ait du changement, comme s'il parlait de l'état des choses du Québec, comme s'il en parlait à la troisième personne. Or, c'est lui qui est aux commandes, c'est lui qui est au pouvoir, c'est lui qui dirige le gouvernement du Québec depuis sept ans. Il était où, depuis sept ans, M. le Président?

Le premier ministre a souvent dit aussi : Jugez-nous sur les résultats. Bien, les résultats, M. le Président, c'est six budgets déficitaires de suite, des déficits records et même une décote. Et ça, en soi, c'est une... c'est loin d'être source de fierté. Une décote, ça veut dire que ça nous coûte plus cher pour nous financer, coûte plus cher pour emprunter, on ajoute au service de la dette. Ce n'était vraiment pas un jour de gloire pour le Québec quand on a appris qu'on était décotés, et c'est arrivé sous le gouvernement de la CAQ.

Si seulement, M. le Président, les services étaient au rendez-vous, bon, il y a des déficits, mais ça donne quelque chose sur le terrain, concrètement, dans le quotidien des Québécois. Mais, non, les services ne sont pas au rendez-vous. Je dirais que les services se sont... les services publics se sont détériorés sur tous les fronts, depuis que la CAQ est au pouvoir. Les Québécois paient, mais ils n'ont pas les services auxquels ils ont droit.

M. le Président, en résumé, là, la CAQ n'est plus crédible. Ils ont eu leur chance, ils ne sont plus crédibles. Et ce n'est pas quelques changements de sièges, quelques changements au niveau du Conseil des ministres qui va changer quoi que ce soit à ce constat. Ce sont essentiellement les mêmes personnes, au Conseil des ministres, c'est le même groupe, et le bilan des sept dernières années, c'est leur échec collectif à eux.

Revenons, justement, sur ces sept dernières années, là, permettez-moi de faire un bilan sommaire. On a eu droit à des échecs répétés, des promesses brisées. En santé, des listes d'attente plus longues, manque de personnel, conditions de travail dégradées. Combien de Québécois, partout dans nos comtés, là, je suis certaine que ça arrive à tous les députés ici... combien de nos commettant, nos concitoyens nous parlent du fait qu'ils ont de la difficulté à voir un médecin? La première ligne n'a jamais été aussi difficile, catastrophique, je dirais. Le contrat social, il est brisé.

Moi, j'ai une mère de 84 ans qui a un médecin de famille qui n'a pas le temps de la voir à chaque année. Heureusement, Dieu merci, elle est en bonne santé. Mais comment se fait-il qu'une dame de 84 ans ne puisse pas voir son médecin de famille tous les ans de façon soutenue et régulière? C'est toujours une histoire. Je n'ai rien contre les soins qu'elle reçoit, une fois qu'elle est devant un médecin ou un membre de son GMF. Mais on en est rendu à prioriser là où on ne devrait pas faire des tris. Je pense qu'au Québec, sous la CAQ, au niveau de la santé, c'est : pas de médecin de famille, des délais, des... un délai d'attente pour des gens qui ont des... qui souffrent de cancers, des chirurgies, les listes d'attente qui s'allongent. Franchement, le bilan, il est déplorable.

En éducation, les infrastructures scolaires vétustes, des écoles surpeuplées, une rentrée scolaire chaotique encore le mois dernier. Dans ma circonscription, je vais y revenir, on attend, depuis des années, une nouvelle école dans le secteur le Triangle. Le projet, il était inscrit, le budget, il était là, les plans sont faits, tout est prêt, le terrain est prêt, décontaminé, et le projet, M. le Président, il est mis sur pause. J'y reviendrai.

Au niveau du logement, on vit une crise sans précédent. Le taux d'inoccupation est historiquement bas. Les loyers explosent. Est-ce qu'on a entendu le premier ministre, la semaine dernière, nous parler de la crise du logement? Non, M. le Président.

Au niveau de l'économie, je pourrais parler longuement d'économie pour dire à quel point ce gouvernement s'était présenté comme le parti de l'économie, le parti des régions. Franchement, quelle déception. Une série de mauvaises décisions, de mauvais investissements. Dois-je rappeler la déconfiture Northvolt? Quel gaspillage des fonds publics, durement gagnés par les Québécois. Quelle lacune au niveau de la vérification diligente. Je suis désolée, M. le Président, la moyenne au bâton du premier ministre, elle n'est pas bonne. Ce n'est pas un risque calculé, c'est un échec, M. le Président.

Parlons des régions. Mon collègue le député de Pontiac se lève souvent pour rappeler les réalités de sa région. Le gouvernement de la CAQ a montré maintes et maintes fois qu'il n'est pas à l'écoute, que ses mesures mur à mur ne servent pas les Québécois. Pensons juste au... tout récemment, là, au revirement dans le dossier de la réforme du régime forestier. D'ailleurs, la ministre qui en était responsable n'est plus au Conseil des ministres et, franchement, elle a mis en lumière à quel point ce dossier-là a été un échec complet. Ils ont complètement raté, M. le Président, cette réforme importante d'un secteur de notre économie qui est très, très important, qui fait vivre de nombreuses familles dans de nombreuses villes et villages partout au Québec.

Qu'est-ce qu'il va arriver, là, étant donné cet échec et ce recul du gouvernement au niveau de sa réforme, le projet de loi n° 97? Bien, écoutez, ça va être des... encore plus d'emplois, encore plus d'insécurité, plus de fermetures des scieries, et autres. Ce sont les Québécois qui attendent cette réforme, et le gouvernement de la CAQ n'a pas été en mesure de la mener à bien. Est-ce que, dans la prochaine année, ils vont y arriver? Permettez-moi d'en douter. Il ne leur reste pas assez de temps, M. le Président, pour livrer des résultats, pour livrer des résultats pour les régions, pour livrer des résultats en santé, en éducation, au niveau de la crise du logement.

Mentionnons certains des grands absents du discours d'ouverture, les aînés, M. le Président. Est-ce qu'on a entendu parler des aînés? Presque absents du discours, alors qu'ils s'appauvrissent de mois en mois. Ils sont de plus en plus nombreux à voir leurs revenus stagner pendant que le coût de la vie explose. Ce sont des propos que j'entends souvent lorsque je suis sur le terrain, et je suis certaine que c'est la même chose pour l'ensemble des députés ici. Ces femmes et ces hommes qui ont bâti le Québec...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la députée de Mont-Royal—Outremont, souhaitez-vous poursuivre à la reprise des travaux?

Mme Setlakwe : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, compte tenu de l'heure, les travaux sont suspendus jusqu'à 15 heures.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 01)

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bonjour, chers collègues. Vous pouvez prendre place.

Aux affaires prioritaires de l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée des Mille-Îles, M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, M. le député de Nelligan, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, Mme la députée de Chomedey, M. le député de Taschereau, Mme la députée de D'Arcy-McGee, M. le député de Marquette, Mme la députée de Terrebonne, M. le député de Pontiac, M. le député de l'Acadie et M. le député de Rosemont.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 15 h 19 min 55 s sont... ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 4 h 42 min 5 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 47 min 12 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 25 min 17 s au deuxième groupe d'opposition, 45 min 31 s au troisième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole à un prochain intervenant. Et on me mentionne que Mme la députée de Mont-Royal—Outremont n'avait pas terminé son intervention, donc je lui cède la parole.

Mme Setlakwe : Merci, Mme la Présidente. Donc, je mentionnais, plus tôt, que parmi les grands absents du discours d'ouverture il y a les aînés, ces femmes et ces hommes qui ont bâti le Québec et qui méritent beaucoup mieux que des demi-mesures. Également, on a peu entendu parler des étudiants, de la jeunesse en général, ils ont été oubliés, alors qu'ils vivent, dans une proportion grandissante et alarmante, une précarité financière. Plusieurs ont recours, malheureusement, à des banques alimentaires et ils vivent de l'anxiété face à l'avenir, Mme la Présidente, j'y reviendrai avec des données plus précises dans ma circonscription. Donc, quand on laisse de côté les jeunes et les aînés, c'est l'avenir et la mémoire du Québec qu'on abandonne.

Après les gaspillages, les déficits successifs, bien là, le gouvernement de la CAQ n'a pas le choix que d'imposer des coupures, des compressions budgétaires, et, tout ça, bien, il y a un impact sur la population. Le retour à l'équilibre budgétaire se fait malheureusement sur le dos des citoyens. Il y a des coupes en éducation, malgré les revirements cet été, avec, bon, des coupures, ensuite des réinvestissements mais avec des conditions. Tout ça a causé une rentrée chaotique dans nos écoles, et ce sont les enfants qui en font les frais et surtout, malheureusement, ceux qui ont des besoins particuliers, Mme la Présidente. Ici, on coupe dans notre avenir collectif. Le gel du recrutement dans la fonction publique et dans les universités, bien, il y a un impact direct sur les services également.

Permettez-moi de mettre de l'avant quelques cas concrets dans la circonscription de Mont-Royal—Outremont. L'inflation et la crise du logement font mal également dans ma circonscription. L'inflation frappe de plein fouet partout, incluant dans Mont-Royal—Outremont, qui n'y échappe pas. Également, la crise du logement fait très mal dans ma circonscription aussi. Rappelons que le taux d'inoccupation est de 1,9 % pour l'agglomération de Montréal. Ça signifie donc que les loyers sont en forte hausse, qu'il y a des familles qui peinent à se loger et il y a une pression constante sur le tissu social. Je pense notamment au secteur Côte-des-Neiges, dans la circonscription de Mont-Royal—Outremont, qui est le deuxième quartier de Montréal comptant le plus grand nombre de personnes à faibles revenus.

Donc, la crise du logement, elle fait très mal autour de chez moi, et je trouve extrêmement pénible de voir à quel point il y a des familles qui font des choix déchirants, ils ont tout simplement... ils sont tout simplement incapables de rencontrer toutes leurs obligations financières et de rencontrer tous les besoins de leur famille, que ce soit le logement, le transport, habiller les petits. Évidemment, faire l'épicerie, ça coûte cher pour tout le monde.

Je suis vraiment déçue et étonnée que le premier ministre n'ait pas parlé de ça en... vraiment de façon prépondérante dans son discours d'ouverture, je trouve ça malheureux, parce que, si on demande aux Québécois qu'est-ce qui les préoccupe le plus, c'est des enjeux dans le quotidien, là, faire face à la hausse du coût de la vie. Franchement, c'est vraiment être déconnecté de la réalité que de ne pas en parler dans un discours d'ouverture.

Dans Côte-des-Neiges, je le mentionnais tout à l'heure, on attend impatiemment la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur Le Triangle. C'est un secteur qui a vu, donc, une densification. Ça s'est fait de façon intelligente. Ça fait plusieurs années qu'on voit des nouveaux ménages, des centaines de nouveaux ménages s'établir. Et puis l'école, elle avait été prévue, le terrain, il est là, il est prêt à recevoir l'école, les plans sont prêts, le montant se trouvait dans le PQI, mais malheureusement on a appris plus tôt cette année que, suite à des reports, bien là, finalement, le projet, il est mis sur la glace, et ça, c'est extrêmement malheureux parce que ce sont les enfants et les familles du secteur Le Triangle qui en souffrent. Ces familles doivent composer avec des écoles surpeuplées. Donc, les élèves sont... ils doivent aller à l'école des Nations, qui est déjà à pleine capacité. C'est un surpeuplement qui nuit à la réussite des écoles et transforme le quotidien parental en véritable casse-tête logistique, Mme la Présidente. Ce n'est pas aux enfants du secteur Le Triangle de faire les frais de la mauvaise gestion des finances publiques par la CAQ.

Je demande que ce projet-là soit remis en haut de la liste, qu'il soit remis sur la liste des projets en marche. Ça fait assez longtemps que les familles et les enfants du secteur Le Triangle, à Montréal, attendent cette école primaire de quartier. Il me semble qu'au Québec, d'offrir la possibilité aux familles d'envoyer leurs enfants à une école primaire de quartier à proximité de la maison, ça ne devrait pas être quelque chose d'inaccessible. C'est fondamental dans nos valeurs de société, là, qu'on ait... qu'on valorise l'école publique de quartier à proximité des foyers. Qu'on envoie des enfants dans une école de référence trop loin, où les déplacements se font de façon souvent non sécuritaire, ça inquiète les parents,

ça prend beaucoup de temps dans leur quotidien. Je demande au gouvernement de remettre ce projet-là sur les rails. Et d'ailleurs j'ai une pétition qui fera l'objet d'une discussion dans les prochains jours. Je m'attends à ce que ce projet-là voie le jour à très court terme, Mme la Présidente.

Bon, également, les compressions budgétaires du gouvernement ont aussi aggravé les difficultés des réseaux universitaire et collégial, dont les infrastructures sont malheureusement déjà déficientes. Il y a eu des coupures, gels de recrutement du personnel administratif, restrictions au niveau des budgets de fonctionnement. Toutes ces décisions affectent directement les services aux étudiants et la capacité des établissements à remplir leur mission.

J'ai parlé de la précarité des étudiants un peu plus tôt. Bien, dans Mont-Royal—Outremont, la précarité étudiante, elle atteint un sommet. À l'Université de Montréal, près de 500 étudiants dépendent maintenant de l'aide alimentaire offerte par l'organisme local MultiCaf. Cette année, c'est 89 jeunes par jour qui ont recours à la banque alimentaire du campus, c'est une augmentation de 44 % par rapport à 2022-2023. Ce n'est plus un simple signal d'alarme, c'est vraiment un cri, un cri d'une génération que le gouvernement laisse tomber, malheureusement, Mme la Présidente. Ce ne sont pas de simples chiffres budgétaires, ce sont des enfants, des familles et des étudiants qui en paient le prix.

• (15 h 10) •

Permettez-moi de souligner certaines incohérences du gouvernement, rapidement, en terminant. Donc, on parle d'immigration puis de pénurie de main-d'oeuvre, mais il y a des travailleurs compétents qui sont forcés de quitter le Québec faute de permis renouvelés. Je trouve ça non seulement inhumain, mais c'est économiquement irresponsable. On peut parler longuement, là, des gaspillages au niveau des projets numériques, SAAQclic, là c'est les projets en santé, là, qui n'aboutissent pas, donc, qui sont suspendus, on parle de retards puis de gaspillage, encore une fois, de coûts qui explosent. C'est extrêmement inquiétant, quand on est déjà en situation déficitaire, de voir ces gaspillages-là puis de voir des choix extrêmement déchirants que le gouvernement doit prendre, mais ça, c'est une conséquence de leur mauvaise gestion, Mme la Présidente.

Donc, en conclusion, ce discours d'ouverture aurait pu être celui de renouveau, d'ambition, d'espoir, mais ce qu'on a entendu, c'est un gouvernement essoufflé, à court d'idées et déconnecté des priorités des Québécois. Les Québécois n'ont tout simplement plus le luxe d'attendre. Après sept ans d'échecs et de promesses brisées, ils méritent un vrai gouvernement, responsable, à l'écoute, tourné vers l'avenir. Après sept ans de la CAQ, si ça fonctionnait, là, on le saurait. Donc, en résumé, c'est malheureusement des gaspillages, des déficits, une décote et des services en déroute. Les Québécois ne peuvent plus se payer la CAQ, elle nous coûte trop cher.

Motion formulant un grief

En terminant, j'aimerais déposer une motion de grief, Mme la Présidente, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'accumulation des dépassements de coûts et de retards dans les projets de transformation numérique de l'État.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de recevabilité.

Maintenant, je cède la parole à la députée... bien, à la ministre et députée de Sanguinet. La parole est à vous.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Donc, comme on le sait, le premier ministre a annoncé ses couleurs, et l'économie y est au centre. Alors, comme ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, je peux vous dire que ça me fait plaisir à entendre, même si, en même temps, ça ne me surprend pas, considérant le parcours du premier ministre.

Alors, je veux d'abord commencer en disant qu'on a les pieds bien sur terre, qu'on est bien pragmatiques, à la CAQ. On a investi dans des entreprises qui sont porteuses pour le Québec. Certes, on a eu quelques projets qui n'ont pas eu le succès escompté, mais on a surtout eu des réussites dont les oppositions ont de la difficulté à parler. Ce n'est jamais, disons, dans leurs réflexes de parler des bonnes nouvelles, mais par chance nous avons des tribunes, comme celle d'aujourd'hui, qui nous permettent de les mettre de l'avant. Alors, j'ai des listes de plusieurs pages de succès, des succès d'ici, et je me permets de vous en donner quelques-uns des exemples.

On a investi, par exemple, pour supporter la consolidation du siège social de Premier Tech à Rivière-du-Loup, une entreprise qui a fêté son 100e anniversaire récemment, donc, qui est très bien établie, une excellente notoriété et rayonnement à l'échelle internationale. On a investi également pour Cascades, en Estrie, pour qu'elle puisse moderniser ses installations et augmenter sa productivité, et Dieu sait que c'est un objectif important pour le Québec. On a investi également dans la Davie, à Lévis, pour qu'elle puisse faire des acquisitions stratégiques, des acquisitions qui, aujourd'hui, nous permettent d'être positionnés de manière avantageuse dans le contexte du rehaussement de l'intérêt et des dépenses pour le secteur de la défense. Et on a investi également dans Minerai de fer Québec, sur la Côte-Nord, pour les aider à doubler leur production.

Et, vous savez, le plus beau dans tout ça, eh bien, c'est que ce sont toutes des entreprises établies dans les régions, les régions du Québec. Alors, les oppositions peuvent ranger leurs épouvantails, notre gouvernement est bel et bien celui qui encourage le plus le développement de notre économie en région. Et, dans nos régions, on retrouve nos moteurs économiques, à savoir nos petites et moyennes entreprises, le tissu industriel le plus important du Québec. Alors, Mme la

Présidente, je peux vous dire qu'elles sont bien au cœur de nos priorités, tout comme de celles du premier ministre. À preuve, d'octobre 2018 à mars 2025, ce sont 25 000 interventions qui ont été faites, dont plus de 94 % auprès de PME, par le gouvernement. C'est considérable. C'est un rehaussement très important par rapport à ce qui prévalait avec le gouvernement antérieur, et ça, ça représente 25,3 milliards de dollars d'Investissement Québec qui ont été injectés dans l'économie, avec des retombées de 93,3 milliards de dollars. Ça, ce sont les investissements totaux qui ont été soutenus.

Donc, chaque dollar qui a été investi par notre gouvernement a rapporté presque quatre fois le montant investi en termes de retombées globales. On soutient 42 % plus d'entreprises que le parti de l'opposition officielle lorsqu'ils étaient au gouvernement, et ça donne des résultats concrets qui ont un impact direct sur le portefeuille des Québécois. Le PIB réel par habitant, depuis 2018, est en chute dans le reste du Canada, on y observe une chute, un déclin de 2 % dans le reste du Canada. Mais au Québec, grâce à notre approche, grâce à nos investissements, à notre vision, on a réussi non seulement à maintenir ce PIB réel par habitant, mais en fait on l'a augmenté, on l'a augmenté de 3,1 %. Donc, c'est un... une distance considérable et c'est ce qui nous permet de rattraper, d'ailleurs, le retard que l'on avait sur l'Ontario et qui s'amenuise d'année en année grâce à nos interventions. C'est la première fois, en fait, que le Québec occupe le premier rang au Canada en termes de taux de croissance du PIB par habitant. Et ce n'est pas parce que les autres n'avaient pas essayé. On peut remonter jusqu'au gouvernement de Jean Lesage pour comparer les résultats des gouvernements antérieurs, et c'est seul le gouvernement de la CAQ qui est parvenu à occuper le premier rang au sein du Canada en termes de croissance du PIB par habitant.

Maintenant, regardons du côté du revenu disponible réel par habitant depuis 2018. Alors, dans le reste du Canada, on parle d'une augmentation de 5,6 %. C'est quand même honnête, ce n'est pas mal, mais au Québec on a réussi à faire deux fois mieux, on a une augmentation du PIB réel par habitant de 11,1 %, c'est majeur. Alors, c'est vraiment remarquable, ce que notre gouvernement a réussi à faire, dans les dernières années, non seulement pour maintenir notre économie, mais également pour la rendre encore plus solide, et on va continuer à le faire.

Maintenant, c'est important de souligner que nous sommes dans un contexte économique pour le moins singulier, où le monde entier semble dépendre de l'humeur du président des États-Unis pour la suite des choses. Ça a des impacts importants, bien sûr, sur plusieurs, plusieurs de nos secteurs économiques. Et nous, on a agi très rapidement en mettant en place des programmes d'aide aux entreprises. En fait, on a été les plus rapides au Canada, et ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'ancien premier ministre Jean Charest qui me confiait, en fait, et qui confiait, à l'occasion d'un événement auquel j'ai participé en sa présence, que c'était le Québec qui s'était le plus rapidement positionné pour aider les entreprises dans le contexte de la guerre tarifaire. Alors, ces programmes que l'on a mis en place découlent de consultations, et on s'est assurés de répondre aux besoins des entreprises, et je les ai personnellement consultées à plusieurs occasions depuis l'automne de l'an dernier pour être en phase avec leurs besoins, et être à l'écoute, également, de leurs réalités, et suivre attentivement l'évolution de leur situation.

Maintenant, nous, comme gouvernement, on y voit aussi une manière de renforcer notre économie. On veut créer des emplois dans des filières d'avenir, on veut que nos entreprises investissent pour leur productivité et on veut aussi diversifier nos marchés, et c'est exactement ce que permettent les programmes que l'on a mis sur pied. Ils permettent de rejoindre l'ensemble de ces objectifs que je viens de vous nommer.

Alors, Mme la Présidente, je veux revenir sur le contexte économique des dernières années, un contexte, on le sait, qui est sans précédent. D'une part, on parle d'une pandémie mondiale, où notre économie a été mise sur pause pendant quelques années, et maintenant des tarifs douaniers insensés, injustifiés. Aucun des partis devant nous n'a fait face à ce type d'enjeux. On est le gouvernement qui a l'expertise et qui a l'expérience pour traverser les tempêtes. On doit faire des choix judicieux pour protéger notre économie, pour protéger nos travailleurs et nos entreprises, et parmi ces choix, il faut qu'on continue à investir dans des filières d'avenir comme la filière batterie. Comme je le disais, on a encore les deux pieds sur terre, bien pragmatiques. On sait que certains projets de la filière n'ont pas eu le succès escompté, et c'est pourquoi, d'ailleurs, nous avons cessé le financement à certaines entreprises et que nous avons tiré des leçons, également, de ces situations.

Maintenant, si on regarde le portrait réel, eh bien, je vous dirais qu'il y a plusieurs indicateurs qui sont au vert. Alors, certes, la croissance n'est pas aussi rapide que prévu parce qu'il y a un contexte international de ralentissement de ce qui relève de l'électrification des transports, par exemple, mais la croissance demeure. On ne peut plus imaginer notre monde sans voitures électriques, ce serait une hérésie. C'est une tendance qui est là pour rester, et on est positionnés dans ce secteur-là de manière avantageuse.

• (15 h 20) •

La filière batterie, elle, elle va bien et elle est en vie. Et, pour ceux qui ne me croient pas, je les invite à aller visiter le parc industriel et portuaire de Bécancour. Je les invite à aller faire une visite des entreprises qui ont choisi le Québec et qui ont choisi Bécancour pour se déployer et faire croître leurs activités. C'est une invitation, Mme la Présidente, que j'ai lancée plusieurs fois en Chambre lors de la dernière session parlementaire, je ne sais pas si les collègues ont saisi la balle au bond, mais je réitère à nouveau cette invitation à aller visiter le parc industriel de Bécancour. Il y a tellement de curieux, en fait, qui s'intéressent à ce qui est en train de s'y dérouler, s'y développer que la ville de Bécancour a développé un circuit de trolleybus pour répondre à la demande croissante de gens qui voulaient faire du tourisme industriel, qui voulaient voir qu'est-ce qui se passe à Bécancour parce que c'est en pleine transformation. Alors, vous avez régulièrement, comme ça, des bus qui font le tour du parc industriel. Et j'ai d'ailleurs mes parents qui me disaient, il y a quelques jours, vouloir aller faire cette visite avec le trolleybus, et ils m'ont dit qu'ils se sont fait répondre que c'était complet. Il n'y avait plus de place tellement ça répond à un besoin. Ça va revenir, j'imagine, l'an prochain parce que, manifestement, ça a été un succès. Mais c'est pour vous dire que ça bouge, ça bouge de manière considérable. On sait ce que le gouvernement antérieur avait fait dans ce parc industriel. En quatre ans, il n'était parvenu à attirer qu'une seule

entreprise, une entreprise de cannabis. Alors, pour ce qui est d'avoir des entreprises porteuses, ce n'est pas nécessairement là qu'on poserait notre regard.

De notre côté, on a visé la filière batterie, l'électrification des transports, et ça donne un succès inégalé, et qui prend forme, et qui prend vie dans ce parc industriel de Bécancour. Mais ça, c'est juste la moitié de l'histoire, parce qu'il y a une autre moitié des projets d'entreprise de la filière batterie qui se déroulent ailleurs qu'à Bécancour. C'est juste qu'à Bécancour, là, on a une concentration d'acteurs qui, franchement, mérite d'être vue et découverte. Mais ça se passe également dans d'autres régions du Québec. En fait, il y a la moitié des régions du Québec qui ont un projet en lien avec la filière batterie.

Une autre filière d'avenir dans laquelle il faut investir, eh bien, c'est celle de la défense. Je vois déjà le deuxième groupe d'opposition tirer la sonnette d'alarme quand on parle de défense et de sécurité en laissant entendre qu'on va investir, là, dans des armes de destruction massive, sans loi. Donc, je les inviterais tout simplement à se pencher de manière un peu plus sérieuse sur le dossier, puisque ce n'est pas du tout ce que notre gouvernement entend faire et est en train de faire non plus. Tout d'abord, on a mis des balises très, très claires. Il n'y aura aucun financement pour des projets concernant des armes controversées, et les produits financés ou les services financés devront être vendus exclusivement soit au gouvernement canadien ou à des pays alliés du Canada, tel que défini par le fédéral.

Maintenant, la défense, c'est déjà un secteur bien actif au Québec, on n'en était pas nécessairement conscients. Je pense que ça faisait partie de la discussion collective. Mais, dans les dernières années, c'est près de la moitié des contrats du gouvernement fédéral qui ont été attribués à des entreprises québécoises. Quand même pas mal pour une... un État qui n'avait pas eu de stratégie claire et nette en lien avec la défense et la sécurité. Donc, on est des leaders dans plusieurs des secteurs qui sont liés à la sécurité. Je pense, par exemple, au secteur aérospatial, qui, grâce à notre zone d'innovation et notre grappe, est vraiment très bien positionnés, on a une expertise unique. Et avec la défense, on vient ajouter une nouvelle dimension à des activités qui étaient déjà en développement, en action sur le territoire.

On a également le secteur naval qui est un secteur de première importance quand il s'agit de développer une stratégie de défense. On a l'intelligence artificielle qui peut être mise à contribution, bien entendu, parce que c'est l'avenir qui est déjà en train de s'implanter dans un grand nombre de secteurs économiques. On a tout ce qui relève de la cybersécurité qui pourrait être mis à contribution, on a une grande expertise de ce côté-là. On a l'optique photonique, on a le quantique, et j'en passe. Vraiment, on a plusieurs expertises reconnues à l'international, hein? Ce n'est pas juste qu'on se donne des tapes dans le dos entre nous, c'est reconnu à l'international, on est attractifs pour les entreprises étrangères dans de nombreux secteurs qui doivent être mis à contribution dans le contexte des dépenses rehaussées dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Donc, dans les prochaines années, le fédéral, mais également l'Europe, hein, vont investir massivement dans le secteur de la défense. On parle de centaines de milliards de dollars à courte échéance, on serait fous de laisser passer le train sans monter dedans. On doit aller chercher notre juste part des contrats, ne serait-ce qu'au fédéral, si on ne va pas chercher notre juste part des 9 milliards additionnels qui vont être dépensés par le gouvernement canadien au cours des prochains mois, où iront ces investissements? Bien, il y a fort à parier qu'ils risquent de s'en aller aux États-Unis. Est-ce que c'est ça qu'on souhaite? Est-ce que c'est ça que la deuxième opposition souhaite également, que le fédéral dépense dans le marché américain pour s'approvisionner en produits, en services dans le secteur de la défense, de la sécurité alors que nous-mêmes, on a cette expertise ici et qu'on peut développer des emplois bien rémunérés qui vont nous tirer de l'avant, qui vont générer des revenus pour le gouvernement, qui vont financer des programmes gouvernementaux? C'est ça, la question. La question de fond, elle est là.

Alors, est-ce que... C'est un choix que je laisse à la deuxième opposition, mais, de notre côté, notre choix est fait. On pense que cette expertise que l'on a doit être consolidée, fortifiée, mise de l'avant et qu'on doit aller chercher notre juste part des contrats du fédéral. Et puis, s'il y a moyen de se positionner — puis on fait des démarches en ce sens-là — auprès de l'Union européenne, qui nous voit comme un partenaire stratégique, partenaire fiable, qui partage leur définition des valeurs démocratiques, alors je pense qu'on a tout à gagner à aller de l'avant avec ça, et ça répond bien. Investissement Québec a fait des sondages auprès des entreprises pour voir lesquelles étaient intéressées à se positionner dans le secteur de la défense et de la sécurité, et il y en a presque trois fois plus, si on compare l'année passée avec cette année. Donc, vraiment, il y a un intérêt grandissant. Plusieurs se considèrent aptes à aller se positionner. Ce n'est pas une sinécure, au sens où il faut avoir souvent traversé un certain nombre de processus, de certifications à obtenir avant de pouvoir être reconnu comme un acteur du secteur de la défense, mais, une fois qu'on y est, ça rapporte des contrats pour des années et des années à venir, et en fait certains me disent des décennies à venir. Donc, c'est vraiment un carnet de commandes considérable qui peut être développé lorsque nos entreprises s'inscrivent et se positionnent dans ce secteur-là.

En investissant dans des projets porteurs qui respectent nos valeurs, bien sûr, et nos balises, on veut que les retombées profitent aux Québécois. Quand notre économie va bien, bien, c'est l'ensemble de notre système qui en bénéficie parce qu'on est en meilleure posture pour réinvestir dans nos services publics comme en santé, comme en éducation.

Alors, Mme la Présidente, j'aimerais conclure avec un sujet dont on a beaucoup parlé lors de la dernière session, l'énergie. Alors, Hydro-Québec, ça fait partie de l'ADN des Québécois, on le sait. Hydro-Québec, ça nous appartient, c'est notre fierté nationale, c'est un des fleurons du Québec, et avec raison. Les entreprises, lorsqu'elles font le choix du Québec, elles le font pour plusieurs raisons, et l'une d'entre elles, c'est très clairement, très certainement notre énergie verte à coût très compétitif. Une facture de 100 \$ au Québec en coûterait le double à Houston ou à Portland et en coûterait le quadruple à San Francisco et à New York.

Maintenant, il faut trouver un juste milieu. Alors que les oppositions officielles... que l'opposition officielle a fait le choix de désavantager les Québécois en haussant leurs tarifs d'électricité, nous, on a décidé de trouver un juste équilibre. De notre côté, on a fait le choix de plafonner, plafonner la hausse des tarifs d'électricité à 3 % pour les clients résidentiels, pour les Québécois, tout en conservant les prix parmi les plus compétitifs en Amérique du Nord.

Dans les prochaines années, Hydro-Québec mettra en place le plus grand chantier énergétique qu'ait connu le Québec, et ça va carrément doubler sa production énergétique. On va, avec ça, créer un double boom économique, dans un premier temps, parce qu'on va investir dans les régions pour développer le réseau d'Hydro-Québec, et on va créer des emplois bien rémunérés, et octroyer des contrats majeurs à un nombre grand, important d'entreprises du Québec et un deuxième boom économique aussi, parce qu'avec l'énergie qu'on va produire et qu'on aura diversifiée, d'ailleurs, qui proviendra de sources plus larges, plus diversifiées, on va être en mesure d'attirer des entreprises ici et supporter la croissance d'entreprises déjà établies au Québec.

Alors, vous voyez, Mme la Présidente, on ne manque pas de vision ni d'ambition. Nous, on a un plan clair qui nous permettra de générer des retombées économiques majeures.

Alors, en terminant, j'ai confiance en notre premier ministre, particulièrement en économie. Aucun chef des partis de l'opposition n'a la même expérience que lui. Dans un contexte économique aussi particulier que celui dans lequel nous vivons, il faut miser sur une équipe solide, une équipe aguerrie qui sait où elle s'en va et qui sait ce qu'elle fait.

Mme la Présidente, le discours du premier ministre reflète bien les priorités des Québécois et montre ce sur quoi nous allons nous affairer dans la prochaine année. Alors, de mon côté, je vais continuer à travailler pour solidifier notre économie, remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, tout ça conjointement avec mes deux collègues ministres délégués à l'économie, le député de Beauce-Sud et le député de Lac-Saint-Jean, sans oublier nos adjoints parlementaires, les députés de Laval-des-Rapides, de Labelle, de Saint-François et de Rousseau. Et je les en remercie, d'ailleurs, pour leur contribution et le fait de m'épauler. Merci beaucoup à vous, Mme la Présidente.

• (15 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve. La parole est à vous.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Très apprécié.

Motion formulant un grief

Lors de mon tout premier discours de réplique au discours du premier ministre, j'avais oublié de lire ma motion de grief à la fin d'une belle envolée et, depuis ce temps-là, je commence toujours par lire ma motion de grief, comme ça je suis certain ne pas l'oublier. Elle va comme suit :

«Que l'Assemblée nationale condamne le désengagement manifeste de la CAQ en ce qui concerne l'environnement, illustré par la suppression de postes-clés, la réduction des inspections environnementales et l'affaiblissement des mécanismes d'évaluation des projets industriels et ce, en pleine crise climatique.»

Voilà, c'est fait, je ne répéterai pas ma même erreur.

J'ai divisé mon intervention en différents grands thèmes, Mme la Présidente. Je vais commencer par celui de l'environnement, évidemment, des thèmes reliés à mes fonctions, mais aussi à des choses qui se passent dans mon quartier d'Hochelaga-Maisonneuve. Mais commençons donc par mes fonctions. Je suis porte-parole du dossier de l'environnement pour ma formation politique.

On a vu, il y a quelques jours, quelques semaines, maintenant, une annonce, là, dans le cadre de l'austérité budgétaire qui est préparée par le gouvernement, des annonces de coupures de postes, donc on veut aller couper 134 postes en environnement, du côté du gouvernement, dans le ministère de l'Environnement, donc des fonctionnaires qui font toutes sortes de tâches. On n'a pas encore le fin détail de quelles tâches essentielles seront coupées. Cela étant dit, ça envoie quand même un drôle de signal, parce qu'au même moment où est-ce que le premier ministre nous dit dans son discours : Oui, oui, oui, les services aux citoyens seront rendus sans problème, en coupant quand même des centaines de fonctionnaires à gauche et à droite, bien, d'une part, on se demande à quel point c'est logique, hein? Ces gens-là, ils faisaient quoi? Ils ne faisaient absolument rien de leur journée? On peut en douter. Et ensuite quel message on envoie sur la priorisation de l'environnement?

On se rappellera, il n'y a pas si longtemps, l'élection de 2018, où M. le premier ministre lui-même le disait, il reconnaissait que l'environnement n'avait pas été à la hauteur dans sa plateforme et qu'il fallait qu'il fasse un souci particulier sur ce dossier-là. On pourra en juger, de ce qui a été fait ou pas au niveau de l'environnement, du gouvernement, là, dans les dernières années, mais force est de constater qu'il n'y avait pas beaucoup d'évocation de ce thème-là dans son discours inaugural de la semaine dernière.

Or, l'environnement, malgré ce qu'on en dit, malgré ce qu'on en pense, malgré ce qui se passe derrière la frontière, au sud, ça reste important. On est en train de perdre la bataille contre le 1,5 % de réchauffement climatique que les experts de la conférence de Paris, il y a à peu près 10 ans, nous avaient dit de ne pas dépasser, hein? Si on restait dans la fourchette du 1,5 degré de réchauffement, on devrait être capables de gérer, grosso modo, la chose. Mais on est en train de perdre cette bataille-là, on va le dépasser, on va le défoncer, probablement bien au-delà, d'ailleurs, du 1,5. Les conséquences sont incalculables, en fait, incalculables sur les assurances, incalculables sur les frais qu'on va devoir payer, incalculables sur les cartes de zones inondables, je veux dire, incalculables sur tellement d'aspects, sur le réseau de la santé, par exemple, que ça... que ça en donne de l'anxiété, hein? On parle parfois du phénomène de l'écoanxiété chez des jeunes. Moi, je comprends. Je ne suis plus superjeune moi-même, Mme la Présidente, mais j'ai une fille de huit ans, et elle n'est pas encore tout à fait consciente, là, de ce thème-là, tu sais, elle commence à comprendre c'est quoi, l'environnement, etc., mais il lui reste quand même des aspects à aller... à aller chercher à ce niveau-là. Mais je le vois venir qu'un peu plus vieille elle aura peut-être ce souci-là.

Parlant de jeunes, moi, je voudrais saluer les jeunes de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, qui est une école dans mon quartier, sur la rue Pie-IX, une belle école primaire, qui ont eu la gentillesse de me préparer une chaise des générations. Elle est... J'en ai deux, en fait, Mme la Présidente. J'en ai une qu'ils m'ont fabriquée pour mon bureau dans Hochelaga-Maisonneuve, qui trône dans l'entrée du bureau, et une un peu plus petite que j'ai eu la chance d'amener ici, elle est dans mon bureau ici, à l'Assemblée nationale. Qu'est-ce qu'une chaise des générations? C'est un projet qui a été fait avec le groupe Mères au front, qui vise à sensibiliser les élus, tous paliers confondus, hein, il y en a pour les élus municipaux, pour les élus provinciaux, les élus fédéraux, qui vise à les sensibiliser au fait que nous prenons des décisions qui auront des impacts, en particulier sur l'environnement, pour des générations qui ne sont pas encore à la table de la décision, qui ne sont pas alentour de la table pour discuter et prendre des décisions avec nous.

Et, quand je pense aux jeunes de trois, quatre, cinquième, sixième année de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle qui m'ont fabriqué ces chaises-là, c'est vrai qu'ils ne sont pas ici avec nous aujourd'hui, leur génération n'est pas représentée non plus, force est de... évidemment, ils sont mineurs, mais les décisions qu'on prend ou qu'on ne prend pas auront un impact sur leur planète à eux et à elles aussi, et je veux donc les saluer et les remercier de m'avoir préparé cette chaise-là, elle me donne de la confiance et de l'énergie à tous les jours.

Sur le dossier de l'environnement, je suis aussi porte-parole du dossier du travail et j'ai voulu jumeler un peu ces deux dossiers-là, Mme la Présidente. Ce matin même, ça adonne bien, j'ai déposé un projet de loi sur la création d'un comité de transition. Qu'est-ce que c'est, un comité de transition? C'est que dans chaque usine, dans chaque milieu de travail, dans chaque service public, dans chaque établissement, il pourrait se créer, donc, un comité paritaire, employeur et travailleurs, pour voir quelles seraient les choses qui pourraient être mises en place pour améliorer le bilan en matière de GES émis par l'entreprise ou le service public en question. Les travailleurs et travailleuses sont un peu tannés, en fait, de voir que ces discussions-là sur la bataille climatique se passent vraiment à des hauts niveaux, des grandes conférences, des décisions de ministres, des sommets canadiens, etc., mais eux, ils ne sont pas consultés. Pourtant, ils ont des choses à dire, ils connaissent les procédés industriels dans lesquels ils évoluent, ils ont des suggestions sur telle ou telle chose à améliorer pour que le bilan carbone soit plus intéressant dans leur milieu de travail, mais ils n'ont aucun endroit, aucun forum pour qu'on les entende.

Et on a de l'expertise de paritarisme au Québec, notamment sur le dossier de la santé et sécurité au travail, sur le dossier notamment aussi de l'équité salariale; il y a des comités qui sont créés. Bien, voilà, je me suis inspiré de ça pour faire une proposition législative au gouvernement, une proposition de réforme positive dans le milieu du travail pour pouvoir mettre à contribution les travailleurs et travailleuses sur le dossier du changement climatique. Ils ont des choses à dire, il faut les entendre.

Sur le dossier du travail, ce qui va m'animer beaucoup, bien sûr, c'est le suivi du projet de loi qu'on a terminé la session dernière sur le droit de grève. Je pense que c'est dangereux, ce qui est en train d'arriver. On avait plaidé qu'il y aurait un phénomène qui se créerait, à savoir qu'une fois qu'un employeur sait qu'une grève est potentiellement impopulaire puis que le gouvernement va vouloir intervenir, bien, il n'a rien qu'à s'asseoir sur ses mains, puis ne pas vraiment négocier, puis espérer que le tout prenne du temps et soit désagréable le plus possible pour que ce soit quelque chose... quelqu'un de l'externe, donc le gouvernement ou le TAT, le Tribunal administratif du travail qui vienne régler son problème, puisqu'il est visiblement incapable de le régler lui-même.

Et c'est quelque chose qu'on est en train de vivre dans la grève de la Société de transport de Montréal, qui a des effets négatifs sur plein d'aspects, hein, bien sûr, mais que les échos qu'on a, c'est que ça négocie mal du côté du patron, du côté de la STM, et que ça fait en sorte qu'il n'y a pas d'échappatoire. On attend que le gouvernement, éventuellement, puisse intervenir. La loi entre en vigueur, là, je pense que c'est au mois de novembre. Alors, malheureusement, il y a déjà des effets négatifs de la loi qui a été adoptée il y a quelques mois déjà.

Autre loi que nous sommes en train même de discuter, je suis monté de la salle à l'instant pour faire mon discours, c'est la loi sur... le projet de loi n° 101 sur les diverses dispositions en droit du travail. Le gros problème, c'est l'aspect santé et sécurité du travail. On avait promis une réforme il y a presque quatre ans maintenant, en 2021, qui devait amener la santé et l'éducation à un niveau acceptable de prévention, des mécanismes de prévention de santé et sécurité. C'est fondamental. C'est de la prévention. Et le ministre n'a pas livré la marchandise. Au contraire, il est en train de faire une loi qui baisse les mécanismes. C'est une promesse rompue. Ça fait mal. C'est douloureux. Les groupes sont en colère. C'est des... c'est des salariés qui sont principalement des femmes, hein, bien sûr, en santé et en éducation, et ils sont très fâchés de la situation. Mais on est là pour veiller au grain.

Et aussi j'ai dévoilé, il y a quelques semaines maintenant, un projet de loi qui n'est pas encore déposé par le gouvernement sur les cotisations syndicales. Le gouvernement a décidé de trouver un nouvel épouvantail, peut-être pour aller grappiller quelques points de pourcentage au Parti conservateur du Québec, décidé d'aller taper sur les syndicats, aller voir sur les cotisations s'il n'y avait pas de... un jeu à aller faire là. Mais ce sera un jeu à somme nulle, Mme la Présidente, parce que, quand on tape sur les syndicats, on tape sur la classe moyenne.

La classe moyenne québécoise, elle est... elle est encore... elle n'est plus ce qu'elle a déjà été, mais, si elle résiste encore, c'est parce qu'il y a du monde qui défendent les conditions de travail, qui défendent des augmentations de salaire, qui vont les chercher, des assurances collectives, des choses comme ça, des conditions de vie, des conditions d'existence. C'est... ça ne tombe pas du ciel, ça, tout seul, Mme la Présidente. Il faut que des gens s'y consacrent. Et il faut des organisations en santé. Les syndicats, c'est la meilleure chose qu'on a trouvée à ce jour pour le faire. Et, si on les fragilise financièrement, ça ne servira pas la classe moyenne québécoise. Alors, vous pouvez être certain que c'est un dossier que je vais suivre avec beaucoup d'intention... d'attention, pardon.

Je parle peut-être plus, donc, de ma circonscription maintenant, d'Hochelaga-Maisonneuve, que j'aime d'amour. Dans Hochelaga-Maisonneuve, on a des problèmes majeurs de rénovictions. Donc, malgré les projets de loi qui ont

été adoptés ici, malgré les belles paroles de la ministre du Logement, c'est encore quelque chose qui existe, les rénovictions. À toutes les semaines, on a des appels, au bureau, de personnes qui vivent une rénovictions, qui pensent vivre une rénovictions. Les ressources sont très rares. Oui, il y a des organismes communautaires, mais ils sont mal financés. Il n'y a pas beaucoup de monde qui sont là au jour le jour pour pouvoir répondre aux urgences.

D'habitude, dans l'ancien temps, si vous me permettez l'expression, il pouvait y avoir quelques appels par semaine, là, pour des dossiers de logement dans Hochelaga-Maisonneuve. Mais j'ai assisté à une réunion l'autre jour, puis on m'expliquait qu'il y en avait 15 par jour, 15 nouvelles personnes par jour qui appelaient dans les organismes communautaires en logement juste dans Hochelaga-Maisonneuve, imaginez-vous donc, 15 nouvelles personnes par jour. Ça fait qu'évidemment que c'est un flux d'appels qui est à peu près ingérable, là, pour les quelques personnes qui gèrent ces dossiers-là, parce que, bien, il faut ouvrir un dossier, il faut... il faut faire des suivis, il faut informer ces personnes-là.

Nous, on essaie de contribuer. Au bureau de circonscription, on installe des affiches pour informer les citoyens de leurs droits, leur dire de ne pas signer des documents de quittance, là, que des «goons» de patrons... pas de patrons, pardon, de propriétaires essaient de faire signer sous pression quand ils veulent procéder à des rénovictions. Mais on ne peut pas rattraper tout le monde, bien sûr, c'est gros, Hochelaga-Maisonneuve, près d'une cinquantaine de mille de personnes qui y habitent. Bien, c'est difficile.

• (15 h 40) •

Alors, là-dessus, le gouvernement ne livre pas la marchandise sur le logement. Et ça génère des problèmes de toutes sortes de natures. Puis un de ces problèmes-là, c'est le problème de l'itinérance.

Dans Hochelaga-Maisonneuve, moi, j'y habite depuis, mon Dieu, 2007, il y en avait, quelques personnes en situation d'itinérance qu'on observait à gauche, à droite, mais, postpandémie, ça a augmenté de manière dramatique et ça n'a pas ralenti depuis. C'est exponentiel, à tous les jours, on en voit davantage, à tous les jours, on en voit maintenant dans à peu près tous les parcs publics d'Hochelaga-Maisonneuve. Au début, c'était juste sur Notre-Dame, au sud, dans la bande verte, qu'on appelle. Maintenant, c'est partout, à côté de la piscine publique, à côté de la bibliothèque, dans le petit parc avec le... à côté des jeux d'eau, il y a des tentes, il y a des habitations, comme ça, temporaires partout dans Hochelaga-Maisonneuve.

Ça génère son lot de complexité de cohabitation. Les gens d'Hochelaga-Maisonneuve sont très généreux, sont très résilients. Personne ne souhaite des campements massifs parce qu'on a tous et toutes compris qu'une personne qui se fait... qui se fait sortir de dehors, elle reste dehors puis, cependant, qu'elle va juste revenir dans quelques jours quasiment à la même place ou 10 mètres à côté avec la même tente ou une autre tente. Comprenez que ce n'est pas une solution, ça, de juste faire décamper du monde. S'il y a des cas de violence, bien sûr, il faut intervenir. S'il y a des gens qui sont en train de distribuer des drogues dures, puis que c'est un enjeu de santé publique, il faut intervenir, la police le fait et doit le faire, mais ça ne peut pas être une solution de dire : Bien, vous décampez tous, puis notre problème va se régler magiquement. Ça ne marche pas. Ça ne marche pas. On l'a... Ça a été essayé. On a tous constaté l'échec de ça.

Il faut des interventions plus massives. Il faut des budgets plus forts du gouvernement sur le dossier de l'itinérance. Il y a des groupes qui sont sur le terrain. Ils pourraient bénéficier de renforts en matière de soutien. Il faut l'ouverture de refuges dans d'autres endroits aussi de Montréal. Dans Hochelaga-Maisonneuve, il y a trois refuges dans notre quartier. Il y a des quartiers de Montréal qu'il n'y en a aucun. Ce n'est pas tous les gens qui viennent camper dans Hochelaga avec une tente parce qu'ils sont... ils subissent une éviction ou d'autres raisons. Ils ne viennent pas tous d'Hochelaga, bien sûr. On accueille tout le monde, mais ce serait bien qu'il y ait d'autres quartiers aussi qui lèvent la main pour accueillir des refuges. Alors, là-dessus, moi, j'aurais des conversations peut-être à avoir avec des pouvoirs municipaux de différents arrondissements limitrophes, notamment, à Hochelaga-Maisonneuve.

Toujours dans Hochelaga-Maisonneuve, on a un gros enjeu sur les locaux vides, notamment sur la rue Sainte-Catherine. La rue Sainte-Catherine, elle a subi des évictions massives, là, dans les années 70, quand ils voulaient construire l'autoroute Notre-Dame, qui, heureusement, n'a jamais eu lieu. Ils ont quand même évincé des centaines de familles puis ils ont détruit, donc, des centaines d'habitations, ce qui fait qu'économiquement la rue Sainte-Catherine, elle a perdu des centaines et des centaines de consommateurs et elle ne s'est jamais relevée de ça complètement. Oui, il y a des initiatives, oui il y a des commerces, il y a des restos, il y a une épicerie. Il se passe des choses sur Sainte-Catherine, bien sûr, mais elle n'a jamais retrouvé son lustre d'antan.

Et, en ce moment, de la façon dont c'est fait, un propriétaire d'une... il y a même l'inverse qui arrive. Il y a des rares petits commerces, mais il y en avait un en particulier, une épicerie bien sympathique, superdynamique, mais le propriétaire a trouvé que, là, il y aurait lieu d'augmenter son loyer, il a exagéré. Il savait très bien que les loyers commerciaux ne sont pas soumis à des examinations au tribunal du logement, hein, c'est : Le nouveau loyer, le voici, et, si vous n'êtes pas content, vous vous en allez. Bien, il y a des propriétaires de baux commerciaux qui exagèrent leurs augmentations. Les PME sont prises à la gorge et ne peuvent pas gérer ces augmentations de loyer là. Ils doivent fermer boutique ou quitter. Le propriétaire se retrouve avec un local vide. Qu'est-ce qu'il fait? Bien, il met ça dans ses pertes.

Alors, d'un point de vue fiscal, ce n'est pas un gros problème, même que ça peut être parfois avantageux si tu en as plusieurs, en fait. Alors, ça crée des espèces de petits empires de propriétaires de locaux vides qui nuisent objectivement à la santé économique de la rue Sainte-Catherine mais qui, d'un point de vue fiscal, d'un point de vue économique, eux autres, ils n'ont pas de problème. C'est un enjeu. Il faut une intervention gouvernementale à ce niveau-là.

Mon collègue Guillaume Cliche-Rivard, il y a une semaine ou deux, a proposé la mise en place de taxes d'inoccupation pour que ça cesse d'être rentable d'avoir des locaux commerciaux vides. Si on mettait une taxe d'inoccupation à un certain montant dynamique, bien, ça ferait en sorte que le propriétaire, il n'aurait plus avantage à le garder fermé

puis à mettre des loyers de fous. Il aurait avantage à baisser un peu son loyer, son bail commercial, puis plutôt à faire que ça occupe... Puis des projets, dans Hochelaga-Maisonneuve, des volontés de trouver des locaux, il y en a gros de même, Mme la Présidente. A toutes les semaines, à notre réunion d'équipe de bureau, on examine qui est à la recherche de locaux dans le quartier : gros de même. Il y a des entreprises qui en cherchent. Il y a des services publics qui en cherchent. Il y a des groupes communautaires qui en cherchent, qui seraient bien contents d'avoir un petit local pas trop gros sur Sainte-Catherine, mais ils demandent des prix de fous. Ce n'est pas possible. Bien, avec une taxe d'inoccupation, on viendrait casser un peu ce système-là et infléchir la tendance du marché, qui, visiblement, ne sert pas l'intérêt public mais qui sert plutôt la poche de quelques propriétaires.

Toujours sur le logement, on attend un signal de la part du ministère, notamment, des Aînés ou du ministère du Logement aussi pour voir s'il n'y a pas une alternative à trouver à la fermeture sauvage du Manoir Louisiane sur la rue Sherbrooke. C'était une RPA, une résidence privée pour aînés, qui a fermé de manière sauvage. Heureusement, elle est sous-zonée maison de chambres, donc locatif maison de chambres, donc ce n'est pas... ça ne peut pas être transformé en condos, n'en déplaît au nouveau propriétaire. Mais on attend toujours un signal de la part du ministère des Aînés pour dire : Oui, oui, on va vous aider à monter un projet alternatif. Là-dessus, on travaille très fort, mais il va falloir que la main tendue soit prise, de la part du gouvernement.

On parle d'itinérance, on parle de logement, on parle aussi de la faim, hein, on parlait de la faim dans les écoles aujourd'hui, à la période des questions. La faim est un enjeu important dans Hochelaga-Maisonneuve, c'est relié à la pauvreté, bien sûr. Ça dépasse maintenant la question du travail. Il y a beaucoup de gens qui travaillent à temps plein puis qui ont faim quand même, qui n'arrivent pas. Il y a des banques alimentaires, de plus en plus d'organismes offrent de l'aide alimentaire. C'est un record, d'ailleurs. Le PEC, Interaction Famille, le carrefour familial, Répit Providence, Entre Mamans et Papas et plein d'autres ont développé une offre d'aide alimentaire dans leurs services, qui n'est pas leur mission à la base, mais ils ont bien constaté que les usagers de leurs centres communautaires avaient faim, leurs familles avaient faim. Ils ont donc développé, à la mitaine, des services d'aide alimentaire. Ça en dit long, ça, Mme la Présidente.

La semaine dernière, il y avait la soirée-bénéfice du Chic Resto Pop, une institution fondamentale d'Hochelaga et de l'est de Montréal. Ils fracassent des records, hein, de nombre de repas qui sont donnés, livrés parfois aussi, avec des... chez des aînés depuis un an, mais aussi des gens qui viennent consommer des repas pas très chers, abordables et complets, donc, au Chic Resto Pop. Ils n'en ont jamais servi autant. Pendant la pandémie, ils avaient arrêté d'ouvrir le soir. Là, ils ont rouvert le soir depuis à peu près deux ans. C'est plein, là, c'est plein. Les gens viennent, ils ont besoin de manger. Au Chic, on peut s'en sortir avec 4 \$, 5 \$ pour une offre très, très complète d'un repas. Moi, des fois, j'achète des cartes repas qu'on peut donner à des personnes qui en ont besoin, qui passent au bureau ou qu'on rencontre dans la rue. La faim commence à être très sérieusement un enjeu, Mme la Présidente, dans Hochelaga-Maisonneuve.

On a aussi, donc, Le Pirate Vert, qui est un organisme que j'aime beaucoup. C'est Raïs Zaidi, un citoyen du quartier, qui s'est mis à... bénévolement à ramasser des excédents dans des commerces, etc., puis à les redistribuer gratuitement. Si vous verriez, Mme la Présidente, les files, les files d'attente quand c'est la journée de la distribution du Pirate vert, là, ça... c'est impressionnant, pas dans le bon sens du terme, le nombre de personnes qui viennent chercher un panier d'épicerie gratuit parce qu'ils ont faim. La file est impressionnante. Ce n'est pas reconnu formellement, tu sais, par aucun palier politique officiellement. C'est quand même ironique, par contre, parce que, quand les gens ont besoin... ont faim puis appellent au 3-1-1 à Montréal, bien, on les réfère là. Il y a du monde qui viennent de Longueuil, de Laval, même de la Rive-Nord, des fois, pour venir chercher un panier des Pirates Verts. On est très fiers de les avoir dans Hochelaga-Maisonneuve. Mon bureau, on les a beaucoup aidés à se relocaliser. Au début, ils donnaient ça dans la rue, mais il y a eu des enjeux de cohabitation qui ont été soulevés. Ils ont été hébergés dans l'usine Lallemand, vous savez, ceux qui font de la levure, là, qu'on peut acheter à l'épicerie, qui sont dans le quartier. Ils ont très gentiment accepté de les héberger pendant quelques années. Mais là il y avait un problème avec le local où ils étaient, ils ont dû encore déménager, ils sont sur la rue Sainte-Catherine, donc un des beaux projets de la rue Sainte-Catherine en ce moment, et on les a aidés à se relocaliser dans ce local-là. Ça tombait bien, c'était un ancien dépanneur, donc il y avait déjà beaucoup de frigos d'installés, des grands, grands frigos. Alors, ça faisait l'affaire de nos amis du Pirate Vert. Et là c'est ouvert, c'est fonctionnel, c'est toujours aussi utile et populaire dans le quartier. On les salue et on les remercie, d'ailleurs, pour leur important travail pour Hochelaga-Maisonneuve.

Il y a des... Il y a des belles histoires. Je vous parlais tantôt de recherche de locaux. Un des organismes, aussi, qui fait de l'excellent travail, c'est le Cercle des fermières. Vous me direz : Il n'y a pas beaucoup de place pour des fermières dans Hochelaga-Maisonneuve, c'est très urbain. Soit, mais des cercles de fermières, ça ne fait pas juste de l'agriculture, forcément, ça fait plein de choses. Et le Cercle des fermières d'Hochelaga-Maisonneuve est le plus récent chapitre des cercles de fermières au Québec, du moins, la dernière fois que je leur ai parlé, c'est ça qu'ils m'ont dit. Ils ont ouvert il y a à peu près quatre ou cinq ans, ils étaient une dizaine, une quinzaine. La dernière fois que je suis allé les voir, l'année passée, ils étaient rendus 60, ils avaient quand même grandi très vite. Et là je les ai croisés en fin de semaine dans un bazar, puis ils m'ont dit qu'ils étaient rendus 100 personnes inscrites, 100 femmes, principalement des femmes, inscrites au cercle des fermières, qui font toutes sortes de choses, du tricot, du métier à tisser, etc. C'est quand même beaucoup de personnes aînées qui sont là, donc qui se réseautent, qui ont un impact positif dans le quartier aussi. À chaque année, à la Nuit des sans-abri, ils nous tricotent des bas pour les personnes en situation d'itinérance. On les salue. Et, bref, ils sont rendus 100, donc un beau succès, mais là ils commencent à être un peu serrés dans leur local, alors ils nous ont demandé notre aide pour les aider à se relocaliser. Si on est chanceux puis qu'on réussit à convaincre le gouvernement de procéder avec la taxe d'inoccupation pour les locaux vides, peut-être qu'on réussira, donc, à faire baisser le prix sur Sainte-Catherine puis qu'on sera capables de leur trouver de l'espace.

• (15 h 50) •

On a toujours le dossier du Pavillon d'éducation communautaire aussi qui nous anime beaucoup, vous savez, ce centre d'éducation populaire — les CEP, il y en a six à Montréal, Hochelaga en a un — qui offre toutes sortes de services d'éducation populaire aux gens du quartier. Bien, il a été délocalisé de force, hein, il y a bientôt deux ans, par le centre de services scolaire de Montréal parce que la bâtisse était soi-disant vétuste en partie. Mais là on cherche des projets pour les ramener, là, peut-être qu'on peut rénover la bâtisse, les ramener dans cette bâtisse-là sur Pie-IX, mais ce n'est pas facile parce que, bien, de l'argent, il n'y en a pas beaucoup, Mme la Présidente, en logement au niveau du gouvernement. Mais la porte reste ouverte pour l'instant. J'en ai parlé, évidemment, là, à la nouvelle ministre de l'Éducation et j'espère pouvoir faire un suivi avec elle rapidement sur ce dossier-là.

Je bascule sur le dossier du transport collectif, Mme la Présidente, parce qu'on a appris quelque chose de très décevant il n'y a pas très longtemps. Quand la CAQ a été élue, en 2018, la première fois, il y avait tout un focus, toute une priorisation qui était faite sur l'est de Montréal, puis c'était bienvenu parce que ça faisait longtemps qu'on ne s'était pas occupé de l'est de Montréal, malheureusement, tous gouvernements confondus.

Alors, moi, j'étais enthousiaste par rapport à cette perspective-là. J'ai voulu collaborer. Et, assez vite, tout le monde s'est dit : Bien là, ce qui manque à l'est, c'est un projet de transport structurant. L'Ouest-de-l'Île avait eu son REM, et là des gens disaient : Il faut qu'on fasse quelque chose pour l'est de Montréal. On n'était pas tous d'accord sur quoi faire exactement. Le gouvernement a mis au jeu un REM de l'Est avec la Caisse de dépôt et placement. C'était mal ficelé. Je vous épargne les détails. Vous étiez là, ici, en cette Chambre, quand il y a eu des longs débats sur le sujet. Ça a été retiré. Là, maintenant, c'est d'autres personnes qui s'occupent donc de l'avenir.

Mais, très rapidement, on a trouvé un consensus : il faut un tramway dans l'est de Montréal. Mais récemment on a appris que la CAQ réfléchissait à d'autres scénarios, des scénarios de revenir avec un SRB peut-être en remplacement du tramway. Tout ça a été fait un peu comme en parallèle du troisième lien à Québec. Le premier ministre le disait ouvertement : Québec a son troisième lien, Montréal aura, à l'époque, c'était son REM de l'Est, après ça son tramway. Puis on dirait qu'à chaque fois que la CAQ trébuche avec le troisième lien à Québec, à chaque fois que le projet a du plomb dans l'aile, on dirait que ça ralentit le projet aussi pour l'est de Montréal. C'est comme si la quantité de plomb était transférable dans les deux projets, il y avait un vase communicant entre les deux projets, ça fait que, s'il y en a un qui plantait, l'autre plantait automatiquement.

Alors là, de se dire qu'en fin de mandat, la dernière année, on commence à évoquer d'autres scénarios que celui du tramway, alors que c'est lui qui fait consensus, c'est quand même assez hallucinant et décevant. Alors, on se sera ramassé... parce que, vraisemblablement, le tramway ne sera pas fait avant la fin de l'année, mais on se sera ramassé avec huit années perdues, huit années perdues pour l'est de Montréal en matière de transport parce qu'à la CAQ on n'a pas su bien travailler, monter un bon projet, le faire en concertation avec les acteurs du milieu puis qu'on est toujours en train de jongler avec des scénarios, alors que le temps est à l'action et que le consensus dans l'est de Montréal, c'est un tramway et qu'il se fasse rapidement.

Parlons de... des écoles, parlons du dossier scolaire. Vous savez, dans Hochelaga-Maisonneuve, on a plusieurs écoles, des écoles primaires, des écoles secondaires. Il y en a plusieurs qui ont été fermées dans les dernières années, qui ont été reconstruites, toutes sauf une, l'école Hochelaga, qui est sur la rue Adam. Autour de 2011 ou 2012, si ma mémoire est bonne, les trois écoles de la rue Adam, les trois écoles primaires avaient fermé coup sur coup, on appelait ça, d'ailleurs, le désert scolaire de la rue Adam, au sud du quartier, et les enfants étaient délocalisés dans une école secondaire assez loin du quartier, dans un quartier voisin. Ce n'était pas une période facile. Il y en a qui ont connu un cycle complet de leur école primaire pas dans leur école primaire.

Heureusement, Saint-Nom-de-Jésus et Baril ont été reconstruites relativement rapidement. J'ai eu la chance de procéder à l'inauguration de l'école Baril au début du précédent mandat. L'école Hochelaga, elle, par contre, elle est fermée depuis ce temps-là. La bonne nouvelle de la mauvaise nouvelle, c'est qu'elle, contrairement à Baril, semble-t-il, est relativement encore dans un état correct, elle ne nécessitera pas d'être démolie, elle nécessitera des rénovations majeures, mais pas de démolition. Mais elle est toujours, en quelque part, dans les annales des dossiers du ministère de l'Éducation, du centre de services scolaire de Montréal. On se lance la balle d'un bord et de l'autre. Pourquoi ça fait 10 ans que l'école est fermée puis qu'on n'a même pas de date de chantier de reconstruction? Qu'est-ce qui se passe? On nous dit : Oui, mais là vous avez eu d'autres écoles qui ont été reconstruites. Bien, j'espère que les autres écoles ont été reconstruites. Une école de quartier, c'est supposé d'être accessible facilement à pied, d'être proche. Là, les gens qui sont proches de l'école Hochelaga, bien, ils ne vont pas à leur école, ils vont beaucoup plus loin. Puis l'autre, l'école la plus proche, c'est l'école Baril, bien, elle est déjà en surcapacité. Ça a pris trois secondes après qu'elle soit réouverte, Mme la Présidente, que l'école Baril était en surcapacité.

Alors, qu'est-ce qu'on attend au niveau du gouvernement pour reconstruire l'école Hochelaga? On a commencé une campagne locale, quelques affiches avec un code QR pour que les gens puissent envoyer un courriel, signer une pétition adressée au gouvernement pour dire : Là, ça suffit, on a assez attendu, on veut notre école Hochelaga reconstruite et rouverte dans les meilleurs délais. Alors, vous pouvez compter sur moi pour faire le suivi sur ce dossier-là dans Hochelaga-Maisonneuve et sur tous les autres qui concernent nos petits. Parce que, dans le cadre de la rentrée scolaire, j'ai fait une petite tournée, je me levais de bonne heure le matin pour aller saluer les parents qui venaient porter les élèves à l'école. J'ai réussi à faire à peu près toutes les écoles du quartier, je n'en ai pas échappé beaucoup, et les gens étaient quand même inquiets, en général, des coupures, hein, qu'on a connu dans les services scolaires, inquiets que leur enfant n'aurait pas accès à tous les services de pédagogues, orthopédagogues, orthophonistes, etc., auxquels ils ont droit, ils ont besoin. Donc, il y a quand même un climat d'incertitude, là, autour des écoles. Et c'est certain que moi, je veux en faire l'écho ici, des gens d'Hochelaga-Maisonneuve qui sont inquiets pour la suite du réseau scolaire public.

Je veux prendre quelques minutes pour remercier différentes personnes. Moi, je suis député d'Hochelaga-Maisonneuve depuis 2018 et j'ai la chance d'avoir un quartier extrêmement vivant, extrêmement vigoureux, avec des

organismes communautaires extrêmement compétents, avec des grands coeurs. Ces temps-ci, on a plein de directrices d'organismes qui prennent leur retraite, qui ont souvent fait des 20, 25 ans de service dans le même organisme, qui ont été des piliers pour leur organisme et forcément pour leur quartier en même temps. On fête... On va... On souligne... Je soulignais, mardi en déclaration de député, les 30 ans d'un organisme, Répit Providence, mais il y a d'autres 30 ans qui s'en viennent, La Gang à Rambrou, 30 ans. J'ai salué, l'année passée aussi, des 30 ans d'organismes. C'est intéressant, d'un point de vue historique, hein? Ça souligne le fait qu'il y a eu quand même des vagues de désindustrialisation dans les années 80-90 puis que c'est là que le quartier s'est pris en main, notamment en fondant ces différents organismes communautaires là. Et là on souligne des 30 ans.

Je vous le dis parce qu'il y a quelques mois aussi on a connu la fermeture d'un organisme parce qu'il y a eu des coupures du gouvernement dans le dossier de l'emploi. C'était le carrefour. Le carrefour en emploi d'Hochelaga-Maisonneuve a dû malheureusement fermer ses portes. Le Boulot vers, on a réussi à le sauver. Carrefour relance, malheureusement, là, on l'a échappé. Mais carrefour Boulot vers, on a réussi à le sauver, mais pas à cause du gouvernement, à cause des fondations privées, parce qu'on a réussi à le mettre dans l'espace public. Ça a été bien couvert par les médias. Ça a attiré l'attention de fondations privées qui ont décidé d'adhérer à la mission du Boulot vers et de le financer, ce qui leur permet de compenser les pertes du gouvernement.

Je vous le dis pourquoi? Parce qu'on a l'impression, parfois, qu'Hochelaga-Maisonneuve s'embourgeoise. Bien sûr qu'il y a des condos qui se construisent dans Hochelaga-Maisonneuve. Bien sûr qu'il y a des nouvelles personnes avec plus de moyens qui s'installent dans Hochelaga-Maisonneuve. Ce n'est pas pour rien que les prix augmentent, hein, comme dans d'autres quartiers. Mais il ne faut pas faire l'erreur de penser que parce qu'il y a des nouveaux résidents qui arrivent, qui ont plus de moyens, que les anciens résidents, dont une bonne partie avait des moyens limités, ont disparu. Ce n'est pas comme ça que ça marche. C'est des... On additionne. Quand il y a des nouvelles constructions, on additionne des personnes, mais on ne fait pas disparaître les gens qui ont des besoins socioéconomiques.

Et c'est pour ça que c'est fondamental qu'on garde notre tissu économique, notre tissu communautaire, dans Hochelaga-Maisonneuve, fort et vigoureux, avec un financement adéquat, un financement à la mission des organismes. Et je veux les saluer. Je veux les remercier pour tout le travail qu'ils font au quotidien dans Hochelaga-Maisonneuve. Ils font la différence, ils changent la donne positivement et ils sont des partenaires essentiels à mon travail de député d'Hochelaga.

Je veux saluer mon équipe d'Hochelaga-Maisonneuve, l'équipe du bureau, qui font un travail extraordinaire, sans qui je ferais à peine le quart du travail que je réussis à faire dans Hochelaga-Maisonneuve. Je vous aime beaucoup. Vous êtes excellents. Vous êtes formidables.

Je veux saluer l'équipe aussi qui m'accompagne ici, à l'Assemblée nationale, des collègues d'une haute qualité, des professionnels impressionnants, qui m'impressionnent à tous les jours. Des fois, des gens à peine de 25 ans, Mme la Présidente, mais qui nous livrent des performances impressionnantes. Alors, moi, je les salue et je les remercie. C'est vraiment un plaisir de travailler avec vous.

Salutations à mon équipe aussi de bénévoles, des bénévoles de... solidaires dans Hochelaga-Maisonneuve. On est déjà à pied d'oeuvre. On pense déjà à 2026. Je veux les remercier de tenir le fort. Je veux les remercier d'être présents depuis le début et de continuer de l'être.

Et finalement un grand merci aux citoyens et citoyennes d'Hochelaga-Maisonneuve. Je vous croise dans la rue et je vous croise dans des événements. Et, pas plus tard que la fin de semaine dernière, il y avait un beau projet qui m'a fait très chaud au coeur, c'était celui de la forêt urbaine. Je vais terminer là-dessus, Mme la Présidente. C'est des citoyens et citoyennes d'une ruelle verte vraiment au sud de Sainte-Catherine, donc entre Sainte-Catherine puis la bande verte dont je vous parlais tantôt, dans Notre-Dame. Ils ont une belle ruelle dynamique avec plein de gens qui vivent dans la ruelle. Ils l'ont adaptée. Ils font même un tournoi de pétanque. Ils appellent ça l'international de pétanque de la ruelle Rinfret. Évidemment, «international», c'est un petit peu pompeux, mais tout ça pour vous dire que c'est très dynamique.

Et là ils se disent : Nous, on trouve que la bande verte, c'est juste du gros gazon. C'est un peu plate, tu sais. Puis le bruit de l'autoroute... bien, de l'autoroute... de la route Notre-Dame, la rue Notre-Dame, il va directement dans notre ruelle. Pourquoi on ne pourrait pas planter des arbres puis, donc, créer une petite forêt, une microforêt? C'est tout un thème, vous irez le lire si ça vous intéresse, dans l'urbanisme, là. Les urbanistes, là, ils ont développé ce terme de «microforêt». Alors, on a trouvé ça intéressant.

• (16 heures) •

Des partenariats ont été faits avec l'arrondissement, avec des organismes du quartier, avec le ministère des Transports, que je veux saluer, parce que j'étais convaincu qu'ils nous diraient non, parce que ça appartient, bien sûr, au ministère des Transports, la bande verte de la rue Notre-Dame, mais ils ont dit oui. Et alors on a, avec mon bureau, participé aussi à organiser. On a payé le lunch aux citoyens et citoyennes qui sont venus bénévolement participer à la plantation d'une microforêt. Ça fait qu'il y avait 400 arbres, de mémoire. Ça a duré toute la journée, un beau samedi ensoleillé. Les citoyens du quartier, de la ruelle, mais d'autres ruelles aussi, sont venus prêter main forte et ils sont venus planter... Il y avait 400 arbres, quand même, imaginez-vous donc, sur la bande verte de la rue Notre-Dame. Est-ce qu'ils vont tous survivre, les arbres? Peut-être que non, mais c'est connu et c'est conceptualisé dans les microforêts... mais une bonne majorité va survivre parce qu'il y a l'entretien. Éventuellement, ça va grossir et ça va devenir, donc, un écran aussi contre la poussière, contre le bruit de la rue Notre-Dame.

Donc, c'était un beau projet. C'était stimulant. Ça nous a donné des idées d'en faire d'autres pour la suite. Je veux saluer tout le monde qui ont été impliqués là-dedans. C'était vraiment merveilleux. Et moi, ça me donne confiance que, dans Hochelaga-Maisonneuve, on a un quartier résilient de gens qui sont volontaires pour changer les choses positivement, qui veulent qu'on trouve des solutions, qui veulent qu'on ait un député qui soit à l'Assemblée nationale qui soit positif, qui cherche des solutions, lui aussi, et c'est la ligne directrice que je me suis donnée depuis 2018 et que je vais continuer à me donner. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole au ministre et député de Papineau. La parole est à vous.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis très heureux d'avoir cette possibilité aujourd'hui de m'adresser à vous, de prendre la parole au salon rouge devant les collègues et membres de l'opposition. Donc, je salue tout le monde... privilège, donc, de pouvoir me présenter ici, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, pour vous parler de ce que je compte accomplir au cours de cette nouvelle session parlementaire et d'ici la fin du mandat parce que déjà, dans un an, ce sera la fin de cette législature.

Le premier ministre a été très clair dans son discours inaugural, le 30 septembre dernier, l'identité demeure au coeur des priorités de notre gouvernement. C'est la raison pour laquelle on entend mettre encore plus de l'avant la valorisation de notre culture dans nos actions, une culture francophone qui est menacée, il faut quand même ne pas se le cacher.

Les jeunes ont de moins en moins de repères culturels québécois qu'il y a 15, 20 ou 25 ans. Les émissions qu'ils regardent, la musique qu'ils écoutent viennent souvent d'ailleurs, et cet ailleurs, c'est souvent en anglais. Encore plus, les repères culturels communs se font de plus en plus rares dans notre société, des repères communs dont on a pourtant cruellement besoin. On regarde moins la télé en famille. On écoute moins de musique entre amis. On est souvent très seul, seul devant nos écrans, seul devant notre téléphone pour regarder et écouter ce qu'on a envie de regarder et d'écouter individuellement, et les choix qu'on fait sont souvent limités par ce qui nous est offert par des plateformes étrangères et imposées par leurs algorithmes.

Je n'apprendrai rien à personne, ce à quoi les plateformes numériques donnent accès en premier, c'est rarement du contenu culturel francophone ou, plus spécifiquement, du contenu culturel québécois, et ça, cette absence-là de primauté du contenu québécois sur les plateformes numériques qui sont accessibles ici, chez nous, sur notre territoire, c'est une grande inquiétude que j'ai, Mme la Présidente, depuis mon entrée en fonction en 2022 comme ministre de la Culture et des Communications.

Le premier ministre, à ce moment-là, m'avait, dès le départ, confié le mandat d'évaluer tous les moyens à notre disposition pour s'assurer que notre culture prenne la place qu'elle mérite dans l'environnement numérique, spécifiquement pour rejoindre les plus jeunes, de là le mandat que j'ai confié au Comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels, qui a travaillé longuement et qui, dans ses nombreuses recommandations, dans son rapport déposé en janvier 2024, a proposé l'adoption d'une loi concrètement pour affirmer la souveraineté culturelle du Québec et assurer la découvrabilité des contenus culturels d'expression originale de langue française, donc, Mme la Présidente, des contenus originaux qui ont été produits en français.

J'ai aussi mis en place le Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec pour qu'il me propose des actions concrètes pour assurer la pérennité et le rayonnement du secteur. Son rapport m'a été remis il y a quelques semaines. Il s'intitule *Souffler les braises*. Il a été déposé, donc, en septembre dernier. Il est tout aussi pertinent et éloquent que le premier dont je vous parle. Il met de l'avant des éléments concrets, 20 recommandations, 76 mesures, pour renforcer la création, la diffusion et la découvrabilité des contenus québécois, tout en assurant la pérennité économique et culturelle de ce secteur.

Donc, en ce moment même, à l'heure où on se parle, mes équipes et moi travaillons sur un plan de mise en oeuvre clair qui sera dévoilé au cours des prochains mois, sur lesquels, évidemment... sur lequel, évidemment, nous travaillerons. La production jeunesse et la découvrabilité, je ne vous ferai pas languir, seront au coeur, évidemment, de tout ça parce que c'est au coeur des préoccupations qui nous ont menés à demander ce rapport, un rapport qui propose, par ailleurs, un nouveau modèle de financement pour l'adapter aux pratiques d'aujourd'hui, parce que le financement, le modèle de financement actuel, ne tient plus la route. Pour vous donner une idée, il est hérité d'une époque où Internet n'existait même pas, une époque, donc, où on était bien loin de se douter que les contenus seraient davantage visionnés sur des plateformes numériques plutôt que par le câble.

Mes équipes et moi, on a aussi travaillé extrêmement fort, au cours des dernières années, pour l'avenir de la culture québécoise et on est bien déterminé à terminer ce travail qui a été accompli jusqu'à maintenant. D'ailleurs, je voudrais les remercier chaleureusement, les remercier pour leur engagement d'avoir mis leur expertise au service de projets du gouvernement pour l'avenir de la culture québécoise. J'y reviendrai d'ailleurs un peu plus tard.

Dans les semaines et dans les mois qui s'en viennent, donc, j'ai l'intention, dans un premier temps, de consacrer mon énergie à faire cheminer notre projet de loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique. Ce projet de loi, le projet de loi n° 109, que j'ai déposé en mai, constitue, à mon avis, mais pas seulement, aussi de l'avis de plusieurs experts, un levier majeur pour la protection et le rayonnement de notre culture. Il se veut le fruit d'une vision claire qui est appuyée largement par le milieu culturel, mais aussi, je le disais tantôt, par des experts, par des constitutionnalistes. J'en suis donc très fier parce que ça a été une belle collaboration et je suis certain qu'on continuera en ce sens.

Et je fais la parenthèse suivante : Dans un monde où tout est de plus en plus numérique, dans un monde où la culture se consomme de plus en plus sur les plateformes numériques, Ottawa, le gouvernement fédéral, a la prétention de vouloir encadrer ce domaine en en faisant sa compétence exclusive, évidemment ce avec quoi nous sommes en profond désaccord. La culture québécoise, c'est toujours au Québec qu'elle se vit. La culture québécoise, ce sera toujours à Québec qu'on en déterminera l'avenir. Et on l'a vu, plus le numérique avance, plus notre culture recule, donc de là tout le défi.

Je vous donne quelques statistiques, peut-être, pour vous aider à vous y retrouver. 92 % des jeunes, 92 %, donc plus que neuf sur 10 de ces jeunes ont de la difficulté à repérer les contenus culturels québécois francophones qui sont disponibles sur les plateformes en ligne. Il y a près du trois quarts des personnes, 73 %, qui vivent au sein d'un ménage qui est abonné à une plateforme qui n'est pas québécoise, une plateforme de diffusion numérique de contenus, et 28 % seulement à une plateforme québécoise. Sur les 10 000 chansons les plus écoutées au Québec en 2024, seulement 4,6 % étaient des titres francophones de chez nous. Donc, je pourrais continuer longtemps à décliner des chiffres alarmants comme ceux-là, ce serait peut-être un peu déprimant, mais ça illustre à quel point le défi, il est grand. Mais encore là, il y a énormément de solutions et de travail qui doit être abattu pour mettre en oeuvre ces solutions-là, et ça justifie l'adoption urgente de mesures pour ralentir la tendance. Mais ce qui me rassure, c'est qu'on est une majorité, heureusement, à être convaincu de l'importance d'agir sur la découvrabilité.

Et cette découvrabilité, un mot qui est relativement nouveau, d'ailleurs, qui n'a pas encore fait son apparition dans le dictionnaire, c'est vraiment une clé importante. Il faut avoir cette possibilité d'avoir accès et de découvrir notre culture, nos films, nos séries, nos chansons en français sans avoir à les chercher spécifiquement. Donc, ce qu'on cherche à recréer, Mme la Présidente, c'est un peu ce que vous viviez comme expérience, j'en suis certain, quand vous alliez chez Archambault, quand vous alliez chez HMV. Quand vous alliez chez le disquaire le plus près de chez vous pour acheter un disque compact ou peut-être une cassette à l'époque, que sais-je, vous entriez chez votre disquaire et il y avait une mise en marché, quand même, des produits québécois souvent. Évidemment, vous pouviez acheter ce que vous souhaitiez acheter puis écouter ce que vous vouliez écouter, mais il y avait quand même cette découvrabilité dont je parle, qui était présente, c'est-à-dire que les produits québécois étaient mis en évidence et ça fonctionnait, Mme la Présidente. À l'époque, un album sur deux, une vente sur deux était en faveur d'un produit de chez nous, donc de la musique de chez nous.

Maintenant... je vous ai donné les statistiques tantôt sur les 10 000 chansons les plus écoutées pour une année donnée, prenons 2024, on était 4,6 %. Donc, je fais le pari que la future loi, si elle est adoptée, c'est mon souhait évidemment, elle pourra faire changer les statistiques pour le mieux, en obligeant les plateformes, par exemple, à favoriser cette découvrabilité, à recréer un peu ce qu'on connaissait à l'époque chez nos disquaires. C'est sûr qu'on pourra continuer de choisir le contenu qu'on veut, l'idée, ce n'est pas de forcer les Québécois à écouter un contenu francophone, on ne l'a jamais fait, on ne le fera jamais, mais en vue de permettre aux Québécois et Québécoises d'être mis en contact avec une réelle diversité de contenus culturels, bien, ça prend du contenu francophone. D'abord, il faut qu'il soit là, ça prend du contenu québécois, donc, accessible et visible à partir de nos écrans.

• (16 h 10) •

Pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, donc, le projet de loi n° 109, il a deux volets. Pardon. D'une part, il prévoit intégrer un droit à la découvrabilité et à l'accès à des contenus culturels francophones dans la charte québécoise des droits et libertés. Donc, ce n'est pas un geste anodin, ce n'est pas un geste qu'on pose comme ça sur le coin d'une table. C'est vraiment un geste qui est réfléchi puis qui démontre l'importance qu'on accorde à ce concept-là de découvrabilité puis d'accès à des contenus culturels dans notre langue. D'autre part, il vise à créer la loi québécoise sur la découvrabilité qui va justement nous permettre, je vous en parlais précédemment, de favoriser un meilleur accès à des contenus culturels francophones en ligne pour la population québécoise.

Le projet de loi prévoit aussi la possibilité de mettre en place des obligations de visibilité, de promotion, de disponibilité des contenus culturels francophones pour les services de visionnement en ligne, de contenus audiovisuels et les services d'écoute de musique, de balados et de livres audio. Ça, c'est particulièrement intéressant, parce qu'il y a d'autres juridictions dans le monde qui ont posé des gestes en faveur de l'audiovisuel, principalement le cinéma et la télé, mais il y a très peu de juridictions... En fait, on pourrait être la première au monde, le Canada aussi, à légiférer. Mais, avec le projet de loi qui est sur la table, tout dépendra de la rapidité avec laquelle on l'adoptera et qu'on publiera les règlements. Bien, on sera du moins un des premiers États dans le monde à légiférer en ce qui concerne la musique, et on a vu ici que les chiffres sont particulièrement alarmants.

Les fabricants de téléviseurs connectés seraient aussi concernés par cette loi. On en a parlé quand même abondamment il y a plusieurs mois, mais ce qu'on souhaite, c'est qu'ils rendent nos diffuseurs nationaux accessibles et visibles sur les téléviseurs connectés, par exemple. Que ce soit Télé-Québec, Radio-Canada ou encore TV5, on souhaite aussi que nos diffuseurs privés soient mis de l'avant. Évidemment, il y a des nuances, il y a des détails. On aura l'occasion d'en reparler lors de l'étude détaillée du projet de loi, dans les consultations particulières aussi, mais ce qu'on veut, c'est vraiment une loi avec des dents, c'est-à-dire, sans entrer dans les détails, une loi qui prévoit des obligations mais aussi des sanctions, tout en étant flexible. Je pense que c'est possible, avoir ces obligations, avoir des sanctions, mais faire preuve en même temps de flexibilité, parce que ce qu'on souhaite, c'est que ça fonctionne.

Donc, voilà en gros ce que vise le projet de loi n° 109 sur la souveraineté culturelle du Québec, un projet qui va avoir une incidence concrète et positive, je l'espère, j'en suis convaincu, en fait, sur la consommation de nos contenus culturels par les Québécois et sur l'intérêt des jeunes, je le répète, pour notre musique, nos chansons, nos séries et notre télé.

Autre dossier aussi qui va particulièrement m'occuper dans les prochains mois, c'est le cheminement du projet de loi sur la SODEC, la Société de développement des entreprises culturelles, qui d'ailleurs fêtait son 30e anniversaire il y a quelques jours. Donc, cette année, c'est le 30e de la SODEC, qui appuie nos entreprises culturelles depuis maintenant trois décennies, un formidable outil dont on s'est doté à l'époque. C'était sous, notamment, le règne de Liza Frulla, à l'époque, au ministère de la Culture. Joyeux anniversaire, effectivement.

Le projet de loi n° 108, donc, que j'ai déposé à l'Assemblée nationale, c'était en mai, ça viendrait modifier, donc, la Loi sur la SODEC en vue de moderniser ses activités et de reconnaître aussi son rôle dans un nouveau domaine d'affaires. Vous savez, on a les domaines d'affaires qui sont historiques, traditionnels, la télé, le cinéma, le livre, par exemple,

les métiers d'art aussi. Il y a peu de gens qui le savent, mais la SODEC s'occupe des métiers d'art. Mais le projet de loi vise à reconnaître le rôle, donc, d'un nouveau domaine que je souhaite prioriser et mettre de l'avant, c'est-à-dire la créativité numérique. C'est un geste qui est directement en lien avec les recommandations du gouvernement, d'ailleurs, que j'ai abordées un peu plus tôt, même si on avait déjà commencé le travail de ce côté bien avant le début du rapport.

Au fil des trois dernières décennies, donc, la SODEC s'est bâti une grande crédibilité, ça, c'est acquis, une crédibilité ici, au Québec, mais également sur la scène internationale. Parce que la SODEC, oui, elle appuie nos créateurs, nos créatrices, nos entreprises d'ici, mais elle est très active sur la scène internationale, notamment, pour les soutenir dans leurs exportations. Elle est présente sur les grands marchés, et ça fait vraiment toute la différence. D'ailleurs, son slogan, c'est *Briller ici comme ailleurs*. C'est quand même... C'est poétique mais, en même temps, ça exprime bien que son travail se déroule à la fois ici mais sur la scène internationale. Et, tout ça, ce sont des acquis qui sont précieux, mais on doit continuer de bonifier son action et sa portée, surtout dans le contexte numérique actuel.

Donc, c'est entre autres pour ça que je tenais à ce que la créativité numérique soit reconnue comme un domaine d'activité à part entière à la SODEC. Puis, vous savez, quand j'ai commencé à travailler là-dessus, il y a certaines personnes qui me disaient : Bien, M. le ministre, le numérique est dans tout. Parfois, on a ce réflexe de dire : Le numérique est dans tout, donc pourquoi l'isoler? Mais quand on parle de créativité numérique, on parle vraiment d'un domaine à part entière, qui a ses propres particularités. Si je vous parle de ce que fait Moment Factory, par exemple, l'alliance entre la technologie et la culture, si je vous parle... on est à Québec, si je vous parle de ce qui s'est fait près de chez nous, Onhwa' Lumina, par exemple, sentier interactif où on nous présentait des expositions, si je vous parle de Montréal en Histoires, où on nous a présenté pendant des années, au centre-ville de Montréal, dans le Vieux-Montréal, des tableaux absolument extraordinaires projetés sur les murs, c'est ça, la créativité numérique, Mme la Présidente.

Donc, on a une expertise qui est incroyable au Québec. En fait, le Québec est un des plus grands joueurs, un des joueurs avec le plus d'expertise dans le monde en créativité numérique, et le potentiel de croissance de nos entreprises en créativité numérique, il est absolument incroyable, et c'est une priorité, pour moi, de mettre tous les outils à la disposition du secteur.

Donc, comme pour le projet de loi n° 109, le projet de loi n° 108, ça constitue un levier de rayonnement et de pérennité de notre culture et... bien, c'est important de faire converger nos actions pour réussir à renforcer le rôle de la culture en tant que moteur d'identité collective pour le Québec puis de donner aussi un appui à nos entreprises qui oeuvrent... On parle évidemment, avec raison, souvent de nos artistes, parce qu'évidemment les artistes ce sont eux qui font battre la culture... battre le cœur de la culture au Québec. On ne doit pas non plus oublier nos entreprises culturelles, qui sont importantes pour l'économie du Québec, mais qui aussi ont besoin, donc, qu'on les soutienne.

Je sais que j'ai plusieurs alliés qui m'appuient dans cette ambition-là, le premier ministre en premier lieu, mes collègues aussi, mais également le milieu culturel et la population en général, c'est-à-dire dans cette idée que la culture doit être au cœur de notre identité et qu'on doit la soutenir.

Deux projets de loi, donc, qui sont des pierres cruciales de l'édifice qu'on est en train d'ériger pour s'assurer qu'une place plus représentative soit accordée à notre culture dans l'univers numérique sur le territoire du Québec, de même que pour bonifier les outils de financement et donner une impulsion durable aux efforts de ceux et celles qui créent, qui produisent et qui diffusent les contenus d'ici.

J'aurais pu vous parler... je vous ai parlé de créativité numérique quand je vous ai parlé du projet de loi sur la SODEC, qu'on va étudier cet automne. J'aurais pu vous parler de tout ce qu'on fait pour la banque d'affaires. Donc, on fait passer le capital qui est disponible actuellement à la banque d'affaires, qui est de 20 millions de dollars, on le fait passer à 200 millions de dollars, Mme la Présidente. Ça va faire une différence incroyable pour nos entreprises culturelles qui ont besoin d'avoir accès à des capitaux, qui veulent consolider, parfois, leurs activités, qui veulent faire des acquisitions, donc prendre de l'expansion pour conquérir de nouveaux marchés. Il y a évidemment Investissement Québec qui s'occupe des plus grandes entreprises, mais il y avait quand même toute une portion du marché, c'est-à-dire pour les prêts, par exemple, entre 500 000 \$, 3, 4 millions de dollars, qui était laissée de côté. Il y avait, en quelque sorte, un désert de services pour les entreprises culturelles qui avaient besoin de services financiers dans cette fourchette-là, et ce que nous sommes en train de faire avec la SODEC va leur permettre d'avoir accès à ce financement dont ils ont besoin pour leurs activités.

Ces gestes-là, qui seront, je l'espère, prochainement concrétisés, ça s'ajoute aux liens aussi qu'on a tissés et qu'on continue de consolider avec les autres États de la Francophonie, Mme la Présidente. La Francophonie, c'est une alliée, les pays, les États membres de la Francophonie sont des alliés, et, depuis que je suis entré en fonction, je m'assure de travailler étroitement avec ces pays, avec ces alliés, ces États pour bâtir des liens, parce qu'on a souvent des objectifs qui sont très, très similaires.

Au premier chef, on partage la même langue, c'est clair, mais souvent, culturellement, on vit les mêmes défis sur nos territoires, donc, que ce soit à l'Organisation internationale de la Francophonie, que ce soit à l'UNESCO, d'ailleurs, où j'ai mené quatre ou cinq missions, si ma mémoire est bonne, jusqu'à maintenant. Partout, je plaide en faveur d'une plus grande diversité des expressions culturelles. Donc, évidemment, quand je plaide pour ça, je plaide pour que notre culture fasse partie de cette diversité culturelle à l'échelle planétaire, et, pour ça, évidemment, il faut la protéger.

• (16 h 20) •

Ça s'ajoute à nos actions ici, sur le territoire québécois, comme la création, en avril 2024, du Musée national de l'histoire du Québec, qui prévoit accueillir ses premiers visiteurs dès juin prochain. Ça, c'est un extraordinaire projet, Mme la Présidente, dont je suis éminemment fier. Si vous saviez à quel point je trouve que c'est inspirant de pouvoir, comme ministre de la Culture — le premier ministre en a parlé, c'est une priorité pour lui aussi — donner aux Québécois leur musée d'histoire nationale après tous les combats qu'on a eus. Je pense que c'était nécessaire de les avoir. Je suis

aussi très heureux que ce projet de loi là ait été adopté à l'unanimité. Je pense que ça donne beaucoup de légitimité. Évidemment, pour moi, il n'y avait aucun doute, mais il y avait quand même des gens qui étaient sceptiques. Peut-être que ça va surprendre, moi, ça m'a beaucoup surpris, mais il y a des gens qui étaient sceptiques sur la nécessité que le Québec se dote d'un musée sur son histoire nationale. Mais, à la fin, on a entendu tout le monde, le projet de loi a été adopté à l'unanimité, et ça, je suis fier de ça, tous les collègues ensemble, ici, peu importe la couleur politique, ont collaboré. Donc, je veux quand même le souligner.

On a fait adopter aussi la loi qui a fait officiellement du hockey sur glace notre sport national, en février dernier. Ça n'a pas été le plus long projet de loi à étudier, ça, Mme la Présidente, mais c'était intéressant, c'était symbolique, puis je pense que c'est un geste qui s'inscrit dans la lignée de ce qu'on fait.

Finalement, on a aussi agi concrètement pour soutenir le milieu des arts, rappelez-vous, en mars dernier, au budget, en bonifiant le budget, donc, du Conseil des arts et des lettres du Québec à 200 millions de dollars. C'était une revendication qui était portée par le milieu depuis très longtemps. Puis il y a vraiment eu un travail d'équipe, Mme la Présidente, qui s'est fait avec les gens du milieu culturel. On s'est assis, on s'est assuré de se comprendre, de parler la même langue, c'est-à-dire, au-delà du français, la langue des chiffres, elle est parfois un petit peu plus compliquée. On devait avoir ces discussions-là et, à la fin, on a été très heureux d'annoncer ce financement historique qui va permettre de mieux soutenir nos organismes culturels, nos artistes, en premier lieu, qui sont confrontés en ce moment à de grandes transformations.

Donc, c'est pourquoi, pour aller plus loin dans notre accompagnement du secteur, j'ai aussi mandaté, en avril dernier, différentes tables de travail qui vont rendre leurs recommandations. C'est en train de se faire. D'ailleurs, aujourd'hui, il y avait une rencontre importante à Montréal à ce sujet là, sur différents sujets, mais notamment les arts de la scène, principalement, et les festivals. Elles vont nous permettre d'établir, ces tables de travail, nos prochaines actions prioritaires avec le secteur, donc, des arts de la scène, des festivals, des arts actuels aussi, Mme la Présidente. Donc, on va y travailler dans les prochains mois.

Mme la Présidente, j'ai envie de vous dire que je suis vraiment fier d'être ministre de la Culture et des Communications au Québec. Je trouve que c'est une fonction qui a beaucoup de sens pour une nation comme le Québec. Je suis aussi très fier de pouvoir compter sur un premier ministre qui y croit, qui y croit profondément et qui est un allié lorsqu'on a des combats à mener, lorsqu'on a des décisions difficiles à prendre. Je suis très fier aussi de pouvoir compter sur une équipe qui est passionnée. Vous savez, il y a mon équipe du cabinet, évidemment, mais... qui fait un travail extraordinaire, je veux le souligner. Il y a aussi nos collègues du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce sont des professionnels qui sont dévoués, qui ont la culture tatouée sur le coeur. Et il y a quelque chose de particulier, au ministère de la Culture et des Communications, les gens qui arrivent y restent, souhaitent contribuer. Et, quand je vous disais qu'au Québec obtenir ces fonctions-là, occuper ces fonctions-là, ça a un sens particulier selon moi, bien, je pense que les professionnels du ministère sentent cette même mission là, et je trouve que c'est particulièrement inspirant.

Donc, je termine là-dessus, Mme la Présidente, je viens de faire ces remerciements, je termine donc en disant que c'est très précieux pour un ministre de pouvoir compter à la fois sur une équipe solide et passionnée ainsi que sur un premier ministre convaincu de la mission essentielle de la culture. Donc, soyez assurés que, dans les prochains mois, on continuera le travail. À ceux qui pensent qu'en année électorale on cesse le travail dans les ministères, je vous rassure, on va mettre les bouchées doubles. Il nous reste énormément de travail à faire, on va faire ce travail-là ensemble parce qu'on y croit, parce qu'on est motivés, parce que c'est important de le faire, Mme la Présidente. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Ça fait plus de 18 ans que je siége en cette Chambre. J'ai eu le privilège à six reprises d'être choisi par ma la population, et, à chaque fois qu'il y a un discours d'ouverture, que ce soit comme gouvernement ou comme opposition, c'est toujours un moment solennel, d'intervenir sur les intentions du gouvernement.

Habituellement, à peu près tout le temps, ça suit une élection générale. Pas cette fois-ci. Ça suit une élection partielle. Alors, pourquoi on se retrouve ici, aujourd'hui, au début du mois d'octobre? D'abord, parce que le gouvernement a décidé de faire patienter la démocratie pendant deux semaines. On devait entrer le 16 septembre dernier, on est entrés le 30 septembre dernier. Pourquoi? Le premier ministre avait besoin de temps pour remanier son Conseil des ministres et s'assurer que ses nouveaux ministres puissent s'acclimater à leurs nouvelles fonctions.

Pourtant, on avait beaucoup de temps cet été. Ça me rappelle un peu la fable de *La Cigale et la Fourmi*. Récapitulatif des épisodes précédents : en juin dernier, le premier ministre se dit insatisfait des résultats de son gouvernement, à tout le moins, dans l'opinion publique. Il annonce qu'il y aura un remaniement, chose assez inusitée, un remaniement ministériel qui surviendra plus tard. Donc, on peut s'imaginer qu'il y a des réflexions qui se font là-dessus mais qu'il y a beaucoup de temps durant l'été pour rencontrer les ministres, pour jauger son équipe et prendre des décisions. Ce n'est pas ce qui va arriver. Il y aura une élection partielle, choisie en plein été. C'est le choix du premier ministre. Selon nos règles, le premier ministre décide de la date d'une élection partielle. Alors, il décide de faire ça le 11 août. Toutes les personnes dans cette Chambre qui ont fait du porte-à-porte à Victoriaville ou ailleurs le savent, ce n'étaient pas les conditions idéales pour la tenue d'une élection partielle. C'est toutefois le choix du premier ministre.

Et, suite à cette élection partielle, il a pris acte du résultat. En 2022, l'ex-député d'Arthabaska a obtenu un des meilleurs résultats au Québec pour sa formation politique. Il a obtenu 53 % des voix. En 2025, le candidat de la

Coalition avenir Québec, le gouvernement du Québec, a obtenu 7 % des voix. Et là, comme ce fut le cas dans d'autres élections partielles, ça provoque des réactions, et le gouvernement décide de prendre son temps et d'annoncer un remaniement ministériel qui nous fait perdre quand même deux semaines précieuses de reddition de comptes, où on pose des questions au gouvernement, où on participe à des commissions parlementaires. Et, finalement, on se demande pourquoi.

Donc, ce temps-là, il est précieux. Il n'appartient pas au premier ministre, il appartient à la démocratie québécoise. Et soyez assuré que les fiers députés du Parti québécois se seraient présentés pour faire ce qu'ils font quotidiennement ici, tout comme les autres collègues : poser des questions au gouvernement qui gère l'argent durement gagné par les Québécois et les Québécoises, qui prend des décisions qui ont un impact sur leurs libertés, sur leur vie quotidienne et sur leur avenir.

Alors, c'est dans ce contexte-là que j'interviens aujourd'hui, comme si c'était un nouveau gouvernement. Pourtant, quand je regarde de l'autre côté, je reconnais le premier ministre puis je suis pas mal sûr que c'est le même, et le ministre des Finances aussi, puis le ministre de la Santé aussi. Pas mal sûr que c'est les mêmes. Alors, qu'est-ce qui a changé? Bien, il y a des nouveaux collègues qui sont ministres, qui ont accédé à cette table importante des décisions. D'autres n'y sont plus.

Qu'est-ce que ça change au plan des priorités? Bien, c'est là que c'est intéressant de suivre. On est dans la dernière année, littéralement, de ce mandat. L'élection générale aura lieu le 5 octobre 2026. Donc, le décompte est amorcé. Qu'est-ce que le gouvernement veut faire? Dans bien des cas, des choses qu'il n'a pas faites dans les sept dernières années. Il veut obtenir des résultats qu'il n'a jamais eus, en faisant probablement des choses qu'il n'a jamais faites. Alors, on observe les priorités. D'abord, la question de l'identité. Alors là, le gouvernement joue son va-tout sur une constitution québécoise qui, elle, a fait l'objet de beaucoup de travail pendant l'été. Le premier ministre n'était pas prêt à un nouveau remaniement, mais il était prêt à une constitution. Puis là on apprend que le gouvernement, avec une loi, va proposer une loi fondamentale à l'intérieur du Canada, donc, aménager la pièce qu'on a à l'intérieur de la maison canadienne en lui donnant de nouveaux attributs puis en espérant que ça va changer la dynamique à l'intérieur du pays.

Notre formation politique, en tout respect, a tiré des conclusions politiques définitives sur le Canada : il ne changera pas. On peut décider d'accepter cette situation, mais ça vient avec un certain nombre de renoncements sur notre capacité collective de décider pour nous-mêmes, sur la gestion de nos ressources, sur les lois qui sont parfois votées par nous, mais qui peuvent être invalidées par un autre gouvernement. Je pense à la laïcité, ça peut être la langue, ça peut être bien d'autres questions.

• (16 h 30) •

Donc, le gouvernement accepte le destin canadien. Pas si différent du Parti libéral, je veux dire, ils sont à l'intérieur, Canadiens. Ils utilisent d'ailleurs le même langage pour s'opposer à un projet universel, qui est celui de l'émancipation des peuples, de l'autodétermination des peuples. Alors, j'imagine qu'à la prochaine élection, parce que tous ceux qui siègent au Conseil des ministres se sont engagés à se représenter, ils nous diront pourquoi c'est important de rester dans le Canada. Ils nous diront qu'il vaut mieux accepter ce sort, que ça ne peut pas être mieux. Moi, je suis du côté des optimistes. Si l'objectif était seulement de prendre le pouvoir et de le garder, avouez, Mme la Présidente, qu'il serait bien moins difficile de ne pas aborder une question fondamentale qui est celle de créer un État. C'est une exigence supplémentaire que je porte avec optimisme et profonde conviction depuis 30 ans, et comme parlementaire depuis plus de 18 ans, et, si d'aventure ma population le souhaite, pour un autre mandat à partir de 2026. Alors, ça, c'est pour l'identité.

En matière de laïcité, le gouvernement veut poursuivre ses efforts avec une réflexion qui porte sur différents enjeux, notamment il a annoncé la lutte aux islamistes radicaux, j'ai entendu ça, la prière de rue. Bon, il se trouve qu'un triste événement est arrivé à peu près au même moment, qui est le décès du plus grand sociologue québécois, Guy Rocher, à l'âge de 101 ans. Ça ne s'invente pas, un des pères de la loi 101, décédé à 101 ans. Il se trouve que je le connais bien, moi, M. Rocher, j'ai eu l'occasion de discuter avec lui souvent. Deux de ses plus grandes convictions pourraient inspirer le gouvernement, mais je conserve des espoirs modérés, surtout pour le premier élément. Guy Rocher, qui a fait l'objet, à juste raison, de nombreux compliments de la part du gouvernement, et ils ont bien fait, a considéré, toute sa vie active, que le Québec devait devenir indépendant. Jusqu'à la fin, c'était son souhait. Il considère aussi, de façon contemporaine, qu'en matière de laïcité il faut aller plus loin puis être cohérent. Il considère aussi, en matière linguistique, qu'il y a un élément fondamental qui pourrait permettre de compléter la loi 101 et la Révolution tranquille, qui est celui de faire en sorte que le cégep soit en français, particulièrement pour... je vais les appeler les enfants de la loi 101, les enfants issus de l'immigration. Le gouvernement pourrait aller de l'avant là-dessus, puis on le supporterait, il a décidé de ne pas le faire.

Alors, moi, je demande de la cohérence, je demande du courage aussi pour l'identité, pour la langue, pour la défense des intérêts du Québec. On est des spectateurs, présentement, on se dit : Bien là, le premier ministre canadien, il va aller nous défendre à Washington. Je pense que les nations, elles sont fortes de leurs convictions. Pas besoin d'être un grand pays, on a besoin d'être un pays ouvert sur le monde. Et toutes les nations qui sont devenues indépendantes depuis 40 ans, beaucoup des petites nations de la taille du Québec, se débrouillent plutôt bien.

On parle beaucoup de sécurité également. Pourtant, deux ministres ont précédé le ministre actuel. Ils ont indiqué avoir tous de bonnes intentions pour lutter contre des phénomènes où, souvent, on faisait des propositions puis on nous disait que ce n'était pas nécessaire, la lutte aux gangs de rue, par exemple. Plus récemment, la question du contrôle routier, des camionneurs peu expérimentés, qui n'ont pas les qualifications, qui mettent en péril leur vie et celle d'innocents qui roulent sur les routes, parce qu'ils ne sont pas assujettis aux mêmes règles, ça aussi, c'est un enjeu sécuritaire. C'est le ministre des Transports qui en est responsable.

Et puis, pour le reste, j'ai bien noté que l'éducation, qui a toujours été la priorité du premier ministre... quand je vous dis qu'il y a une séquence, là, je les écoute, les discours inauguraux, là, quand il y a eu l'assermentation du Conseil

des ministres, ce n'était pas là. Donc, bon, ce n'est plus une... Ça ne peut pas... Tout ne peut pas être une priorité. On choisit ce qu'on veut bien avancer. Alors, les quatre valeurs ou objectifs fondamentaux du premier ministre, c'est la carte... un peu la carte routière pour le dernier mandat.

Moi, je suis de ceux qui préfèrent applaudir les résultats que les intentions. C'est souvent comme ça avec le gouvernement, tout est historique, s'autoqualifier d'historique... Il me semble qu'il vaut mieux... indépendant qui dit : Oui, c'est historique. Donc, on va applaudir les résultats puis on souhaite que le Québec aille bien. Si on obtient des résultats, tant mieux. Il reste un an. Nous, on aimerait mieux qu'il soit prudent en matière de finances publiques, puis en matière d'investissements publics, puis qu'il soit sensible à des situations qui nous arrachent le coeur dans... dans les réseaux de l'éducation et de la santé.

J'arrive à l'éducation. Ça fait partie des choses qui se sont passées depuis la fin de notre dernière session parlementaire. À la fin des classes et à la fin de la session parlementaire arrive une consigne que personne n'a vu venir. L'ancien ministre de l'Éducation réclame aux centres de services scolaires des compressions de plus de 500 millions de dollars, un demi-milliard de dollars, alors que les budgets sont prêts, alors qu'il y a des planifications qui sont faites, alors que les cadres s'apprêtent à s'en aller, à juste raison, en congé, avant la nouvelle année scolaire. Alors là, il n'y a plus personne qui ne comprend rien. Donc, il y a ça, cet argent-là de disponible dans les écoles du Québec présentement, arrangez-vous. Pourtant, j'entends le ministre dire qu'il n'y a pas de gras, qu'il n'y a pas de... il n'y a pas de... ça va être difficile, mais on va pouvoir maintenir les services. Alors, s'enjoint, tout de suite après, une grande mobilisation du personnel scolaire, des directeurs d'école, qu'on n'entend pas souvent sur ces enjeux-là, des parents, des grands-parents, des gens qui sont intéressés par l'éducation. Et nous, on se joint à ça.

Et j'accepte de parrainer une pétition qui demande au gouvernement de ne pas couper en éducation, tout simplement, et cette pétition, que j'ai déposée mardi, est la deuxième la plus signée de l'histoire de l'Assemblée nationale depuis qu'il y a des pétitions électroniques. Qu'est-ce qui s'est passé? Ça a touché les jeunes, parce qu'on parlait des plans d'intervention pour les enfants en difficulté, on parlait de ressources professionnelles pour aider les enfants. Uniquement dans mon centre de services scolaire, on parlait de 40 ressources qu'on devait enlever. Imaginez, là, ce n'est pas une grosse commission scolaire, un centre de services scolaire. Ça a touché les gens, et le ministre a été obligé de faire marche arrière durant l'été. Il voyait ça monter, là, la pétition, là.

On se retrouve en octobre. Est-ce qu'il y a plus de ressources qu'il y en avait en juin? Je ne crois pas. Est-ce qu'il y en a moins? Je crois que oui, on est en train de faire le recensement de ça. En tout cas, manifestement, le premier ministre était insatisfait parce qu'il a changé la direction du ministère de l'Éducation. Et, quand je jase avec des gens qui étaient en contact, au quotidien, sur ces enjeux-là, ils me disent : Bien, ça envoie un message. Alors, de quoi était-il insatisfait, le premier ministre? C'est un ministère important. Pourquoi le ministre de la Santé, il reste à la Santé? Puis pourquoi le ministre des Finances, il reste aux Finances? Pas mal... je connais assez bien le député de Lévis pour savoir que je pense qu'il aurait aimé continuer.

En matière d'éducation, je prends la parole du premier ministre. Je le connais depuis des années, j'ai travaillé étroitement avec lui, avec les centres de services scolaires, les commissions scolaires, à l'époque. Je sais comment il est préoccupé par ce qui se passe dans les écoles. Mais là de ne pas l'entendre dire, au remaniement ministériel, que l'éducation était toujours la priorité, ce n'est pas un oubli. Je veux dire, ça se prépare de façon concrète, là, ces discours-là. Mais, comme j'aime mieux applaudir les résultats que les intentions, je vais observer avec attention les priorités de la nouvelle ministre, qui est là depuis peu, qui est une femme pour qui j'ai beaucoup d'admiration, bien au-delà du fait qu'elle est Matanaise de naissance et que son père est le collègue de classe de mon père, le bureau juste à côté, ça ne s'invente pas, je vais voir comment vont s'articuler les priorités en matière d'éducation. Il devrait y en avoir juste une, en fait, la réussite scolaire. Tout le reste, c'est les moyens pour s'assurer que les enfants, les élèves réussissent. C'est comme ça que ça devrait se passer.

Évidemment, il y a le développement régional aussi, et là est arrivée une autre affaire que je n'avais pas prévue. Écoutez, ma voisine de circonscription, la députée de Rimouski, quitte le caucus du gouvernement, ça, c'est déjà spectaculaire en soi, mais devient une lanceuse d'alerte. Et elle nous révèle, point après point, que, toutes les sorties que j'ai faites depuis 2018, mais particulièrement 2022, j'avais raison, sur l'autoroute 20 dans notre région, sur le domaine de la santé, de l'éducation et du développement régional, elle me donne raison. Tout ce temps-là, elle était d'accord avec moi, mais là elle a sa parole libérée puis elle nous confirme que, finalement, elle n'a plus d'attente à l'égard de la CAQ. Remarquez que ça semble réciproque aussi. Mais ce qu'elle nous dit est intéressant, et ce n'est pas moi qui vais lui dire d'arrêter de nous raconter ce qu'elle a vu. Elle fait oeuvre utile. Elle nous dit qu'il y a un coup à donner en matière de développement régional. Ce n'est pas la seule, le député d'Abitibi-Est dit à peu près essentiellement la même chose, puis plusieurs des députés de l'autre côté qui sont toujours là nous disent à peu près la même chose.

En conclusion — oui, je vous ai entendu, cher collègue — en conclusion, il reste peu de temps au gouvernement pour réaliser ses ambitions, puis, au plan législatif, on n'est pas fixés, on n'a pas tous les éléments encore. Ne serait-ce que pour la constitution, il me semble que le gouvernement ne peut pas aller de l'avant avec si peu de temps, avec une si vaste entreprise, sans faire les choses correctement. Nous, on pense que c'est inutile, la constitution, c'est pour un pays. Alors, on a bien hâte de travailler avec les priorités du gouvernement, mais beaucoup avec nos propositions qu'on fera tout au long de la session. Il y aura un rendez-vous normal avec l'histoire l'an prochain. Soyez assurée, Mme la Présidente, qu'on sera prêts à ce que les indépendantistes reviennent au pouvoir à Québec pour réaliser leurs grands projets. Merci.

• (16 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre et députée de Duplessis.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : «Kuei.» Merci beaucoup, Mme la Présidente. Lors de son discours inaugural, le premier ministre a présenté une vision claire et forte pour le Québec. L'objectif : protéger et faciliter la vie des Québécois.

En ce qui concerne les familles du Québec, ça va se traduire par diverses actions concrètes afin de mieux répondre à leurs besoins. Ça me fait donc... il me fait donc plaisir aujourd'hui de pouvoir prendre la parole pour parler de ce qui s'en vient au ministère de la Famille dans la prochaine année.

À titre de ministre de la Famille, je me réjouis évidemment de poursuivre l'immense travail amorcé dans le cadre du Grand chantier pour les familles de mes deux prédécesseurs. Notre volonté : bonifier l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés afin de donner accès à des places de qualité et abordables au plus grand nombre de familles, et ce, partout au Québec.

En 2021, on s'est fixé l'objectif ambitieux de créer 37 000 nouvelles places subventionnées. Et, près de quatre ans plus tard, je suis fière d'affirmer que plus de 30 500 places subventionnées supplémentaires sont offertes aux familles. La dernière fois qu'un gouvernement est parvenu à créer le même nombre de places, ça aura pris trois mandats, trois mandats, Mme la Présidente.

À ça, il faut ajouter près de 10 000 places converties. Ce sont près de 10 000 places qui étaient jusqu'à tout récemment non subventionnées, qui sont désormais disponibles au coût de 9,35 \$ par jour. Chaque nouvelle conversion donne de l'air à nos familles et chaque nouvelle place créée, bien, ça permet à des parents de retourner sur le marché du travail et de contribuer à la société québécoise. Nos actions ont un réel impact positif sur le portefeuille des parents, et ça, j'en suis plus que convaincue.

C'est dire que le réseau de la petite enfance compte près de 40 000 places subventionnées depuis plus... bien, en fait, 40 000 places subventionnées de plus depuis quatre ans. Et ça, ça représente 40 000 familles qui ont désormais accès à une place offerte à 9,35 \$ par jour. Il s'agit d'une avancée majeure dont on peut être extrêmement fiers, Mme la Présidente. Ces places permettent non seulement de répondre aux besoins éducatifs des enfants, en plus d'offrir un service essentiel aux parents. On ne le dira jamais assez, la période de la petite enfance, c'est crucial dans le développement de nos tout-petits, et, en investissant en petite enfance, eh bien, on mise sur notre relève, sur notre futur.

En parlant d'investissement, je me permets de revenir sur le budget 2025-2026, déposé par mon collègue le ministre des Finances en avril dernier, qui prévoyait une somme de 171 millions de dollars afin de soutenir l'accessibilité aux services permettant de répondre aux besoins des familles, encore une fois. Avec ces sommes, il est prévu de poursuivre les conversions de places non subventionnées en places subventionnées. Un appel à projets vient, d'ailleurs, tout juste de se terminer dans plusieurs régions du Québec et vise à convertir 1 000 places supplémentaires. Ça va porter le nombre à près de 11 000 places converties. Ça ne s'est jamais vu depuis la création du réseau de la petite enfance, Mme la Présidente, jamais. Ces places converties vont s'ajouter évidemment à un réseau de garde à contribution réduite qui compte actuellement 250 000 places subventionnées au Québec.

Notre réseau, il sert de modèle et a, d'ailleurs, inspiré la mise en place d'un système équivalent au Canada. Une partie de la clé de notre succès réside dans les efforts soutenus de notre gouvernement pour développer de nouvelles places dans le but d'atteindre un point d'équilibre entre l'offre et la demande. En 2027, la majorité des régions du Québec vont, d'ailleurs, atteindre cet équilibre-là. Le nombre de places disponibles va permettre de répondre aux besoins des familles. C'est notre but. Et, à ce chapitre, en fait, rappelons qu'à l'heure actuelle c'est près de 14 000 places subventionnées qui sont actuellement en réalisation. Chaque mois, de nouveaux projets sortent de terre. Chaque mois, des chantiers prennent forme. Ça signifie qu'à terme on va avoir largement dépassé l'objectif de création de 37 000 nouvelles places subventionnées. À ce chapitre, le premier ministre a clairement mentionné son intention de rendre les services offerts à la population encore plus efficaces. On va, donc, continuer la cadence et compléter le Grand chantier des familles grâce aux 14 000 places qui sont encore en réalisation.

Le mandat qui m'a été confié est de travailler pour toutes les familles du Québec, de me lever chaque matin avec la détermination de moderniser le réseau de services de garde éducatifs à l'enfance afin de répondre aux besoins des familles québécoises, de poser des gestes et de prendre des décisions pour faciliter l'accès aux places subventionnées pour les familles. Notre engagement demeure le même : compléter le réseau de services de garde.

Un autre dossier qui va occuper une partie de notre automne, en fait, et on est déjà dedans, c'est le déploiement du portail d'inscription aux services de garde. Et je me permets au passage, Mme la Présidente, de souligner le travail, la rigueur, l'assiduité dont a fait preuve ma collègue la députée de Verchères dans l'élaboration de cette nouvelle solution là. Ce projet-là, il s'inscrit aussi dans le Grand chantier pour les familles. C'est un nouvel outil technologique qui vise à faciliter la vie des parents qui sont à la recherche d'une place en CPE ou en garderie subventionnée pour accueillir leurs enfants. L'équité, la transparence, ce sont deux valeurs qui ont guidé nos travaux, nos actions dans le développement de cette nouvelle plateforme là. Autrement dit, on veut s'assurer, dorénavant, que les règles soient les mêmes pour tous quand il est question d'attribuer des places en CPE et en garderies subventionnées.

Vous savez, Mme la Présidente, il y avait plus de 2 000... il y avait plus de 2 000, quand je le dis, là, je trouve ça immense, 2 000 critères d'admission pour les parents dans les CPE à travers le Québec. C'est impossible pour les parents de s'y retrouver. Là, on vient uniformiser le tout, un seul critère, un seul programme pour admettre les parents, on vient nationaliser la politique d'admission. Et ça, c'est vraiment important qu'on puisse le faire pour les familles, justement pour faire en sorte qu'il y ait enfin une équité.

Pour y arriver, on va mettre en place une véritable liste d'attente, qui va être gérée par le ministère, plutôt que les services de garde, parce que c'était le cas avant, aucun passe-droit ne va être permis à partir de maintenant. On veut également mieux tenir compte des besoins des parents, et, pour ce faire, c'est maintenant la date de fréquentation souhaitée

qui va être considérée pour l'octroi des places. Alors, c'est fini, la course à l'inscription dès qu'on apprend qu'on attend un enfant, dès qu'on sait qu'on va accueillir un enfant, si on est en situation d'adoption, on va enfin permettre aux parents de souffler un peu. Un autre changement important réside dans le fait que les parents vont devoir attendre la naissance de leur enfant avant de s'inscrire au portail.

Alors, tout ça, on le fait pour faciliter la vie des parents, Mme la Présidente, et on peut être fier du chemin parcouru au cours des dernières années. Et moi, je suis très enthousiaste à l'idée de poursuivre nos actions, justement pour faciliter la vie des familles québécoises.

Vous allez me permettre, Mme la Présidente, de prendre les prochaines minutes pour parler de mon rôle de ministre régionale. En tant que représentante de la belle région de la Côte-Nord, je ne peux pas m'empêcher de me réjouir des plans que notre gouvernement met de l'avant en matière de développement économique. Dans les prochaines années, nos régions vont jouer un rôle central dans la concrétisation de la vision économique qui a été présentée par le premier ministre la semaine passée. Hydro-Québec, avec son plan d'investissement chiffré à 200 milliards de dollars, va contribuer à l'essor économique des régions. Des investissements d'une telle ampleur auront nécessairement un impact sur la création d'emplois, sur la richesse et sur l'attractivité de nos villes et de nos villages, et j'insiste sur ce point-là, Mme la Présidente, c'est le but de notre action. Alors, je suis très heureuse, là, de toutes ces annonces-là.

• (16 h 50) •

Notre intention, évidemment, c'est d'accélérer le déploiement de projets économiques, énergétiques, stratégiques pour le Québec. Et c'est les entreprises d'ici et d'ailleurs qui vont certainement se réjouir de cette volonté de notre gouvernement. Le Québec, et c'est particulièrement vrai dans nos régions, dispose des ressources, des compétences, du savoir-faire et du savoir-être pour arriver à de grandes choses, et, à titre de ministre régionale, je peux vous dire que cette vision-là, elle m'inspire.

Vous savez, on a accompli de grandes choses. On est venus, entre autres, stabiliser la situation de la région de Sept-Îles en venant pérenniser l'entente pour l'approvisionnement en électricité. On est venus aussi s'assurer que notre région puisse poursuivre son développement en octroyant des mégawatts à des projets qui étaient importants, et surtout nécessaires, pour notre région. On a posé de multiples gestes pour s'assurer de rehausser la qualité des soins. Et on arrive... on voit les résultats. On commence à sentir les résultats. On a retourné un bateau. Les effets se font sentir maintenant, et, ça, on le sent sur le terrain.

Alors, je suis très, très heureuse de pouvoir compter sur un gouvernement qui a à coeur nos régions, qui a à coeur le développement de nos régions, et ça va se poursuivre. Je suis fière, Mme la Présidente, que notre... de ce que propose notre premier ministre aux Québécois, aux Québécoises, une vision qui est claire, qui est forte, qui met de l'avant aussi les bonnes priorités pour un Québec plus prospère, plus sécuritaire et dont on peut être fiers. Je vous remercie beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de La Pinière.

Mme Linda Caron

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Alors, tout à l'heure, le ministre de la Culture déplorait le fait que les jeunes Québécois se tournent souvent vers la culture américaine. Vous me permettrez de dire qu'on est bien mal en point quand le premier ministre tente de redorer son image et de faire oublier les ratés de ces sept dernières années en se prenant pour un personnage de film américain fictif. Les enjeux...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Un instant. M. le leader adjoint, quel est votre règlement... votre article?

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, en fait, Mme la Présidente, ici on s'appelle par nos titres puis on se doit respect, en cette Chambre, envers les collègues.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Mme la députée, veuillez faire attention pour vos propos. Poursuivez.

Mme Caron : Absolument, Mme la Présidente. Alors, j'ai bien parlé du premier ministre, qui est son titre, et qu'il se comparait à un personnage de film américain. Alors, les défis, les enjeux des Québécois ne sont pas fictifs, les enjeux des Québécois sont vraiment réels et importants, et, pour connaître ces défis, pour en connaître l'ampleur, bien, il suffit d'écouter ce que les voisins, nos voisins et nos voisines, nous disent durant les activités de comté, durant du porte-à-porte, durant les rencontres fortuites dans le comté.

Il nous suffit d'écouter les professionnels de la santé qui croulent sous la paperasse, qui ne peuvent pas servir les patients qu'ils voudraient bien servir, par exemple une médecin dans un GMF, en périnatalité, qui me dit : Je ne peux pas suivre les bébés naissants de mes patientes parce que je n'ai pas le droit de choisir mes patientes. Les règles sont rendues complexes à ce point-là. On a juste à penser aux enseignants qui manquent de ressources ou encore à tous les partenaires, intervenants, parties prenantes auxquels on parle dans nos divers dossiers.

Il suffit juste d'écouter deux ou trois jeunes, dans la mi-vingtaine jusqu'à la trentaine, qui jament entre eux et qui disent qu'ils ne voient pas le jour où ils vont être capables de fonder une famille, ou d'avoir accès à la propriété, ou même de se payer un loyer et de partir de chez leurs parents. Il suffit de penser au nombre croissant de personnes qui

deviennent itinérantes, des personnes obligées de fréquenter des banques alimentaires. On n'a pas besoin de grands indicateurs économiques pour savoir que ça, c'est des enjeux importants au quotidien. Des Québécois en santé et en emploi qui deviennent itinérants, qui ne mangent pas à leur faim, qui ne peuvent pas se loger, ce n'est pas normal.

Des enfants québécois qui n'ont pas d'enseignant dans leur classe, ce n'est pas normal. Des écoles, et je ne l'invente pas, qui aménagent des placards pour pouvoir donner des services d'aide linguistique, de soutien linguistique à des élèves, je le vois dans une école de mon comté.

Un projet d'agrandissement d'une école secondaire, l'école secondaire Antoine-Brossard, pour ne pas la nommer, dans mon comté, un projet qui attend depuis des années, qui devait avoir lieu avec la pandémie. On comprend que, pendant la pandémie, tout a été arrêté. On comprend que les coûts ont augmenté à cause de la pandémie. Le projet devient d'une autre envergure, il faut recommencer tout le processus. L'an dernier, très bonne nouvelle, très heureuse d'apprendre, de la part du ministre de l'Éducation d'alors, que le centre de services scolaire peut aller de l'avant avec le dossier d'affaires. C'est la dernière étape avant d'aller à la réalisation. Alors, je suis très contente parce que je sais à quel point les enseignants, la direction, les élèves de l'école attendent cet agrandissement. C'est une école qui est surpeuplée, c'est une école où il y a des tensions, il n'y a pas suffisamment d'espace, d'espaces communs, il y a des classes qui sont en modulaire. Alors, c'était une très bonne nouvelle, sauf que le centre de services scolaire n'a pas pu avancer à cause des cibles d'investissement plafonnées qui ont été décrétées par le gouvernement.

La croissance de la population est telle, dans le comté de La Pinière et dans les comtés environnants, qu'il va nous falloir une autre école secondaire, donc pas seulement agrandir l'école secondaire Antoine-Brossard, mais il faudra en construire une autre, parce qu'il y a des enfants, là, dans les écoles primaires et dans les écoles primaires en agrandissement ou nouvelles. Bien, quand ils vont avoir fini leur sixième année, il va falloir qu'on puisse les scolariser, continuer de les scolariser aussi. Alors, qu'est-ce qu'on va faire si on ne peut pas construire d'autres écoles secondaires, si on ne peut même pas en agrandir une qui a tellement besoin d'agrandissement?

On a des Québécois aussi qui sont malades, mais qui ne peuvent pas se faire soigner. Ce n'est pas normal, ça non plus. Des Québécois qui ont travaillé toute leur vie, qui ne peuvent plus se loger, faute d'argent ou de revenus suffisants, ce n'est pas normal. Des milliers de Québécois vieillissants en perte d'autonomie et qui n'ont pas de place en milieu d'hébergement, ce n'est pas normal. Des Québécois en perte d'autonomie qui restent dans leur domicile, mais sans soutien à domicile, ce n'est pas normal, ça non plus. Il y a près de 18 000 personnes qui attendent un premier service de soutien à domicile. Et, si on compte ceux qui n'ont pas encore été évalués, c'est près de... c'est plus de 50 000 personnes qui attendent du soutien à domicile.

Des personnes qui sont obligées de laisser leur travail pour se consacrer à leurs proches qui ont besoin d'aide, se consacrer à leurs proches à temps plein, ces personnes-là s'épuisent et s'appauvrissent en même temps, ce n'est pas normal non plus. On est en train de créer une génération de proches aidants qui arrêtent de travailler pour prendre soin d'un proche, sans revenu, avec un crédit d'impôt qui peut aller jusqu'à 2 500 \$, qui est très difficile à obtenir parce que les critères sont très stricts. Il faut vivre avec la personne, cohabiter pendant au moins 182 jours par année, pour avoir ce crédit d'impôt. Alors, si vous êtes une personne dans la cinquantaine, disons, dont les deux parents ont besoin de vous parce qu'ils n'ont pas de soutien à domicile ou ils n'en ont pas suffisamment pour leurs besoins puis ils n'ont pas de place non plus en hébergement, bien, vous êtes obligé d'arrêter de travailler pour en prendre soin.

• (17 heures) •

Ce n'est pas bon pour l'économie du Québec, ce n'est pas bon pour votre économie personnelle et puis ce n'est pas bon pour votre carrière. Et, par le temps où vous pourrez retourner sur le marché du travail, bien, vous serez le bec à l'eau, vous serez épuisé. Vous aurez besoin de services en santé mentale et puis vous aurez peut-être besoin d'aide financière du gouvernement. Ce n'est pas un bon investissement pour le gouvernement, ce n'est pas bon pour l'économie, ce n'est pas bon pour la productivité du Québec d'être dans une situation comme ça et puis ce n'est pas non plus la société québécoise que les artisans et les artisanes de la Révolution tranquille avaient envisagée. Le filet social, qui n'était pas parfait, mais le filet social que nous avons réussi à bâtir au fil des ans au Québec et dont nous étions si fiers, bien, aujourd'hui, il comporte des mailles qui sont défaites, des trous qui laissent échapper les personnes que je viens d'énumérer.

Je n'ai pas compris, M. le Président, que ces défis ne figurent pas parmi les priorités du premier ministre. Je ne sais pas, peut-être devrait-il se rendre sur le terrain un petit peu plus souvent pour pouvoir constater de visu par lui-même et être en mesure de faire les bons constats au lieu de se prendre pour un boxeur fictif. Le Québec fait face à des défis collectifs importants, M. le Président, mais, une fois qu'on fait ce constat, on ne peut pas se contenter, comme le premier ministre, de dire : Bien, c'est comme ça ailleurs. Le concept de «quand on se compare, on se console», ce n'est pas un programme de gouvernement, ce n'est même pas une politique publique digne de ce nom. C'est comme tout simplement baisser les bras puis dire : Bien, on s'avoue vaincus, on n'est pas capables.

Pourtant, le Québec en a fait, de grandes corvées au fil de son histoire. Aujourd'hui, ce n'est pas le temps d'abandonner la partie, c'est le temps de se relever les manches collectivement, et au premier chef le gouvernement. Le gouvernement devrait travailler d'arrache-pied pour relever tous ces défis en faisant des choix sensés, raisonnables et judicieux, en évitant de dénigrer des groupes de la société, comme les médecins à cause de l'incapacité du gouvernement à redresser le réseau de la santé, comme les syndicats à cause de l'incapacité du gouvernement à gérer correctement les finances publiques.

Rappelez-vous-en, M. le Président, en campagne électorale, en 2018, le chef de la CAQ — je le nomme ainsi puisqu'il n'était pas encore premier ministre — il promettait un gouvernement de comptables, sous-entendu des professionnels, des personnes capables de bien gérer les finances de l'État et de faire un développement économique pour assurer la prospérité du Québec. En tout cas, moi, c'est ce que je comprenais, mais quelle déception, M. le Président. La CAQ a commencé son premier mandat en 2018 avec des surplus laissés par le gouvernement de Philippe Couillard.

L'économie du Québec, à cette époque-là, faisait l'envie de toutes les provinces canadiennes, y compris de l'Ontario. Bien, au lieu d'utiliser cette bonne posture financière comme un tremplin économique et budgétaire, la CAQ s'est lancée dans les grandes dépenses, dans les contrats avec des clauses douteuses dans une start-up suédoise qui a floppé. Bref, la CAQ a renoué avec les déficits budgétaires en un temps record, a fait cette année un déficit record, en plus de mener le Québec à la décote. Ce n'est pas rien, là. La décote, ça ne s'était pas vu depuis 30 ans au Québec, et c'est la CAQ qui l'a réalisée.

Le premier ministre a cité l'arrivée du nouveau président des États-Unis pour dire comment le contexte a changé. Effectivement, le contexte a changé, on est bien conscients de cela, mais qu'est-ce qu'il a fait, le premier ministre, à la première occasion? Aller mettre tout sur la table, il était déjà prêt à faire des concessions avant même une première négociation. C'est ça, bien gérer le Québec? C'est ça, assurer la prospérité du Québec? Je ne pense pas.

Le bilan des cinq années caquiste en matière de finances, M. le Président, ça me fait penser à un autre film américain qui s'appelait *Other People's Money*. La CAQ n'a pas agi comme un bon gestionnaire avec l'argent des contribuables, et surtout pas comme un bon père ou une bonne mère de famille. En 2018, de l'argent, il y en avait plein les coffres. Ça allait bien, on distribuait, on investissait sans être trop regardants, plus c'était gros, mieux ça faisait l'affaire — autre référence cinématographique, j'ai une petite pensée pour *Elvis Gratton*, ici — mais tout a fait patate, pour emprunter l'expression de mon collègue député de LaFontaine. Et après des investissements sans garantie pour le Québec, on apprend qu'un contrat informatique a été signé avec une garantie de paiement à 100 %, coûte que coûte, pour le fournisseur, tout ça avec l'argent des contribuables. Comme dirait Shakespeare, «easy come, easy go».

Résultat : il ne reste plus d'argent pour relever les défis énormes auxquels sont confrontés les Québécois, des défis personnels insurmontables qui deviennent des défis collectifs de grande ampleur, défis collectifs que des organismes communautaires tentent de soulager avec des moyens limités et très, très paramétrés, défis collectifs qui se traduisent souvent individuellement par un stress intense, par de la détresse, de la pauvreté et de l'épuisement. Parlez-en à ceux et celles qui ont perdu leur logement et qui errent dans l'espace public et couchent dans une tente ou dans un parc. Parlez-en aux proches aidants qui s'épuisent à la tâche et qui s'appauvrissent parce qu'il n'y a pas assez de soutien à domicile ni de places d'hébergement.

Comme porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés, les proches aidants, en matière de soutien à domicile et de protection des consommateurs, je n'ai pas été impressionnée par le discours ou plutôt par les priorités du premier ministre. Je dirais même que je suis restée sur ma faim. Comme l'ensemble des Québécois et des Québécoises, je constate que le gouvernement est archiusé et fatigué, à un point tel qu'il a eu besoin de proroger le Parlement pendant deux semaines avant d'entamer sa huitième et dernière année de pouvoir, sept années et bientôt huit durant lesquelles de grands acquis de la Révolution tranquille ont fondu comme neige au soleil, comme avoir une enseignante dans chaque classe, comme avoir accès à une chirurgie dans un délai raisonnable, comme pouvoir renouveler un permis de conduire ou un permis de moto sans que ce soit la croix et la bannière, comme avoir un toit au-dessus de la tête, comme ne pas craindre de tomber en itinérance, que vous viviez seul, en couple ou en famille — rappelez-vous, d'ailleurs, que le premier ministre a refusé de reconnaître pendant trois ans qu'il y avait une crise du logement — ou bien comme avoir une place en CHSLD, en ressource intermédiaire ou de type familial dans un délai raisonnable et pouvoir gagner sa vie comme propriétaire d'une telle ressource. C'est fini, ce temps-là. Tant que la CAQ sera aux commandes et que le premier ministre se prendra pour un personnage de film de boxe, les problèmes vont s'aggraver.

Le bilan caquiste, c'est ça : déficit de construction de ressources intermédiaires, 5 500 places qui n'ont pas vu le jour et 5 500 personnes en attente, déficit de places en CHSLD, 3 600 personnes sur la liste d'attente avec des délais déraisonnables, parce que la CAQ a décidé de construire de vastes maisons des aînés à un coût astronomique au lieu de construire ou de rénover plus de places, mais avec des spécifications raisonnables à un coût raisonnable. Et n'oublions pas, évidemment, les centaines de fermetures de résidences privées pour aînés qui ont eu lieu dans les dernières années.

Devant l'impossibilité d'héberger toutes les personnes en perte d'autonomie, M. le Président, on nous a annoncé, dès 2022, dès après l'élection, une grande priorité de la ministre responsable des Aînés d'alors, un virage vers le soutien à domicile. Ça fait trois ans, et on l'attend encore, ce virage. On attend encore la politique nationale de soutien à domicile. On attend encore un plan d'action en soutien à domicile. Ce sont près de 18 000 personnes qui attendent un premier service en soutien à domicile. Et, si on comptait, comme je le disais tout à l'heure, ceux et celles qui n'ont pas eu l'évaluation, c'est 50 000 personnes qui attendent un soin à domicile. Les organismes communautaires qui donnent de l'aide aux proches aidants, qui donnent du répit ou qui font de l'accompagnement ne fournissent pas. Les CISSS et les CIUSSS leur réfèrent des dizaines et dizaines de cas. Hélas, M. le Président, le premier ministre priorise la question identitaire, qui a le don de polariser et diviser, sa spécialité. Mais la personne qui a faim et qui dort dehors ou celle qui a mal et qui n'est pas soignée, elle ne s'interroge pas sur l'identité québécoise, je peux vous le garantir, elle veut juste pouvoir répondre à ses besoins de base. Mais ça, ça ne semble pas être sur l'écran radar du premier ministre caquiste.

• (17 h 10) •

Au récent congrès de la CAQ, le premier ministre souriait au son de la chanson *Eye of the Tiger*. Vous me permettez, M. le Président, de me faire l'écho de ce que je vois sur le terrain et de proposer au premier ministre une chanson beaucoup plus représentative de son bilan : *Final Countdown*.

Motion formulant un grief

En conclusion, M. le Président, je formule la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence d'engagement envers les soins à domicile et les proches aidants dans le discours d'ouverture.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de La Pinière. Votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons le débat avec la... je reconnais Mme la députée de Huntingdon.

Mme Carole Mallette

Mme Mallette : M. le Président, le discours inaugural livré par le premier ministre du Québec mérite tout le soutien de cette Chambre pour plusieurs raisons. D'abord, le discours rappelle à bon droit les nombreuses actions posées par le gouvernement pour venir en aide aux Québécois : mentionnons, entre autres, les baisses d'impôt, l'envoi d'un montant de 2 000 \$ aux personnes éligibles de 70 ans et plus, les deux heures gratuites de stationnement lorsqu'on visite un proche à l'hôpital, les lunettes payées pour les enfants, la taxe scolaire uniformisée partout, entraînant une baisse de taxes dans plusieurs régions, la baisse des frais de garde, une aide majeure aux jeunes familles et le plafonnement de l'augmentation des tarifs de toutes sortes à 3 %, quel que soit le taux d'inflation.

Le chemin tracé ces dernières années de redonner aux Québécois se poursuivra, et le premier ministre a donné le mandat à notre estimé ministre des Finances d'identifier les meilleures opportunités de retourner une fois de plus de l'argent dans les poches des contribuables, qui ont été durement touchés par l'inflation et l'augmentation des coûts, particulièrement, des denrées alimentaires.

Mentionnons également, dans les bonnes nouvelles, que le gouvernement a fait preuve de discipline dans sa gestion des finances publiques. Selon les données de juin du ministère des Finances, le déficit, pour 2024-2025, a fondu de 3 milliards du fait que nous avons dépensé 2 milliards de moins que prévu. Notre gouvernement a su poser les bons gestes pour stimuler l'économie, amenant 907 millions de revenus de plus que prévu. Il est indéniable que nous sommes le réel parti de l'économie avec de tels résultats. Cette expérience et la compétence de notre gouvernement seront primordiales pour les prochaines années, où l'incertitude économique reste d'être encore bien présente. Albert Einstein disait que la folie consiste à répéter les mêmes actions en espérant avoir un résultat différent. C'est pourquoi notre gouvernement souhaite briser sa camisole de bureaucratie afin d'obtenir un résultat différent, soit une livraison de services plus efficaces.

Mon action de députée m'amène à travailler en étroite collaboration avec les municipalités, les MRC, les agriculteurs et l'UPA, les associations économiques et les organismes socioculturels et communautaires. J'entends la plainte unanime de tous les milieux, la complexité des démarches administratives pour appliquer un quelconque programme et la lenteur d'analyse, c'est considéré comme un frein pour eux. Ce n'est pas en embauchant plus de monde qu'on va régler ça. Notre gouvernement pense plutôt qu'il faut questionner la pertinence de l'ensemble des démarches et des décisions tout en s'assurant du maintien des critères de qualité de la décision. Nous croyons que c'est sur ce terrain... sur le terrain que nous trouvons la solution.

La présidente du Conseil du trésor nous annoncera, à très court terme, des cibles précises de réduction de cette bureaucratie, au grand bonheur de l'ensemble des contribuables, et nous constaterons que nous pouvons assurer un meilleur service plus rapidement, à moindre coût, tout en maintenant la qualité. À preuve... à la preuve de la validité de cet engagement, j'ai même moi-même conduit, dans ma circonscription, plusieurs consultations avec garantie de confidentialité sur les améliorations de toute nature à apporter dans leurs sphères respectives d'activité, notamment dans les affaires municipales, en agriculture et en santé. Je me suis permis de compiler les résultats, de transmettre les enjeux et les recommandations issus de ces consultations aux ministres concernés. Comme je l'ai dit précédemment, avec une écoute active vient la solution.

En appuyant ce discours inaugural, nous donnons une chance à tous nos organismes et citoyens de se libérer de cette camisole de force qu'est la bureaucratie. Les serviteurs de l'État seront les premiers satisfaits de l'élimination de ce carcan. Souvent, lorsque vous discutez avec les serviteurs de l'État, ils vous diront eux-mêmes comment leur propre travail peut être amélioré, et c'est habituellement la méthode de travail qui doit être changée et non un ajout d'argent. Ce discours inaugural nous donne le défi d'améliorer tous ensemble l'efficacité de l'État. Relevons ce défi et le Québec sera encore plus prospère.

Je suis certaine que nous pourrions vraiment placer l'État au service de nos régions, parce qu'en revoyant notre méthode de dispensation de services, nous constaterons que nombre d'entre eux peuvent être administrés ou prodigués par des gouvernements de proximité comme les municipalités, les MRC et les centres de services scolaires. Sauvons temps, argent et ressources humaines, il faut rapprocher la prise de décision de l'action.

Nous devons tous soutenir ce discours inaugural parce qu'il trace un programme d'action qui nous permettra de vivre de manière encore plus sécuritaire. Assurer la sécurité des citoyens est une responsabilité fondamentale de l'État. On constate une augmentation importante du sentiment d'insécurité de notre population. De nouvelles manifestations de criminalité ont vu le jour ces dernières années, comme les gangs de rue et les règlements de comptes entre gangs, même en plein jour, mettant d'honnêtes citoyens en danger. Le discours annonce que des mesures seront prises rapidement pour lutter contre cette criminalité et d'assurer la sécurité de nos concitoyens. Il y aura également un amendement à la loi P-38 pour s'assurer que des personnes malades visées par cette loi soient prises en charge. Aussi, des mesures seront prises pour assurer un meilleur contrôle de prédateurs sexuels, souvent à l'origine d'horribles drames humains et familiaux.

Il y a aussi des actions à prendre pour la sécurité de nos routes, et nous le ferons. Partageant une vaste frontière avec les États-Unis, le chemin Roxham se trouvant dans ma circonscription, je suis bien placée pour témoigner des résultats probants que notre gouvernant a obtenus, notamment, avec le projet CENTAURE pour sécuriser notre nation.

Et, pour moi, députée d'une circonscription essentiellement rurale, lorsqu'on parle de sécurité, je pense toujours à la sécurité alimentaire, essentielle à notre survie comme nation et à notre épanouissement collectif. Nous avons fait beaucoup pour augmenter notre autosuffisance agroalimentaire. Il en reste encore à faire. Les producteurs agricoles sont partie prenante, et notre gouvernement sera là pour les seconder dans leurs actions, ils peuvent compter sur moi.

Ce discours inaugural doit être appuyé parce qu'il nous rappelle tous les investissements énergétiques que le Québec est en mesure de faire et l'augmentation phénoménale de cet investissement par la conclusion de l'entente de principe avec Terre-Neuve sur l'augmentation de la production de Churchill Falls et la construction de la centrale de Gull Island. Même si l'entente finale n'est pas encore signée, rappelons que c'est la première fois depuis la construction de Churchill Falls qu'une solution possible et réaliste est sur la table pour répondre aux récriminations historiques des Terre-Neuviens. Il en va de notre sécurité énergétique et économique, mais aussi de la protection de notre environnement. Investir dans l'énergie verte est un pas significatif pour lutter contre les GES pour le Québec, mais aussi pour toute l'Amérique du Nord.

Le temps me manque pour parler de toutes les raisons qui devraient nous inciter à soutenir ce discours inaugural. Je mentionne rapidement la distinction très nette qu'a fait le premier ministre entre le fait que les immigrants ont été, sont et seront toujours les bienvenus dans le Québec moderne et le fait que le système d'immigration imposé aux provinces par le fédéral est invivable et que le Québec n'a tout simplement pas la capacité d'accueil pour accueillir décentement tous ces arrivants. Cela doit changer.

Le discours annonce également la modernisation de notre syndicalisme. J'ai l'honneur d'être l'adjointe parlementaire du ministre du Travail. Ce que le ministre du Travail a comme objectif premier, c'est de remettre le travailleur au centre de la loi qui encadre les syndicats. Les plus grands bénéficiaires de cette modernisation, ce sont les travailleurs.

Également, la lutte à l'islamisme radical, avec un agenda politique qui, malheureusement, va toujours à l'encontre des valeurs qui nous gouvernent, particulièrement au niveau de l'égalité des sexes.

• (17 h 20) •

Enfin, et c'est un acquis national, le discours d'ouverture nous annonce que nous donnerons une constitution du Québec pour gouverner notre vie collective. Elle sera le miroir et le bouclier de la nation québécoise.

Pour toutes ces raisons, M. le Président, et pour beaucoup d'autres, nous devons appuyer ce discours inaugural essentiel à notre bien-être collectif. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Huntingdon. Le débat se poursuit, et je reconnais M. le député de Jean-Talon.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Merci, M. le Président. D'abord, remettons-nous en contexte de ce discours d'ouverture du premier ministre à la suite d'une prorogation de la session parlementaire. Il ne faut pas oublier, quand même, que le résultat pour les Québécoises et les Québécois, ça a été de mettre le Québec sur pause dans beaucoup de dossiers essentiels pour le bien-être des Québécois pendant deux mois, parce qu'il a été annoncé deux mois à l'avance : Il va y avoir un remaniement ministériel, une prorogation de la session. Résultat des courses? Bien, pour des députés comme moi, qui avons des dossiers qui doivent avancer, qui demandent de la collaboration, parce qu'il y a beaucoup de matières dans lesquelles il y a des collaborations entre les députés, entre les ministres, bien, nous aussi, on a été mis sur pause pendant ce temps-là, il y a beaucoup de dossiers qui ne pouvaient pas avancer.

C'est le cas pour moi, par exemple, dans le dossier de la tête des ponts. Ce n'est pas loin d'ici, M. le Président. À la sortie du pont Pierre-Laporte puis du pont de Québec, il y a des travaux très, très, très importants, actuellement, qui ont des conséquences extraordinaires, dans le sens de hors de l'ordinaire, pour les commerçants du secteur. Bien, les ministres avaient, en quelque sorte, les mains liées parce qu'on était en attente de savoir qui allait avoir les dossiers après le remaniement ministériel.

Donc, c'est le premier ministre qui a fait ce choix-là, de mettre le Québec sur pause, et ça, il faut quand même... il faut quand même le mentionner, parce qu'ensuite quel est le résultat, aussi, qu'est-ce qu'on nous annonce? En fait, on nous annonce à peu près la même chose qu'en 2018. Regardez le discours d'ouverture, les promesses de la campagne électorale de la CAQ en 2018, comparez-les à ce qui nous a été dit la semaine dernière, c'est à peu près la même chose, les mêmes objectifs, les mêmes mots, les mêmes engagements, et on a un gouvernement qui, en gros, nous dit : Je n'ai pas tenu mes promesses pendant sept ans, je te dis que je vais faire à peu près la même chose parce que je te repromets la même chose qu'il y a sept ans, mais cette fois-ci, crois-moi, j'ai changé, tout va changer dans les quelques mois qu'il me reste. Mais ce n'est pas comme ça que ça fonctionne.

Et parmi les éléments du discours, en fait, qui ont particulièrement attiré mon attention, c'est les éléments qui ne s'y trouvent pas. Parce que le gouvernement semble avoir voulu appuyer sur des boutons qu'il considère comme des bons boutons en vue de la prochaine élection générale qui arrive en 2026, qu'est-ce qui pourrait plaire dans le discours plutôt que de s'attarder à ce qui est important pour améliorer la vie des Québécois, dans l'intérêt public, qu'est-ce qu'on peut faire de mieux avec l'année qui nous reste.

Et moi, j'aurais aimé entendre parler des dossiers dont viennent me parler les citoyens de Jean-Talon, et c'est des dossiers dont beaucoup de députés, ici, entendent parler aussi dans leurs bureaux de circonscription. Moi, c'est drôle, les gens continuent à me parler du coût de la vie, que ça coûte cher, que, quand ils arrivent à l'épicerie, ils doivent faire des choix, que le logement coûte cher, qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Et je rencontrais récemment une organisation extraordinaire de Jean-Talon, Moisson Québec. Moisson Québec, c'est une banque alimentaire, mais c'est celle qui fournit à peu près toutes les organisations dans la grande région de la

Capitale-Nationale, et actuellement ils battent des records. Chaque mois, 334 000 demandes d'aide alimentaire au bénéfice de 82 000 personnes dans la grande région de Québec, 5,7 millions de tonnes de denrées. C'est le genre de record dont Moisson Québec n'aurait pas le goût de se vanter, mais c'est ça, la situation, les gens ont faim, les gens n'arrivent plus à faire l'épicerie et se tournent vers les banques alimentaires. Je n'ai rien entendu de cette question essentielle de la... du fait que les gens ont de la difficulté à se nourrir.

Lié à ça... c'est une crise multiple, c'est lié aussi à la crise du logement, à la crise de l'itinérance. J'étais aussi, dernièrement, à l'anniversaire d'une autre organisation de Jean-Talon, le comité de logement d'aide de l'ouest de Québec, le CLAQO, qui rappelle qu'actuellement il y a des listes d'attente d'à peu près trois ans pour avoir un logement dans Jean-Talon, que le loyer moyen des logements dans la circonscription a augmenté de 11 %. C'est la même chose dans la région de Québec. Un trois et demi dans Sainte-Foy coûte maintenant 1 000 \$. Il y a des studios qui sont à près de 900 \$ dans Sainte-Foy—Sillery, et ça, c'est plus cher que le montant de la prestation de base de l'aide sociale. Il y a des logements vacants, pendant ce temps-là, qui sont en moyenne 580 \$ de plus... qui coûtent 580 \$ de plus que les logements occupés. Le nombre d'interventions de l'organisation pour des gens qui sont en difficulté, qui n'arrivent pas à se loger est passé de 321 locataires aidés en 2022 à 1 033 en 2024. Je n'ai pas entendu beaucoup parler de ça.

L'itinérance. L'itinérance, depuis longtemps, est à Sainte-Foy, est à Sillery, mais ça... c'est en train de s'étendre. Donc, les gens suivent la... en fait, fuient la situation d'insécurité dans le centre-ville de Québec, où, là ou ici, il y a beaucoup de phénomènes d'itinérance, pour se déplacer vers la zone de Sainte-Foy—Sillery, et ça, c'est lié, donc, avec... à la crise, bien sûr, du logement, à la crise du coût de la vie, au manque de prise en charge des problèmes de santé mentale.

L'année dernière, j'ai mené le combat pour qu'on laisse ouverte une formidable clinique en santé mentale, une clinique communautaire qui avait fait ses preuves depuis des décennies. On l'a fermée. Ça n'a pas été remplacé, ce service-là. Récemment, on entendait parler d'une autre clinique de santé mentale qui a été fermée à Québec pendant que les besoins augmentent. Donc, sécurité publique, coût de la vie, crise du logement, itinérance, c'est lié, je n'en ai pas entendu parler.

La santé, la santé qui devait être une priorité, comme l'éducation, je n'en ai pas entendu parler. Et pourtant, moi, on m'écrit, on vient me voir à tous les jours dans le bureau de circonscription pour me dire : M. le député, je n'ai plus accès à un médecin de famille, mon médecin de famille a pris sa retraite, ou : Je viens d'arriver, je n'arrive pas à me faire assigner un médecin de famille. C'est le cas de plein de gens. En fait, c'est mon cas, M. le Président, c'est le cas de plusieurs membres de ma famille, pas de médecin de famille. Les listes d'attente sont toujours aussi longues pour avoir accès à des services spécialisés, des opérations. Des gens qui sont atteints de cancer, des gens qui ont des graves problèmes de santé, les listes d'attente n'ont pas changé. Je n'ai pas entendu parler de ça dans le discours.

Les gens me parlent... On parle beaucoup, là, de clic... de SAAQclic puis du dossier numérique de Santé Québec. Les gens viennent me le dire : On a de la misère à s'y retrouver dans les sites Internet de Santé Québec puis du gouvernement. Donc, il y a plusieurs problèmes d'accès à la santé. Et donc, les questions sociales, on n'en a pratiquement pas entendu parler dans le discours du premier ministre, et c'est très grave parce que... notamment pour la région de Québec, je viens de vous parler de problèmes sérieux, et de quoi entendons-nous surtout parler? Ce gouvernement continue avec sa fumisterie électoraliste qu'est le troisième lien de Québec. Il y a près de 300 millions de dollars, actuellement, qui sont consacrés à préparer un projet qui n'aura jamais lieu, à creuser des trous dans Jean-Talon. Les citoyens viennent me voir : Ils sont en train de creuser des trous pour un projet de loi qui aura... pour un projet qui ne sortira jamais de terre. Donc, il y a un problème de manque de priorité, alors que les questions sociales sont très importantes.

Un gouvernement du Parti québécois qui a toujours démontré que son action politique est d'abord et avant tout dans l'intérêt public, dans l'intérêt des citoyens, améliorer la vie des Québécoises et des Québécois à chaque jour, ça, ça va demeurer dans nos priorités, et c'est ça, la vision qu'on propose au Québec.

Sur les dossiers nationaux, je le disais tout à l'heure, donc beaucoup du même discours que 2018, et là le gouvernement qui veut dire : J'ai changé. Mais plusieurs dossiers nationaux, c'est le même problème de vision, c'est le même problème de... plutôt être tournés sur ce qu'on doit dire pour préparer 2026 plutôt que ce qu'on doit dire dans l'intérêt public.

En matière d'énergie, on n'en a pas beaucoup entendu parler. Oui, on a entendu parler de Churchill Falls, mais on demeure dans l'après-bâillon sur le projet de loi n° 69, qui réforme le secteur de l'énergie et dont à peu près tous les experts, à la fin, toutes les parties prenantes ont dit : On ne veut pas de ce bâillon-là. Le gouvernement est en train de jouer à l'apprenti sorcier dans plusieurs questions complexes. Et pourtant on a procédé avec un bâillon en nous disant, M. le Président, souvenez-vous : C'est parce qu'il y a des projets qui attendent, là, avec le projet de loi n° 69, il va y avoir des projets qui vont sortir de terre pendant l'été. On ne les a pas vus, ces projets-là. On ne les a pas vus.

• (17 h 30) •

En matière économique, en gros, le gouvernement nous dit : Continuons, ça va bien. On vient d'apprendre, aujourd'hui ou hier, qu'encore une fois on a été obligés de rayer 400 millions des livres du gouvernement dans le projet Airbus, des investissements... On prend l'argent, là, puis on investit. Et là on nous dit : On va continuer à faire la même chose. On parle de milliards de dollars qui ont été perdus dans les Northvolt, Flying Whales, Taiga, etc., tant de projets, puis on nous dit : On va continuer à faire la même chose. On va continuer à utiliser notre pif pour choisir les gagnants puis les perdants, puis c'est nous qui allons distribuer les centaines de millions puis les milliards de dollars au gré de ce qu'on pense qui va pouvoir marcher, souvent sans vérification diligente, en signant des contrats qui ne protègent pas assez le Québec.

Ce n'est pas ça qu'il faut continuer à faire. Nous, on l'a annoncé, on veut mettre fin ouvert... on veut mettre fin au bar ouvert des subventions à même l'argent des Québécois aux grandes multinationales étrangères. Si on prend

ces milliards de dollars là et qu'on transforme ça en mesures d'allègement fiscal et d'allègement administratif, notamment, pour nos PME, c'est comme ça qu'on va irriguer de nouveau les veines de l'économie québécoise, qui sont formées des PME, M. le Président, pas des grandes multinationales étrangères. C'est ça, la vision qu'on propose. C'est ça qu'un gouvernement du Parti québécois ferait.

Bonne gestion de l'État, ça aussi, c'est quelque chose qu'on nous annonçait au début du premier mandat du gouvernement de la CAQ. On va faire le ménage. On va diminuer la bureaucratie. On va diminuer le nombre de fonctionnaires. Et pourtant il y a eu des embauches. C'est par milliers qu'on a ajouté des fonctionnaires, mais surtout dans des postes de bureaucratie, pas des services directs à la population, 57 % dans des postes qui ne sont pas dans les services directs à la population. On a aussi embauché de plus en plus de hauts salariés. Et donc, après avoir... ce bilan-là, on nous dit : Maintenant, on va faire le ménage.

Bien, nous, on a proposé une vision très claire. Donc, un gouvernement du Parti québécois, lui, va se recentrer sur les missions fondamentales de l'État, va réduire les contrôles administratifs et la bureaucratie, va décentraliser aussi les fonctions gouvernementales, notamment vers les régions. Il va mettre fin, bien sûr, au gaspillage de fonds publics. Et ça, c'est vraiment important, j'arrive d'une tournée que j'ai effectuée partout au Québec, j'ai été rencontré les organisations... les PME, les organisations patronales, les représentants des travailleurs, et tout le monde dit la même chose. Dans les sept dernières années, il y a eu une croissance des contrôles administratifs. Ça coûte cher, ça prend du temps. Nous, on va travailler là-dessus pour libérer le potentiel de toutes les organisations du Québec.

En matière de travail, c'est intéressant, parce que là aussi on nous annonce de grands gestes, de grandes actions, mais on a l'air de vouloir polariser, on a l'air de vouloir miser sur les clivages plutôt que de miser sur ce qui fait la force du Québec en matière de relations de travail. Il y a un modèle québécois qui fait qu'on se parle avant de proposer des solutions, qu'on essaie de travailler ensemble dans l'intérêt public en protégeant ce modèle où il y a du dialogue, et ça fait une grande partie du succès économique, social, de la stabilité qu'on a au Québec, et j'espère que le gouvernement... En fait, j'invite le gouvernement à travailler sur ces forces plutôt que d'essayer d'en faire un levier de clivage. Ce n'est pas à des fins électoralistes qu'on va travailler ces questions-là, mais dans l'intérêt du Québec, et c'est ça, encore une fois, la vision ou la proposition d'un gouvernement, d'un éventuel gouvernement du Parti québécois, si les Québécoises et les Québécois nous donnent leur confiance aux prochaines élections.

Je voudrais terminer en parlant de la loi et l'ordre parce que ça aussi, là, ça a été un motif important du discours du premier ministre : Nous, on va ramener la loi et l'ordre. Pourtant, c'est le même gouvernement qui a refusé à répétition notre offre, la main tendue de notre formation politique, mais des trois oppositions, pour qu'on ait une commission parlementaire spéciale sur tous les phénomènes qui sont en grande croissance au Québec actuellement : le recrutement de nos jeunes par les gangs armés, les nouveaux phénomènes criminels armés, ces groupes de jeunes, maintenant, un peu partout au Québec, parce que ce n'est plus seulement à Montréal, ce n'est plus seulement à Québec, c'est partout au Québec. La réponse, ça a été non.

Il y a des experts qui ont des solutions à nous proposer pour qu'on agisse rapidement. On a demandé des forces policières additionnelles, on s'est fait dire non. On a demandé plus de dialogue avec les services de police des villes, avec les municipalités, ce n'est pas ça qui se passe, de préserver les ressources en matière de prévention, de dialogue social. On a démantelé des groupes d'intervention spéciaux, notamment à Montréal, et surtout on vient de diminuer les ressources qu'on accorde aux procureurs de l'État, ceux-là mêmes qui sont chargés, une fois que les policiers ont fait leur travail, de mener des poursuites. 50 procureurs de moins, c'est 20 000 dossiers à répartir. Et les procureurs nous ont dit : Attention! Le bâtonnier du Québec nous a dit : Attention! Le risque, c'est qu'on va être obligés de régler plus de dossiers. C'est qu'il va y avoir moins de peines. C'est qu'on va être capables... on va être... on ne sera pas... on n'aura pas la même capacité de mener des accusations à terme pour faire en sorte qu'il y ait des conséquences pour des crimes graves. Et ça, on ne peut pas accepter ça. On ne peut pas faire en sorte que la justice demeure le parent pauvre des fonctions de l'État. Et c'est exactement ce que le gouvernement nous propose.

Motion formulant un grief

Alors, en conséquence, M. le Président, je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour l'incohérence entre son discours [de la] "loi et l'ordre" et le sous-financement du système de justice criminel et pénal.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Jean-Talon. Votre motion de grief, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons maintenant avec Mme la députée de Vimont.

Mme Valérie Schmaltz

Mme Schmaltz : Vimont, c'est ça. Merci, M. le Président. En mai dernier, j'ai pris la parole en cette Chambre pour dénoncer les dérives militantes de certains syndicats. Aujourd'hui, je réitère avec un message simple : Nous devons moderniser notre régime syndical pour le recentrer sur sa mission première, qui est de représenter les intérêts des travailleurs.

Depuis ce discours, M. le Président, une vague d'appuis a déferlé à mon bureau de circonscription de Vimont. Des employés syndiqués de la santé, de l'éducation, de l'administration publique et de la construction m'ont tous communiqué

la même chose : ils ne se sentent plus représentés par leurs syndicats, surtout quand ils voient leurs cotisations servir à des combats partisans idéologiques sans mandat clair ou, pire encore, quand l'argent sert à payer des copieux repas arrosés de leurs représentants syndicaux. M. le Président, leurs témoignages me confirment que la réforme que nous préparons répond à un besoin réel.

J'aimerais d'abord m'adresser à ces travailleuses et ces travailleurs qui m'ont écrit, appelée et même rencontrée. Je comprends que vous n'êtes pas contre votre syndicat, vous n'êtes pas contre la négociation collective, vous demandez juste de la transparence, que chaque dollar serve d'abord vos conditions de travail et la qualité de vos services, que l'action partisane, lorsqu'elle existe, ne soit pas financée à même vos poches.

M. le Président, le premier ministre a tracé une ligne nette : transparence des cotisations, recentrage sur la mission syndicale et reddition de comptes. Notre intention n'est pas de diminuer les droits des salariés, elle est de renforcer la confiance. Un syndicalisme solide n'a rien à craindre d'une reddition de comptes claire et honnête.

Selon le Pr Guillaume Rousseau, une réforme doit mettre fin aux dérives du deuxième front syndical, c'est-à-dire encadrer l'utilisation de cotisations pour des activités politiques qui ne relèvent pas directement des relations de travail. Je le cite : «À la gauche traditionnelle, qui défend les travailleurs et les services publics, s'est substituée une nouvelle gauche qui défend plutôt de prétendues minorités. Alors qu'ils auraient pu défendre cette gauche traditionnelle, des syndicats se sont convertis à la nouvelle au point d'en venir à promouvoir des idées contraires à celles de la majorité de leurs travailleurs et parfois même à leurs intérêts.»

Je leur dis, avec respect pour tous : Le droit d'association est légitime. La négociation collective demeure un pilier de notre modèle social, mais ce pilier repose sur la confiance, et la confiance exige la transparence. Quand un membre veut savoir où va chaque dollar, il ne devrait pas avoir à déchiffrer un rapport illisible. Quand une organisation souhaite intervenir dans le champ politique, elle devrait demander clairement l'accord de ses membres et accepter que certains répondent non.

• (17 h 40) •

M. le Président, j'entends les critiques qui parlent de museler le contre-pouvoir. Je ne les partage pas. Un contre-pouvoir légitime se renforce quand il a un mandat clair. Il devient même plus crédible quand il peut dire : Nos membres ont voté pour financer une telle action. Rien n'empêche les centrales d'argumenter dans l'espace public, mais elles le feront avec l'appui explicite de leurs membres pour l'aspect partisan. C'est ça, une saine discipline démocratique.

On nous a dit aussi que ce débat détourne l'attention des vraies priorités. M. le Président, c'est plutôt l'inverse. Quand des ressources financières et humaines glissent vers des batailles partisans au lieu d'améliorer les horaires, la formation, la santé-sécurité, on s'éloigne des priorités. Recentrer le débat, c'est remettre le projecteur sur les conditions de travail et la qualité des services. C'est précisément ce que demandent les membres qui sont venus me voir.

M. le Président, souvenons-nous collectivement que la FAE n'a pas consulté ses membres lorsqu'elle a décidé de contester la loi n° 21 à coup de millions de dollars, une loi dûment votée, hein, par l'Assemblée nationale du Québec. C'est ça, la démocratie, M. le Président.

En 2025, les syndicats, savez-vous quoi? Ils vont aller chercher 1,5 milliard en cotisations. C'est beaucoup d'argent, ça, beaucoup. Mais, quand je vois des hauts dirigeants de grandes centrales syndicales faire des discours dans des manifestations propalestiniennes, je me dis que les travailleurs sont en droit de savoir comment leur argent est dépensé.

M. le Président, le milieu de travail a considérablement évolué au cours des dernières années, et il est grandement temps de le repenser. C'est justement dans cet esprit que le ministre du Travail déposera prochainement un nouveau projet de loi pour moderniser le régime syndical au Québec.

M. le Président, je m'adresse de nouveau aux travailleurs syndiqués : Votre voix compte, elle compte quand vous votez une convention, elle compte lorsque vous votez une grève, elle doit compter autant lorsqu'il s'agit de financer une action partisane, elle compte quand vous demandez des comptes à ceux qui vous représentent. C'est ainsi que le syndicalisme québécois restera fort, démocratique et respectueux.

M. le Président, cette réforme syndicale, elle est nécessaire pour nos travailleurs, pour nos familles et pour tous les services publics à la hauteur. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée, de Vimont. La parole revient maintenant à Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Alors, d'habitude, c'est toujours un grand plaisir de prendre la parole dans cette Chambre, mais aujourd'hui, si on est ici, c'est parce que le premier ministre a décidé qu'il avait besoin de deux semaines de plus pour se préparer pour la rentrée parlementaire. On a eu droit à un discours, la semaine passée, de fin de régime de la part du premier ministre. Sept ans de promesses recyclées. Le PM sert aux Québécois du réchauffé qui ne répond pas aux besoins actuels. Sept ans de promesses recyclées. Sept ans de mauvaise gestion des finances publiques. Puis le gouvernement, M. le Président, coûte extrêmement cher aux Québécois. Il n'y a plus personne au Québec qui croit dans ce gouvernement. Il y a un bris de confiance généralisé. 70 % des Québécois disent que le lien de confiance est brisé. Les Québécois sont insatisfaits. Même les militants caquistes doutent. Et les députés qui quittent le navire, les députés qui quittent le disent, il y a un manque de vision de la part de ce gouvernement, et il a complètement abandonné les régions du Québec.

Juste une mise en contexte. On a eu, depuis juin dernier, je dirais, presque à la fin de la session, en juin dernier, le premier ministre qui disait : Je vais remanier mon conseil de ministres, vous allez voir, là, ça va être un gros remaniement.

Il faut que ça change. J'ai écouté, j'ai entendu les Québécois nous dire qu'on n'est pas bons. Il a fait pirouetter son caucus pendant tout l'été. Il les a fait attendre pour faire un remaniement, entre guillemets, M. le Président, parce que, dans le fond, les acteurs... les députés, les ministres majeurs, là, avec des gros dossiers, ont tous à peu près restés en place. Il y a quelques nouvelles recrues qui montent au Conseil des ministres dans des dossiers... dans quelques dossiers, mais les gros acteurs, les acteurs principaux, demeurent les mêmes.

Tout ça, M. le Président, il en a parlé au mois de juin pour faire son remaniement une semaine avant la rentrée parlementaire. Pourquoi? Pour dire qu'il a besoin de deux semaines de plus, deux semaines de plus pour que les ministres apprennent leurs dossiers. Mais il avait tout l'été de le faire, ce remaniement-là, il a décidé expressément pour tarder la rentrée parlementaire.

Et là, M. le Président, il nous a dit : Attachez, attachez votre tuque, j'arrive avec des gros changements, nous parler de quatre principes, quatre principes. M. le Président, là, sécurité, économie, c'est des principes qui auraient dû les guider pendant les sept ans, déjà, qu'il gouverne. Bien non, il vient d'allumer, M. le Président. Et aujourd'hui il n'y a personne, personne qui croit que ce gouvernement-là va faire en neuf mois qu'est-ce qu'il n'a pas été capable de faire pendant les sept dernières années.

J'ai le privilège, M. le Président, d'être députée, évidemment, de Jeanne-Mance—Viger, mais aussi porte-parole des dossiers du développement économique régional, de l'infrastructure et de la métropole. Alors, vous allez me permettre, M. le Président, de vraiment faire un survol sur ces dossiers-là et l'impact que... négatif, je vous dirais, par l'inaction de ce gouvernement-là dans chacun de mes dossiers, et il y a des répercussions réelles sur le terrain.

Alors, on a un nouveau ministre, M. le Président, et je prends l'occasion de le féliciter, on a... pour sa nomination, le ministre délégué à l'Économie et aux PME. C'est le député de Beauce-Sud qui a déclaré, pas plus tard, je pense, le lendemain de sa nomination, si ce n'est pas la même journée, qui s'est fait pogné en point de... en point de... devant les journalistes, en point de presse, qui dit : Le gouvernement doit s'enlever du chemin des entreprises.

Bien, savez-vous quoi, M. le Président? Je suis entièrement d'accord avec lui, entièrement d'accord avec lui. C'est exactement qu'est-ce que nos PME, nos entreprises nous disent : Laissez-nous gérer nos affaires. Arrêtez de vous immiscer dans notre gestion. Vous ne nous écoutez pas. Vous êtes là, un gouvernement est là, pour nous écouter et nous épauler, pas de freiner notre productivité, pas de s'assurer... de nous donner les moyens de nos ambitions. C'est ça, le rôle d'un gouvernement. Malheureusement, ce n'est pas qu'est-ce qu'ils ont avec ce gouvernement en face.

Le nouveau ministre prétend que lui aussi, il va faire la tournée du Québec, il va écouter les PME. Beauce-Sud, on le sait, c'est... il y a beaucoup de PME, dans la Beauce, qui ont des spécificités particulières aussi, parce que chaque région ressource a ses particularités, mais on a un gouvernement devant nous qui fait du mur-à-mur, M. le Président. Cette spécificité-là de chaque région n'est pas prise en considération. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est leurs propres députés du gouvernement qui disent qu'ils ont... les régions n'ont pas une oreille d'écoute. Il y en a deux, présentement, qui sont... qui ont décidé, pour défendre leur région, parce qu'ils ont défendu leur région, ils sont assis dans les banquettes des indépendantistes aujourd'hui. Ça, ce n'est pas un gouvernement qui est à l'écoute, M. le Président. Au contraire, il aurait dû profiter de l'expertise qu'ils ont autour de leur caucus, des gens qui représentent les différentes régions du Québec, et de les écouter quand ces députés-là ramènent les préoccupations de leurs citoyens autour de la table de leur caucus. Il faut croire que ce n'est pas le cas. Il faut croire qu'il n'y a aucun intérêt pour les régions du Québec.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader adjoint du gouvernement. Allez-y, je vous écoute.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, bien, effectivement, on prête des intentions, actuellement, là, puis il faut rester prudents dans nos propos.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Je vais...

• (17 h 50) •

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, je vais demander à Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger de poursuivre son intervention. Évidemment, les interventions sont faites de manière respectueuse et polie. Et je demanderais à Mme la députée de poursuivre son intervention.

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Dans le fond, je relate qu'est-ce que non seulement les Québécois en pensent, les PME, les dirigeants des PME, ils nous le disent, et le disent haut et fort, mais aussi leurs propres députés qui le disent. Alors, ça ne vient pas de moi, M. le Président.

Alors, permettez-moi de vous faire un bref survol des ratés économiques du gouvernement, de ce gouvernement. Le fardeau réglementaire et administratif, au Québec, coûte 10,9 milliards de dollars pour l'année 2024. Au lieu de diminuer le fardeau fiscal que tout le monde, tout le monde dit qu'on doit le faire, avec la CAQ, ça a explosé. Quand le ministre se pète les bretelles pour dire qu'il a allégé le fardeau réglementaire, c'est 200 millions, seulement, sur 2 milliards. Les entreprises en région ont été privées de blocs d'énergie parce que la CAQ a mis tout son capital politique et économique sur des grandes entreprises comme Northvolt. Dieu sait, là, ce n'est pas parce qu'on n'a pas posé des questions en Chambre puis qu'on n'a pas demandé à la ministre de l'Économie de libérer des blocs d'énergie pour nos PME qui en avaient besoin, qui disaient que leur productivité en dépendait. Mais savez-vous quoi, M. le Président? C'est une fin de non-recevoir.

Là, aujourd'hui, que Northvolt a fait faillite, que ça ne marche plus, là, ils sont peut-être ouverts à la possibilité de... Imaginez, ils ne sont même pas encore sûrs d'être capables de donner ces blocs d'énergie là à des PME québécoises qui, je vous répète... qui en ont besoin pour leur productivité.

Les PME, dans toutes les régions du Québec, attendent toujours leur part parce qu'ils passent toujours en deuxième avec la CAQ. D'ici 2030, on anticipe plus de 50 000 transferts d'entreprises. Pourtant, 60 % des PME n'ont pas de plan de relève, et le gouvernement ne s'en occupe pas. Nos PME, partout à travers le Québec, M. le Président, nous demandent... Certains, là, ils ont bâti des entreprises qui sont viables, ils sont productifs, ils ont leurs employés, ils ont des partenaires et ils disent... La majorité, c'est des baby-boomers, on va se le dire, M. le Président, et là ils se retrouvent dans une situation où est-ce que l'entreprise doit passer dans les mains d'un repreneur, un repreneur. Mais ils ont besoin d'aide, ils ont besoin des incitatifs par rapport... du gouvernement pour être capables d'attirer ces jeunes. Parce que c'est bien beau faire des start-up puis partir à zéro, mais ça, là, c'est des entreprises qui ont déjà fait leurs preuves. La majorité sont installées dans des régions, ça attire, ils ont une certaine attractivité, ils sont déjà productifs, le marché est déjà ouvert à eux, alors ils ont besoin d'aide, ils ont besoin d'avoir des incitatifs pour que ces jeunes-là qui sortent de l'université, qui ont fait leurs cours en économie et qui cherchent de partir une entreprise, bien, qu'ils gardent le volet de entrepreneuriat et de voir qu'il y a des bénéficiaires à reprendre une entreprise qui est déjà très, très vivante dans une région. Ça amène non seulement la personne à reprendre l'entreprise, ça amène une stabilité, les travailleurs demeurent en région, et, la majorité du temps, c'est des jobs qui sont assez bien payés. Alors, voyez-vous, M. le Président, la CAQ ne s'en occupe pas. Puis, je répète, c'est 60 % des PME qui cherchent, d'ici 2030, cette relève. 60 %, c'est quand même plus que moitié.

La productivité québécoise accuse des retards importants, face à l'Ontario, dans les industries clés comme le secteur manufacturier. Je sais que le premier ministre aime beaucoup ça se comparer à l'Ontario. Bien, écoutez, on est loin, on est loin de la réalité de l'Ontario, on est très en retard. Et, bien sûr, la fiscalité québécoise demeure parmi les plus désavantageuses au pays, au pays, M. le Président. Alors, vous comprenez, M. le Président, que la CAQ est loin d'être le parti de l'économie. Ils ne l'ont jamais été et ils ne le seront jamais.

Dans nos régions, les PME sont au cœur de nos villes et nos communautés. Pourtant, elles ne figurent manifestement pas dans les priorités de ce gouvernement. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est les élus caquistes qui le disent. On a la députée de Rimouski, le député d'Abitibi-Est qui ont été extrêmement éloquentes lors de leurs interventions à leur réplique de... le discours inaugural. Ils ont très bien illustré à quel point que la CAQ n'est pas le parti des régions et encore moins... qu'ils n'ont aucune écoute, aucune, aucune écoute.

Le gouvernement coupe, suspend et sabre dans des programmes d'aide aux entreprises, souvent sans préavis, créant un climat d'incertitude que nos entrepreneurs n'avaient jamais connu auparavant... n'a jamais connu auparavant, M. le Président. Ce n'est pas très compliqué. Les PME demandent de la prévisibilité pour mieux s'organiser. C'est épouvantable, M. le Président, à quel point qu'ils nous disent : Ils ont zéro considération pour nous.

Le gouvernement a zéro considération pour nous. Il coupe dans des programmes. Il jumelle des programmes. Il y a des projets dans le pipeline, comme on dit. Ils l'apprennent soit par un communiqué, ou par la *Gazette officielle*, ou, savez-vous quoi, peut-être, peut-être, quelques-uns ont la considération de se faire appeler pour dire : Savez-vous quoi? Le projet que tu as soumis, malgré que c'est dans le pipeline, on vient de changer les règles du jeu, vous sautez, recommencez. Si on décide de ramener ou de changer... de ramener un autre programme, si... Je vous fais remarquer, là, c'est des projets qui étaient dans le pipeline, M. le Président. Ça, c'est la considération qu'ils ont.

Bien là, attachez votre tuque. Là, j'en ai une bonne pour vous, M. le Président. Le nouveau ministre, que je respecte énormément et que je pensais qu'en tant que jeune dans un milieu entrepreneurial, comme il a dit dans son discours inaugural, qu'il était pour nous proposer quelque chose d'innovateur, qu'il était vraiment à l'écoute de nos PME, bien non, savez-vous qu'est-ce qu'il nous annonce? Il nous annonce un cinquième projet de loi sur l'allègement réglementaire, pas un, pas deux, pas trois, pas quatre, un cinquième.

Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire qu'il va dans la lignée de son prédécesseur. On a fait quatre projets de loi sur l'allègement réglementaire, ça n'a presque rien changé pour nos PME, et là, au lieu... parce que, là, le but de ce discours inaugural là, M. le Président, c'est de changer de cap, de ramener des nouvelles idées, d'être innovateur, de donner l'illusion qu'on s'occupe de l'économie, et qu'on s'occupe de notre monde, et qu'on s'occupe des PME. Bien, il va dans la même lignée que son prédécesseur. Il n'a rien changé. Dans le fond, là, c'est juste le visage du ministre qui est changé. C'est le même plan de match, c'est le même.

Alors, quand on dit qu'il y a un bris de confiance, quand on dit que les gens ne croient plus... que les Québécois ne croient plus dans ce gouvernement-là, bien, c'est pour ces raisons-là. Alors, on ne peut pas prétendre aujourd'hui, M. le Président, là, qu'on arrive avec une nouvelle politique, une nouvelle façon de faire, car la seule chose qu'ils font là, c'est qu'ils prennent les documents qui existaient, de leurs prédécesseurs, puis ils vont l'appliquer. Alors, écoutez, pensez-vous vraiment que les Québécois ne voient pas ça? Sincèrement, là, c'est assez, là.

Alors, je répète, ils peuvent bien dire que c'est le parti de l'économie, ils ne l'ont jamais été et ils ne le seront jamais. Le seul parti, le seul parti, qui est digne de dire que c'est le parti de l'économie, c'est de ce côté de la Chambre, c'est le Parti libéral du Québec. Ça fait partie de notre ADN, M. le Président. Ça fait partie de notre ADN. Nous, on s'occupe de notre monde.

Je peux vous parler... Je vois que le temps file et, M. le Président, j'ai une motion de grief que je voudrais déposer, mais, d'entrée de jeu, là, je peux... pour vous parler de la métropole, où est-ce que la ministre avoue carrément, carrément, qu'elle, sa priorité, c'est de la concertation, s'assurer que les ministères ne travaillent pas en silo. Aïe! toute une découverte, après sept ans de gouvernance, M. le Président!

• (18 heures) •

Infrastructures. Je vais y aller très rapide. Infrastructures, le ministre, le ministre s'est levé, il a crié sur toutes les tribunes haut et fort qu'il avait besoin du projet de loi n° 66. Qu'est-ce que c'est, le projet de loi n° 66? C'est un projet

de loi qui permettait d'introduire une nouvelle mode... un mode collaboratif pour s'assurer, pour s'assurer que les projets allaient plus vite, se réalisaient plus vite, non seulement plus vite, ça... coûter 25 % moins cher aux Québécois. 181 projets étaient soumis dans le projet de loi n° 66, M. le Président. Savez-vous combien qui ont été réalisés dans cette méthode-là? Il nous a fait croire, le ministre, là, que c'était pour nos hôpitaux, c'était pour le domaine de la santé, c'était dans le domaine du transport. Savez-vous combien de projets, sur 181, ont été réalisés dans ce mode collaboratif là, M. le Président? 23 %. 23 %. Savez-vous combien de projets ça représente, ça, M. le Président? À peine 30. Avoir entendu le ministre se pêter les bretelles et de dire que ce projet de loi là aura changé... ça aura changé la donne, parce que presque tous ces projets-là, 181 projets, M. le Président, santé, éducation, transport... Moi, je n'ai pas vu le projet de Maisonneuve-Rosemont accélérer avec le PL n° 66. Je ne l'ai pas vu. Moi, qu'est-ce que j'ai vu, là, c'est des plafonds qui tombaient, c'était de l'eau, c'étaient des souris dans les soins intensifs. Moi, c'est ça que j'ai vu. Et, quand j'ai posé des questions au ministre, lors des études de crédits, par rapport à... Le PQI, savez-vous c'est quoi? C'est le programme québécois d'infrastructures. C'est où est-ce qu'on met les dossiers, hein, où est-ce qu'on est, les dossiers budgétés en trois phases. L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont était dans le PQI quand nous avons laissé le pouvoir, était non seulement dans le PQI, était budgété pour la première phase. La seule chose que la CAQ a réussi de faire, M. le Président, c'est de tarder le projet de sept ans. Si on avait continué le travail du Parti libéral du Québec, aujourd'hui, au lieu d'avoir un stationnement, on aurait eu peut-être, peut-être, peut-être presque fini un hôpital dans l'est de Montréal qu'il y a grandement, grandement besoin.

Motion formulant un grief

Je vais m'arrêter ici, M. le Président, parce que le temps file, et je veux laisser le temps à mes collègues de parler, mais, comme je vous ai dit d'entrée de jeu, j'ai une motion... je vais profiter de l'occasion de déposer une motion de grief : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour sa gestion défailante et incohérente des projets d'infrastructures, alors que, malgré les annonces d'investissements dits "historiques", la réalité sur le terrain et pour la population est tout autre.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger. Votre motion de grief, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons. Je reconnais maintenant M. le député de Jonquière.

M. Yannick Gagnon

M. Gagnon : Merci, M. le député... Merci, M. le Président, pas M. le député. Vous avez un titre qui... Je vous souhaite une bonne rentrée parlementaire. Je le dirai tout à l'heure aux collègues également. Je n'ai pas eu la chance de vous rencontrer.

M. le Président, je débute mon allocution en lien avec ce qu'on a vécu, le discours de notre premier ministre la semaine dernière, sur quelque chose qu'on a vécu ici. Puis, des fois, le rythme est rapide. Mais, le 6 juin 2024, ici, l'ensemble des collègues de l'Assemblée nationale ici, on est allés de l'avant vers une motion pour mettre en place quelque chose dans lequel j'ai eu la chance d'être aux premières loges, de mettre en place une commission spéciale, une commission spéciale audacieuse. Et on l'a fait pour nos enfants. Et cette commission-là, bien entendu, c'est la commission spéciale sur l'impact des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement de nos jeunes.

Encore il y a deux semaines, le travail qu'on a fait tous ensemble, les 125 députés, l'audace qu'on a faite pour aller prendre soin de nos jeunes... Encore la semaine dernière, il y avait une délégation de sénateurs provenant de l'Europe, où est-ce qu'on a été interpellés, quelques collègues, pour venir s'adresser, et les questions... le courage que notre Assemblée a eu, le courage que nos collègues ont eu était... encore une fois, piquait la curiosité des gens qui étaient dans notre Québec pour quelques jours. Alors, j'ai eu la chance d'assister à ce beau moment.

Et, quand on dit une commission spéciale, M. le Président, avec un rythme spécial qu'on s'était donné, je pense que je me dois d'en profiter pour dire merci. Et, comme la commission était transpartisane, je me dois de dire un merci et un bravo à l'ensemble des équipes, peu importe la famille politique, les collègues députés. On est allés en profondeur. On est allés à des horaires atypiques, le matin, en soirée. On se branchait en semaine en circonscription. Également, les équipes des familles politiques qui nous accompagnaient. C'était rigoureux. La recherche était présente. Une certaine... camaraderie, pardon, qui s'installait avec les heures, des fois, qui terminaient en soirée.

J'ai eu la chance, moi, plus personnellement, de voir aussi l'ensemble des équipes de l'Assemblée nationale qui nous ont accompagnés dans les délais, dans la rédaction. Et également, bien entendu, on a accepté, et quel plaisir, les groupes qui sont venus déposer les mémoires. C'est près de 70 groupes qu'on a entendus.

Et, quand je dis : Félicitations à tout le monde, c'est qu'à un moment donné on se questionnait, puis je me rappelle de mon collègue du Parti libéral qui... on se questionnait un peu pour savoir où est-ce qu'on va réussir à faire atterrir cela, d'un côté il y avait le volet scientifique, de l'autre côté il y avait le volet de l'éducation, qui parfois avaient des divergences. Mais il y avait quand même la rapidité, la rapidité d'agir, M. le Président. Et savez-vous quoi, M. le Président? Ça a été de manière transpartisane.

Mais il y a une chose que je retiens de cette commission-là. C'est la rigueur. Et pourquoi la rigueur, M. le Président? Parce que les délais que nous avaient donnés les collègues avec la motion de l'Assemblée nationale, les délais étaient très, très serrés. C'était une discussion à chacune des séances.

Mais, M. le Président, vous l'avez vu, nous avons réussi à déposer, le 30 mai 2025, à l'Assemblée nationale, l'ensemble de nos recommandations au gouvernement. Et, le 30 mai 2025, M. le Président, j'attire à votre attention que c'est un mois, un mois avant la fin des classes. Et, malgré le court délai, c'est-à-dire malgré la fin des classes, une de nos recommandations, les élus sur cette commission, n'était rien de moins, M. le Président, que d'interdire les cellulaires à l'école pour la rentrée scolaire 2025. Et nous l'avons fait. Nous l'avons fait, M. le Président. Aujourd'hui, 1er octobre, grâce au travail qui a été effectué, grâce à la mobilisation, il n'y a plus d'écran dans nos écoles, du moins pour différentes particularités ou des fins pédagogiques. Mais on peut dire que tous ensemble, le 30 mai, on a déposé des orientations. On a pris une action qui était majeure, c'est-à-dire pour la rentrée scolaire 2025. On s'est mobilisés, on a eu de la rigueur, et nous l'avons fait. Nous l'avons fait.

Et un mot : agilité. La commission spéciale a été agile. Soumettre le rapport, écrire le rapport, ça a été fait de manière extrêmement agile. Et l'implantation des mesures, l'implantation des mesures, qui, je dois le dire, appartient, oui, à la rigueur de l'Assemblée nationale, mais j'ai une pensée également pour toutes les directions d'école qui reçoivent cette consigne-là, le comité de parents, les conseils d'établissement... Le 30 juin, on accepte une recommandation. Le 1er juin, à moins de 23 jours de la fin des classes, on dit : Pour la rentrée scolaire, pour le bien de nos enfants, plus d'écran, plus de cellulaire dans nos écoles. Et c'est tous ensemble qu'on a été capables. On a été capables de faire quoi, M. le Président? On a été capables de passer par-dessus la bureaucratie parce que nous avons décidé, tous ensemble, d'aller rapidement et de manière agile.

• (18 h 10) •

C'est un peu ça que disait notre premier ministre quand il disait : Prendre soin de son monde, c'est-à-dire qu'en ce moment on reconnaît qu'il y a une lourdeur de la paperasse, qu'il peut y avoir une certaine lourdeur de la reddition de comptes. Mon premier ministre disait que ça pouvait ressembler à une camisole, je vais employer le mot, que ça étouffe. Ça peut étouffer à différents endroits et ça peut décourager aussi. Ça peut décourager notre monde. Puis, quand je dis décourager notre monde, ça amène une lenteur, une lourdeur sur le citoyen. Ça amène une lourdeur sur l'entreprise. Ça amène une lourdeur aussi sur les organismes. Et c'est... c'est de là que part la réflexion.

Puis, quand je dis que ça peut décourager aussi, ça décourage le citoyen, l'entreprise puis l'organisme, mais ça peut décourager aussi les employés de l'État. Ces gens-là, qui ont mon respect, qui se lèvent chaque jour, chaque jour pour la société québécoise, ne se lèvent pas chaque jour pour ralentir, ou pour mettre des formulaires, ou pour alourdir, pour décourager le citoyen. Non. Quand je dis décourager, quand je dis se mobiliser, c'est tout le monde ensemble, puis j'embarque dans tout ça, les fonctionnaires de l'État, qui, eux aussi, se lèvent chaque jour pour être dévoués puis rendre un service extraordinaire à nos Québécois.

Alors, quand on dit qu'on veut être efficaces, qu'on veut être agiles, et la commission des écrans en a fait la démonstration, bien, je me sers de l'exemple que j'ai vécu avec la commission des écrans, où est-ce que c'était transpartisan, où est-ce qu'on y est arrivés. Et, quand j'entends M. le premier ministre qui dit : Écoutez, écoutez, on compare ça à une camisole de force, ça nous tient, ça nous retient, il faut regarder des endroits précis où est-ce qu'on peut être plus agiles et plus rapides, M. le Président, il a 100 % mon appui. C'est exactement ce que la commission des écrans, de manière transpartisane, a été capable de faire, c'est-à-dire de livrer quelque chose avec rigueur. Et tout le milieu s'est mobilisé. Donnons-nous les moyens d'être agiles et servons-nous de ce que nous avons fait ici, parce qu'au moment qu'on se parle les jeunes Québécois dans les écoles n'utilisent plus leurs cellulaires et sont obligés de communiquer entre eux, d'échanger, de socialiser. La commission des écrans, on l'a faite pour nos jeunes.

Et, quand le premier ministre du Québec, également, parlait de nos jeunes, ça faisait mal d'entendre notre premier ministre mentionner ces phrases, mais il avait raison de le dire, M. le premier ministre, quand il disait que nos jeunes sont de moins en moins exposés à la culture québécoise. C'est dur à entendre. C'est une responsabilité qu'on a tous. C'est une responsabilité, parce que, nos jeunes, l'information, elle rentre de partout. Elle rentre de partout. Les contenus arrivent de partout. Je pense que, collectivement, on doit, chacun, prendre la responsabilité de tenter de créer l'éveil, de détourner les yeux de nos jeunes vers le contenu québécois. Ah! ça, c'est un artiste de chez nous. Ah! ça, c'est de la musique de chez nous. Ça, c'est un spectacle de chez nous. Et c'est un défi collectif.

Les jeunes, quand on les met dans le coup, quand on les implique, ils peuvent nous mobiliser, ils peuvent nous donner des idées. Et il n'y a pas un parlementaire ici qui n'est pas prêt à écouter une belle jeunesse. J'en suis convaincu. Puis ça fonctionne. Vous savez, M. le Président, c'est les jeunes, c'est les jeunes qu'on a décidé d'écouter qui vont faire qu'au mois de juin prochain on va vivre quelque chose d'extraordinaire. C'est des jeunes qui se sont adressés à ma famille politique, des jeunes qui avaient le désir de conserver cette culture. Et, quand je dis que c'était dur d'entendre le premier ministre dire que, la culture québécoise, il faut en prendre soin parce qu'elle est fragilisée, bien, en même temps, il y a quelque chose d'extraordinaire qu'on va vivre au mois de juin, c'est-à-dire des jeunes qui se sont mobilisés, qui ont dit au gouvernement : On veut quelque chose de puissant sur notre culture québécoise. Il faut se le dire, à la fin des classes 2026, pendant une année, il n'y aura pas eu de cellulaire. Bravo, nos jeunes!

Et, grâce à nos jeunes aussi, en juin 2026, l'idée qui provient des jeunes, c'est qu'on va couper le ruban du Musée national de l'histoire du Québec.

Quelque chose de triste aussi de la 43e législature, que j'ai entendu du premier ministre, mais à la fois un premier ministre lucide et en action, c'est trois mesures, trois mesures, quand même, qui... qui chicotent. Le premier ministre a eu le courage de dire qu'une... qu'on devrait mettre des mesures pour prendre soin des femmes et des enfants contre les prédateurs sexuels. Seconde mesure que dit le premier ministre, c'est qu'on devra mettre des mesures, comme je le mentionnais, pour prendre soin des aînés, prendre soin des aînés contre les fraudeurs. Et une seconde mesure aussi qu'on devra se pencher, c'est une mesure pour protéger nos jeunes contre le crime organisé. J'entendais mon collègue ministre sur les ondes de Radio-Canada dimanche soir. On utilise nos jeunes pour faire la sale besogne. Alors, quoique

c'est dur à entendre, j'ai la fierté, j'ai la fierté que, dans le discours du premier ministre, on a mentionné la transparence de cette situation-là. Et on va y faire face, M. le Président.

Le courage. Bien entendu, il y a eu le remaniement ministériel dans lequel le premier ministre a fait confiance à mon collègue de la Sécurité publique, qui répète sans cesse... Lui, on sent également qu'il a le courage mais aussi la reconnaissance de travailler avec le milieu, la reconnaissance de dire : On peut y aller avec nos policiers, oui, mais y aller aussi avec le milieu, y aller avec les organismes. Et ça, je trouve ça extrêmement valorisant que notre milieu communautaire entende le discours du ministre de la Sécurité publique, qu'il entende que, oui, il est ministre de la Sécurité publique, mais il n'y arrivera pas seul. On a besoin des organismes.

La semaine prochaine, on sera tous en circonscription. Bien, j'invite tout le monde à aller voir nos jeunes. Ce sera la Semaine des maisons de jeunes, qu'on a tous dans notre circonscription. On a tous, dans notre circonscription, des maisons de jeunes. Et ça, ça me rend particulièrement fier, quand on parle des organismes, parce que moi, dans une autre vie, j'ai eu la chance, entre autres, de prendre soin du service de travail de rue. Alors, de voir des intervenants qui, quand tout le monde rentre chez eux le soir, le vendredi vers 7 heures... qui eux partent dans la rue, qui vont dans les maisons remettre des seringues stériles pour des utilisateurs de drogue injectable, qui vont faire une intervention dans la réduction des méfaits de manière inconditionnelle... Que tu sois un jeune dans une famille aisée, que tu sois dans une famille appauvrie, que tu sois dans un milieu... la rue, le travailleur de rue est là. Et je sais que le ministre, entre autres, le service de travail de rue, a une grande reconnaissance. Et je trouve ça intéressant de le dire ici, qu'on va travailler avec le milieu communautaire.

Et je trouvais ça intéressant aussi d'avoir le courage, comme disait le premier ministre... M. le Président, dimanche, quand j'écoutais le ministre de la Sécurité publique parler, je n'avais pas vu l'angle, à quel point ça peut être frustrant, frustrant pour un policier, pour un procureur, pour un enquêteur de réussir, de réussir à faire enfermer quelqu'un qui a commis des crimes odieux, mais des primes bonbons. Ces gens-là repartent dans la communauté puis parfois n'ont pas nécessairement appris. Et ça, encore une fois, il faut avoir le courage de l'adresser. Il faut avoir le courage d'être dans l'action. Et c'est ce que j'entends du discours de M. Legault et c'est ce que j'entends du ministre de la Sécurité publique. Et ça me rend fier. Ça me rend fier. Puis ça montre, encore une fois, que, peu importe ce que je peux entendre, la Coalition avenir Québec, elle veut protéger son monde puis elle est proche de son monde.

Une économie forte. Pas besoin d'en parler pendant des minutes. L'instabilité avec les États-Unis met de la pression sur l'emploi. Et on peut-tu être fiers? On peut-tu être fiers que cette instabilité-là fait quand même qu'on a un plan B, un plan de fierté, qui est la fierté québécoise? C'est Hydro-Québec, Hydro-Québec, avec 200 milliards de projets. C'est le plus grand chantier économique du Québec. Alors, on a la vision, quand même, puis la prévention de dire : Advenant, advenant que ce soit catastrophique, bien, on a quand même, on a quand même tous les leviers, du moins, pour relocaliser, faire travailler nos Québécois, Québécoises, advenant. Alors, ça, ça, ça me rend fier aussi.

• (18 h 20) •

Puis tantôt j'entendais ma collègue, pour qui j'ai beaucoup de respect, la collègue de Jeanne-Mance—Viger qui disait que la CAQ, au niveau économique, on était moins à l'écoute. Bien, je l'invite, encore une fois... Dans le remaniement ministériel qu'on a eu en septembre, ma famille politique a pensé à créer deux postes de ministre délégué, un qui a le mandat d'aller à travers le Québec pour rencontrer les PME, pour ramener à nous, les collègues de la Coalition avenir Québec, puis ramener à l'ensemble des élus comment ça se vit dans nos PME, les écouter, les entendre, les bons coups. Effectivement, est-ce que la lourdeur, peut-être, de certains documents administratifs qu'on veut vérifier et également les programmes... Et j'ai un autre collègue aussi, dans ce remaniement-là, qui est dédié au développement économique régional. Mon collègue, son mandat, c'est de parcourir les régions, comme mon autre collègue pour les PME, mais d'aller voir qu'est-ce qui se passe au niveau économique régional et de le ramener ici, de marteler le message, qu'on sache ce qui se passe sur le terrain, à la grandeur de notre province. Et c'est deux ministres qui sont dédiés totalement pour aller à la grandeur du Québec.

Alors, quand j'entends des choses comme : On n'est pas à l'écoute, on n'est pas dans nos régions, bien, ce n'est pas vrai. J'ai deux collègues, et le mandat est clair, aller voir ce qui se passe, aller voir ce qui aiderait nos entreprises. Et ça, c'est majeur, M. le Président, parce qu'une entreprise en santé, bien oui, c'est une entreprise qui crée de l'emploi, des entreprises qui créent des bons salaires. Mais une entreprise en santé, et j'ai eu la chance d'en bénéficier dans mon autre vie professionnelle, une entreprise en santé, c'est aussi une entreprise qui s'implique dans sa communauté. Qui dit s'impliquer dans sa communauté, ça veut dire aussi être un levier pour un projet. Oui, oui, l'État doit être là pour aider, mais, quand l'entreprise aussi est partenaire d'un projet, ça vient donner vraiment un bon coup de main. Alors, une entreprise en santé, avec les collègues, peut contribuer à son milieu. Moi, j'y crois. Alors, quand j'entends des choses comme tout à l'heure, dire qu'on n'est pas là, ce n'est pas vrai. On a deux ministres, dans la famille, qui sont particulièrement dédiés à aller voir ce qui se passe.

En terminant, M. le Président, je ne sais pas si ça a été dit, mais, à la fin, le premier ministre a lâché un peu sa feuille et a regardé particulièrement les Québécois et Québécoises dans les yeux, par l'entremise de l'écran, puis il disait : Il ne faut pas se laisser décourager par les mauvaises nouvelles. Ça a duré peut-être trois, quatre secondes, mais... mais je trouve qu'il faut accrocher sur cette phrase-là.

Puis je veux souhaiter bonne rentrée parlementaire à l'ensemble des collègues. Je n'ai pas eu la chance de le faire. Mais je veux faire du pouce sur ce que disait le premier ministre. Je pense qu'on se lève tous chaque jour, travailler de notre circonscription, puis il y a du beau. On fait du beau, puis il y a du beau qui se fait dans notre circonscription. Oui, on échange sur les débats, mais je pense qu'on devrait tous porter un petit peu le message, peut-être un petit peu plus... soleil dans nos circonscriptions. On peut parler de l'adversaire politique, mais on peut dire aussi ce qui se fait de bien puis ce qui se fait de beau puis le rapporter dans notre circonscription. C'est mon souhait pour le début de la session parlementaire.

M. le Président, on appelle ça faire du rouge. On entend toutes sortes de choses, quand on fait du rouge puis on est au salon rouge. Mais il y a une chose que je vais terminer en disant : On peut dire ce qu'on veut sur la Coalition avenir Québec, mais on est là. On commence la session en force. Et une phrase : On est là pour protéger notre monde.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Jonquière. Et la parole revient maintenant à M. le député de LaFontaine.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. Et je vous annonce d'entrée de jeu que je poursuivrai mon intervention demain. Alors, nous allons cesser nos travaux à 18 h 30, vous me ferez signe et vous me poserez la fameuse question, et je poursuivrai demain avec un auditoire qui sera d'autant plus à l'écoute que ne l'aurait été peut-être en ce moment présent, ce soir.

On vient d'entendre le collègue de la Coalition avenir Québec, de Jonquière, dire que la Coalition avenir Québec commence la session en force. Une chance, M. le Président. Ils ont perdu deux collègues de leur caucus, qui ont décidé de sacrer leur camp parce que la CAQ a abandonné l'économie, la CAQ a abandonné les régions. Il n'y a pas si longtemps, ils applaudissaient leur collègue députée de Rimouski, qui était ministre, qui avait déposé la vision du grand vizir, le premier ministre, en matière de forêt et qui débattait ça bec et ongles. Tout le monde disait : Ça n'a ni queue ni tête, mais elle, elle est allée au bat, si vous me permettez l'expression. C'était la vision du premier ministre en forêt, finalement, pour se rendre compte et annoncer qu'ils vont reculer, ils vont jeter ça aux poubelles. Et puis là ils se félicitaient : Victoire! On voyait les caquistes en congrès avec leur nouveau ministre : Victoire! on a mis notre projet de loi aux poubelles.

Ça fait deux ans que, dans nos régions, on attend une réforme du régime forestier. On a perdu deux ans avec la CAQ. Ajoutez ça aux sept années qui viennent d'être révolues et terminées. C'est ça, la CAQ, du temps perdu. Qu'est-ce qui est arrivé? Résultat des courses, la collègue de Rimouski, qui n'a plus été nommée ministre, elle est partie. Elle a claqué la porte, après être debout au sein même du caucus de la CAQ pour dire les quatre vérités au premier ministre, puis elle a quitté à grand fracas. Elle a claqué la porte. Une chance que le collègue de Jonquière essaie de nous convaincre aujourd'hui que la CAQ ouvre la session parlementaire en force.

Qu'en est-il, maintenant, du député d'Abitibi-Est, qui a dit : On ne s'occupe pas des régions, on a abandonné les régions, c'est épouvantable qu'on n'ait pas de ministre de la région, en Abitibi-Témiscamingue, on leur a envoyé, sur trois comtés, trois députés caquistes, puis le premier ministre, il n'est même pas capable d'en nommer un des trois sur le terrain ministre? Bien, lui, il s'est fait foutre à la porte par le premier ministre. Il a dit : Je te chasse du caucus parce que tu as voulu défendre ta région.

Alors, une chance. On n'a pas de réforme du régime forestier. On a une collègue qui a été... qui a quitté à grand fracas parce qu'ils ne s'occupaient pas des régions, la CAQ, puis on a un collègue d'Abitibi-Est qui, lui, s'est fait mettre à la porte parce qu'il a dit qu'ils ne s'occupaient pas des régions. Une chance, comme dit le collègue de Jonquière, que ça va bien puis qu'ils commencent la session en force. Ça aurait été quoi s'ils ne l'avaient pas commencée en force? Ils en auraient perdu 12 puis 20. Voyons donc!

M. le Président, nous sommes devant une fin de régime lamentable. La Coalition avenir Québec a rompu promesse, après promesse, après promesse et essaie maintenant, en sept mois, de sauver sept ans de perdition, de promesses rompues, d'abandon des Québécoises et des Québécois. Le collègue de Jonquière disait : On va faire du ménage dans l'État. Où était-il dans les sept dernières années lorsqu'ils ont engagé 12 000 personnes à Québec, là, ici, à Québec? Ils ne sont pas en région, là. Ils sont à Québec. 12 000 fonctionnaires de plus.

Au Parti libéral du Québec, on ne condamne pas ces femmes et ces hommes qui ont été engagés, qui se lèvent le matin, qui veulent nourrir leurs familles puis qui vont au travail en toute bonne foi. Mais le premier ministre, plutôt que de les aiguiller vers des PME qui sont en pénurie de main-d'oeuvre, aura été le principal créateur d'emplois dans la fonction publique. 12 000 fonctionnaires de plus en sept ans. Et là on viendrait nous dire que, ah! on va faire le ménage. Ils ont eux-mêmes, M. le Président, créé le problème. 12 000 fonctionnaires de plus. C'est 1 milliard, au bas mot, de charges salariales et de frais pour pouvoir entretenir 12 000 fonctionnaires de plus à Québec. On ne parle pas d'infirmières puis de professeurs d'école, là. On parle des fonctionnaires qui brassent du papier à Québec puis qui font en sorte d'ajouter à la paperasse, paperasse qui a été ajoutée projet de loi après projet de loi.

Le projet de loi n° 96 pour faire avancer le français, ça fait tout, sauf faire avancer le français. Ça fait couper des arbres. Ça fait brasser du papier. Ça vient alourdir nos PME, qui disent : Oui, on veut participer à l'effort collectif de l'épanouissement du français, oui, on veut avoir des logiciels en français, aidez-nous donc à en acquérir, donnez donc des programmes pour qu'on puisse former nos employés sur les heures de travail pour qu'ils puissent apprendre le français. La force économique du Québec sera toujours la principale garante de l'épanouissement du français, de notre culture. Ça, c'est Robert Bourassa, c'est le Parti libéral du Québec il y a plus de 150 ans. Face à cela, M. le Président, on essaie, à minuit moins cinq, on essaie de remaquiller l'ensemble de ce fiasco-là.

Demain, je vous annonce, M. le Président, que je parlerai des gaspillages, de la perte de contrôle des finances publiques, de la décote du Québec, de déficit record, d'un premier ministre qui est notre «king» des déficits. Je vous parlerai, M. le Président, d'une économie qui a été mise à mal, où ça n'a pas été le Québec d'abord, mais ça a été les étrangers d'abord, nos blocs énergétiques qui nous sont passés en dessous du nez de nos PME. Et je vous parlerai des services, des Québécoises et des Québécois, des centaines de milliers... Il y a près de 1 million de Québécoises et Québécois qui sont en attente d'un rendez-vous pour un médecin spécialiste et qui sont sur des listes d'attente. Il y a 500 personnes, aujourd'hui même, au moment où je vous parle, qui sont en attente d'une intervention chirurgicale en oncologie. Ils ont le cancer. On parlera de cela demain, M. le Président. C'est un rendez-vous. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Je comprends, M. le député de LaFontaine, que vous allez poursuivre votre intervention demain.

Une voix : ...

Ajournement

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Compte tenu de l'heure, nous allons ajourner les travaux à demain, jeudi, le 9 octobre, 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 30)